

SOMMAIRE

RAPPORT DE GESTION	3	Le capital	83
L'activité en 2003	3	Capital autorisé	83
La position d'Essilor sur les marchés de l'optique	3	Capital potentiel	83
Les nouveaux produits	3	Les options de souscriptions d'actions	84
Un pas en avant dans les solaires	4	Les options d'achat d'actions	85
Le chiffre d'affaires du groupe	4	Évolution du capital social sur les cinq dernières années	86
L'activité des différents marchés	4	Répartition actuelle du capital et des droits de vote	87
Les instruments	6	Répartition du capital	87
La production des usines et les investissements industriels	7	L'actionnariat interne	88
Les laboratoires de prescription	7	Répartition géographique du capital	88
La recherche et le développement	7	Les pactes d'actionnaires	88
Les acquisitions	7	Marché des titres	88
Les éléments financiers de 2003	8	L'action Essilor	88
Les chantiers engagés en 2003	8	Les océanes	90
Le compte de résultat	8	Dividendes	90
Le bilan	9	Évolution des dividendes	90
Informations relatives au capital	10	Distribution globale	90
Évolution du capital en 2003	10		
Répartition du capital au 31 décembre 2003	10	RENSEIGNEMENTS	
Émission d'une océane en juillet 2003	10	CONCERNANT L'ACTIVITÉ DU GROUPE	91
Comptes sociaux et affectation du résultat 2003	11	Présentation du groupe	91
Affectation du résultat 2003	11	Historique	91
Autorisations financières	12	Le marché mondial des verres correcteurs	92
Assemblée Générale	12	L'industrie de l'optique ophtalmique	92
Perspectives 2004	12	Les produits	93
Politique sociale et environnementale	13	Procédés de fabrication	94
Aspect social	13	L'organisation d'Essilor	95
Aspect environnemental	14	Recherche et développement	96
Rapport spécial du Président	16	Effectifs	96
Préparation et organisation des travaux		Risques	97
de votre Conseil d'Administration	16	Risques du marché	97
Compte rendu des procédures de contrôle interne		Risques juridiques	99
mises en place par Essilor International S.A.	17	Risques industriels liés à l'environnement	99
Pouvoirs du Directeur Général	19	Risques technologiques	99
Rapport des Commissaires aux Comptes	20	Assurances	99
COMPTES CONSOLIDÉS	21	LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE	100
Principales données consolidées	21	Composition et fonctionnement	
Compte de résultat consolidé	22	des organes d'administration et de direction	100
Tableau des flux de trésorerie consolidés	23	Le Conseil d'Administration	100
Bilan consolidé	24	Les Comités d'administrateurs	103
Annexe aux comptes consolidés	26	Le Comité Exécutif	104
Rapport des Commissaires aux Comptes	52	Intérêts des dirigeants dans le capital	105
		Rémunérations des mandataires sociaux	105
COMPTES SOCIAUX	53	Informations sur les options de souscription ou d'achat d'actions	106
Principales données	53	Mention des schémas d'intéressement du personnel	107
Compte de résultat	54	Accord d'intéressement	107
Tableau des flux de trésorerie	55	Accord de participation	107
Bilan	56	Informations sur les options de souscription ou d'achat d'actions	107
Annexe aux comptes sociaux	58	Historique des attributions d'options de souscription	
Rapport général des Commissaires aux Comptes	80	ou d'achat d'actions	108
Rapport spécial des Commissaires aux Comptes	80		
		RESPONSABLES DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE	
RENSEIGNEMENTS CONCERNANT		ET DU CONTRÔLE DES COMPTES	110
LE GROUPE ET SON CAPITAL	81	Nom et fonction du responsable du document	110
Le groupe	81	Attestation du responsable du document	110
Statuts	81	Contrôle externe de la société	110
Dispositions particulières des statuts	81	Titulaires	110
Forme des actions (article 10)	82	Honoraires des Commissaires aux Comptes	110
Droit de vote double (article 24)	82	Attestation des responsables du contrôle des comptes	111
Cession des actions (article 11)	82	Politique d'information	112
Limitation des droits de vote	82	Responsable de l'information	112
Établissement assurant le service des dividendes de la société	82	Informer et s'informer	112

TABLEAU DE CONCORDANCE

SELON LES PRINCIPALES INFORMATIONS REQUISES PAR L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS DANS LE CADRE DES RÈGLEMENTS ET INSTRUCTIONS D'APPLICATION

ATTESTATIONS DES RESPONSABLES

Attestation des responsables du document de référence	110
Attestation des contrôleurs légaux des comptes	111
Politique d'information	112

RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL

Émetteur	
Réglementation applicable (sociétés étrangères)	NA
Capital	
Particularités (limitation à l'exercice des droits de vote...)	81, 82
Capital autorisé non émis	83
Capital potentiel	83
Tableau d'évolution du capital sur 5 ans	86
Marché des titres	
Tableau d'évolution des cours et volumes sur 18 mois	89, 90
Dividendes	90

CAPITAL ET DROITS DE VOTE

Répartition actuelle du capital et des droits de vote	10, 87
Évolution de l'actionnariat	87
Pactes d'actionnaires	88

ACTIVITÉ DU GROUPE

Organisation du groupe (relations mère et filiales, information sur les filiales)	48 à 51, 95
Chiffres clés du groupe	3, 4, 21, 96
Informations chiffrées sectorielles (par activité, par zone géographique et/ou pays)	4, 30, 31
Marchés et positionnement concurrentiel de l'émetteur	3, 92
Politique d'investissements	7, 9
Indicateurs de performance (création de valeur pour l'entreprise...)	9

ANALYSE DES RISQUES DU GROUPE

Facteurs de risques	
• Risque de marché (liquidité, taux, change, portefeuille actions)	97, 98
• Risques particuliers liés à l'activité (dont dépendance à l'égard de fournisseurs, clients, sous-traitants, contrats, procédés de fabrication...)	99
• Risques juridiques (réglementation particulière, concessions, brevets, licences, litiges significatifs, faits exceptionnels...)	99
• Risques industriels et liés à l'environnement	99
Assurances et couverture des risques	99

PATRIMOINE, SITUATION FINANCIÈRE ET RÉSULTATS

Comptes consolidés et annexe	21 à 51
Engagements hors-bilan	45, 46, 75 à 78
Honoraires des commissaires aux comptes et des membres de leurs réseaux	110
Information financière pro forma (s'il y a lieu)	NA
Ratios prudentiels réglementaires (banques, assurances, courtiers)	NA
Comptes sociaux et annexe	53 à 79
Comptes semestriels consolidés (s'il y a lieu)	NA

GOVERNEMENT D'ENTREPRISE

Composition et fonctionnement des organes d'administration, de direction et de surveillance	100 à 102
Composition et fonctionnement des comités	103, 104
Dirigeants mandataires sociaux (rémunérations et avantages, options consenties et levées, BSA et BSPCE)	105, 106
Dix premiers salariés non mandataires sociaux (options consenties et levées)	107
Conventions réglementées	80

ÉVOLUTION RÉCENTE ET PERSPECTIVES

Évolution récente	12
Perspectives	12

NA : non applicable



Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 20 avril 2004, conformément au règlement n°98-01. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers.

RAPPORT DE GESTION

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 3 MARS 2004

L'activité en 2003 [page 3](#) | Les éléments financiers en 2003 [page 8](#) | Informations relatives au capital [page 10](#)
 Comptes sociaux et affectation du résultat 2003 [page 11](#) | Autorisations financières [page 12](#) | Assemblée Générale [page 12](#)
 Perspectives 2004 [page 12](#) | Politique sociale et environnementale [page 13](#) | Rapport spécial du Président [page 16](#)

L'ACTIVITÉ EN 2003

(en millions d'euros)	2003	2002	
Chiffre d'affaires	2 116,4	2 138,3	- 1,0 %
Résultat d'exploitation	364,9	340,6	+ 7,1 %
Résultat courant	316,4	277,7	+ 13,9 %
Résultat net (part du groupe)	200,3	182,4	+ 9,8 %
Bénéfice net par action (en euros)	1,98	1,82	+ 8,8 %
Autofinancement	354,0	335,4	+ 5,5 %

L'exercice 2003 s'est déroulé dans un environnement géopolitique et économique difficile dont les principaux événements ont été la guerre en Irak, l'épidémie de pneumopathie atypique en Asie et la forte baisse du dollar. Essilor a réussi à s'adapter rapidement à ce contexte et a réalisé pour l'ensemble de l'année une excellente performance qui conforte la stratégie d'innovation produit du groupe et lui a permis d'enregistrer de nouveaux gains de parts de marché. Conformément à ses objectifs, Essilor a repris un rythme de croissance externe soutenu avec des acquisitions ciblées dans son métier et a accueilli 14 sociétés au sein du groupe. Cette politique n'a pas empêché Essilor de se désendetter et de terminer l'exercice 2003 avec un bilan renforcé.

LA POSITION D'ESSILOR SUR LES MARCHÉS DE L'OPTIQUE

Essilor est le numéro un mondial de l'optique ophtalmique devant ses concurrents Hoya (Japon) et Sola Inc. (États-Unis). Ses parts de marchés mondiales dépassent désormais 20 % en volume et 25 % en valeur.

En 2003, le marché mondial de l'optique ophtalmique a connu une stagnation en volume, mais a continué à progresser en valeur, grâce à la place toujours plus importante des verres à fort contenu technique dans l'ensemble des ventes.

Les grandes tendances de l'évolution du marché se sont confirmées. Cinq d'entre elles sont à souligner :

- la substitution des verres organiques aux verres minéraux, quasi achevée dans les pays développés, est en voie d'accélération dans les pays en développement. À titre d'exemple, la part des verres minéraux est tombée à moins de 50 % en Chine, pays qui est, avec l'Inde, un de leurs derniers bastions ;
- autre substitution en cours, les nouveaux matériaux organiques aux performances améliorées (hauts indices, polycarbonate) continuent de s'imposer partout dans le monde au détriment du verre organique traditionnel CR 39 d'indice 1,5 ;
- les traitements antireflet concernent une proportion croissante des ventes et ont vocation à s'appliquer à la totalité des verres, mouvement presque terminé au Japon et largement avancé en Europe de l'Ouest ;
- les verres progressifs remplacent les équipements bifocaux (doubles foyers), qui sont en voie de disparition, sauf aux États-Unis et en Inde où ils occupent encore des positions notables mais déclinantes ;
- les verres photochromiques (à teinte variable en fonction de la luminosité) connaissent un développement croissant.

En 2003, Essilor a bénéficié de ce mouvement d'enrichissement des produits qu'il contribue largement à initier chaque année avec une politique forte d'innovation. C'est ainsi que les ventes du groupe ont progressé en volume à un taux supérieur à 10 % pour les verres à hauts indices et en polycarbonate ainsi que pour les verres antireflet et les verres photochromiques. Les fortes positions dans les verres progressifs ont été également consolidées. En revanche, les ventes de verres CR 39 d'indice 1,5 se sont légèrement effritées, suivant ainsi l'évolution mondiale du marché. Elles ont également régressé dans les verres minéraux, une tendance anticipée par le groupe depuis de nombreuses années. Au total, en 2003, Essilor a réussi à augmenter ses parts de marché dans une conjoncture délicate dans l'ensemble grâce à sa concentration sur les créneaux qui croissent.

Le groupe est bien placé dans toutes les catégories de verres à forte valeur ajoutée avec des marques fortes :

- Varilux® et ses différentes déclinaisons pour les verres progressifs ;
- Airwear® pour les verres en polycarbonate ;
- Styliis® pour les verres à haut indice 1,67 ;
- Crizal® et Crizal® Alizé™ pour les verres faisant l'objet de traitements de surface, antireflet, anti-salissure, anti-buée... ;
- Transitions® pour les verres photochromiques (à teinte variable). Le succès mondial de la nouvelle génération de verres Transitions®, lancée en 2002, s'est confirmé en 2003.

En combinant les différents matériaux, les différentes surfaces optiques et les différents traitements (par exemple avec des verres correcteurs Crizal® Alizé™ à haut indice ou des Varilux® en polycarbonate), Essilor crée chaque année de nouveaux produits qui enrichissent son mix produit et répondent aux besoins de clients, professionnels de l'optique et consommateurs, de plus en plus sophistiqués. Essilor possède l'offre de produits la plus large du marché de l'optique ophtalmique mondiale.

LES NOUVEAUX PRODUITS

Essilor est concentré sur les verres ophtalmiques qui représentent près de 95 % de l'activité.

(en millions d'euros)	2003 ⁽³⁾	2002 ⁽¹⁾	2001 ⁽¹⁾
Verres correcteurs et autres produits associés aux verres	1 984,9	2 010,0	1 951,2
Instruments ⁽²⁾ et divers	131,5	128,3	119,2
TOTAL	2 116,4	2 138,3	2 070,4

(1) Chiffres retraités afin de rendre homogène la comparaison avec 2003.

(2) Instruments destinés au travail du verre chez l'opticien.

(3) Inclut un effet de change (-8,8 %) expliqué en page 4.

L'exercice 2003 a été particulièrement fertile avec le lancement de 30 nouveaux produits. Les plus marquants sont :

- Varilux® Ipseo™, le premier verre progressif personnalisé qui intègre les différences physiologiques individuelles liées au comportement visuel œil-tête. Cette personnalisation se manifeste à deux niveaux : d'abord chez l'opticien qui effectue les mesures pour chaque client, ensuite par un calcul et une fabrication individualisés dans les laboratoires sur des

machines de surfaçage à commande numérique. Varilux® Ipseo™ doit être considéré comme le premier produit d'une nouvelle génération de verres progressifs. Il a été lancé en 2003 au Japon, en Allemagne et en Autriche. Sa commercialisation s'étend en 2004 au reste du monde, en commençant par la France depuis le mois de janvier.

- Crizal® Alizé™, un verre antireflet revêtu d'une couche anti-salissure utilisant des techniques issues des nanotechnologies. Ce verre répond à l'une des attentes principales des consommateurs en mettant fin aux difficultés de nettoyage qui freinaient le développement des verres antireflet. La commercialisation de Crizal® Alizé™ a été initiée dans la deuxième partie de 2003 dans plusieurs pays d'Europe et en Amérique du Nord et se généralise en 2004 dans le monde.

- Fusio™, le verre le plus fin du monde (indice 1,74), dont le lancement dans les réseaux Essilor a été inauguré par l'Italie à la fin de 2003.

UN PAS EN AVANT DANS LES SOLAIRES

En 2003, Essilor a créé une nouvelle direction "Solaire" en partant du constat qu'il existe, à travers le monde, une forte demande pour des verres solaires qui corrigent et/ou protègent les yeux de façon efficace. Le groupe a ainsi pris plusieurs initiatives pour renforcer ses activités dans ce domaine et la stratégie "Solaire" s'oriente autour de deux axes principaux :

- le développement de nouvelles gammes de verres solaires correcteurs illustré par :

- le déploiement des verres polarisants,
- un partenariat avec la société américaine Oakley pour lancer un verre solaire progressif exclusif "Oakley® Varilux® Panamic®",
- et, enfin, l'acquisition de la société Specialty Lens Corp (SLC) aux États-Unis (voir le paragraphe "Acquisitions").

- l'accroissement de la présence d'Essilor dans les verres solaires non correcteurs (afocaux) haut de gamme pour lunettes de soleil par le biais de l'acquisition de la société française BNL (voir le paragraphe "Acquisitions").

LE CHIFFRE D'AFFAIRES DU GROUPE

Variation du chiffre d'affaires

	Base homogène	Périmètre	Change
2003	+ 4,3 %	+ 3,5 %	- 8,8 %
1 ^{er} semestre	+ 2,3 %	+ 0,8 %	- 10,8 %
2 ^e semestre	+ 6,5 %	+ 6,4 %	- 6,6 %

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe a atteint 2,116 milliards d'euros, soit une baisse de 1 % due à un fort effet de change (- 8,8 %). Celui-ci est lié à l'évolution, au cours de la période, du real brésilien, du yen japonais, de la livre sterling et surtout du dollar américain qui a baissé de près de 17 %.

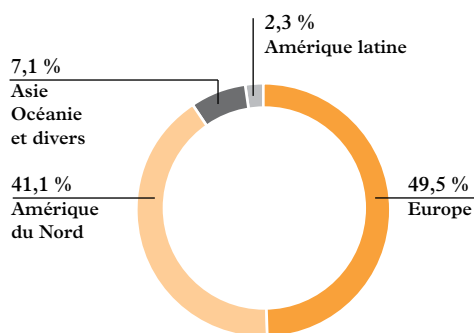
La croissance en base homogène a subi les effets d'un premier semestre difficile en Amérique du Nord et en Asie, mais s'est redressée au second semestre grâce à une amélioration de l'activité au troisième trimestre suivie d'une accélération au quatrième trimestre, notamment en Allemagne et aux États-Unis.

Le mix produit d'Essilor a crû au premier comme au second semestre, confortant une fois encore la politique produit du groupe concentrée sur l'innovation.

La montée en puissance de l'effet de périmètre au cours de l'année (+ 3,5 % au total) est le résultat de l'intégration des 14 acquisitions réalisées en 2003. Celles-ci ont eu lieu dans chaque continent et ont apporté un chiffre supplémentaire de 74,5 millions d'euros en 2003.

L'ACTIVITÉ DES DIFFÉRENTS MARCHÉS

Répartition du chiffre d'affaires par région



(en millions d'euros)	CA 2003	CA 2002	Croissance à taux de change et périmètre constants
Europe	1 048,0	973,4	+ 7,3 %
Amérique du Nord	869,3	970,4	+ 1 %
Asie-Océanie et divers	149,7	143,3	+ 2,0 %
Amérique latine	49,4	51,2	+ 17 %

L'Europe : une croissance solide

En Europe, le groupe a accru son chiffre d'affaires de 7,3 % en base homogène. Il faut noter que, hors Allemagne, dont la situation a été atypique en fin d'année, la croissance en base homogène revient à 5,6 %. Dans un contexte difficile, souvent marqué par la récession (le PIB de la zone euro n'a progressé que de 0,5 %), Essilor a augmenté ses ventes et a une nouvelle fois gagné des parts de marché avec une rentabilité en hausse, confirmant sa capacité à afficher de bonnes performances en Europe. La politique de distribution multi réseaux (Essilor, BBGR et Nikon) a continué à être déclinée dans de nouveaux pays. Elle permet de couvrir le marché européen, de manière très large, avec des produits et des marques différentes. Ainsi, BBGR, qui a contribué de manière significative aux progrès du groupe en 2003, a pris position en Allemagne à travers l'acquisition de Rupp und Hubrach et a ouvert une filiale en Espagne en fin d'année.

En France, les ventes ont augmenté de 5,8 % en base homogène. Le groupe a renforcé une nouvelle fois ses positions auprès des opticiens indépendants et des chaînes ou groupements, avec une productivité,

une qualité de service et une rentabilité améliorées. Un des faits saillants a été le succès des verres antireflet que le lancement du verre Crizal® Alizé™ est venu accélérer. Les verres photochromiques Transitions® et le verre à haut indice 1,67 Styliis® ont également stimulé la demande. Les verres en polycarbonate rencontrent toujours beaucoup de succès, notamment en raison de leur solidité. Il faut souligner enfin les bonnes performances enregistrées par les verres correcteurs solaires.

L'année a été très bonne au Royaume-Uni, en Irlande, en Espagne et dans l'Europe du Nord. D'autres pays, comme l'Italie, le Portugal, la Belgique, la Suisse, l'Autriche, ont connu une conjoncture plus difficile. Une mention particulière doit être réservée à l'Allemagne dont la croissance a été très forte. En effet, le marché allemand a été perturbé par l'annonce de la suppression du remboursement de la quasi totalité des produits optiques à dater du 1^{er} janvier 2004. En conséquence, après un premier semestre morose, les ventes se sont envolées à partir de septembre, entraînant des ajustements en termes d'organisation afin de livrer les clients avec le même niveau de qualité et de service.

Il faut également mentionner qu'Essilor est devenu numéro un en Allemagne, le marché le plus important d'Europe, suite à la prise de contrôle de Rupp und Hubrach par BBGR (voir le paragraphe Acquisitions).

Rupp und Hubrach a également réalisé une très belle performance en 2003 profitant de l'envolée du marché.

Au Royaume-Uni, de même qu'en Irlande, le groupe a fait mieux que le marché grâce à une amélioration de son mix produit. Le partenariat entre BBGR et la chaîne Dollond & Aitchison (D&A) est un réel succès. Après deux ans de réorganisation, les laboratoires de D&A, rachetés par BBGR en 2001, assurent un service à la hauteur des ambitions de cette chaîne d'optique. Appuyée par la qualité des produits, une stratégie offensive, en particulier avec les verres antireflet et les verres en polycarbonate, très bien accueillis, a permis une augmentation des ventes de D&A.

En Europe de l'Est, Essilor a poursuivi une croissance supérieure à 20 % avec une bonne rentabilité, en particulier en Hongrie, en Tchéquie et en Pologne. Le laboratoire de Varsovie monte progressivement en puissance sur son marché local et comme centre serveur de plusieurs pays européens.

Par ailleurs, la filiale Novisia a poursuivi le développement des ventes de verres Nikon® en Europe avec un bon succès, notamment en France.

Amérique du Nord : une année contrastée

La croissance des ventes d'Essilor à périmètre et change constants a atteint 1 % en Amérique du Nord.

États-Unis

Au premier semestre, le marché américain a fortement souffert de la guerre en Irak. Au sein de la distribution, ce phénomène a moins touché les chaînes d'optique que les opticiens indépendants. Au second semestre, une remontée des ventes s'est manifestée à partir d'août - septembre et s'est accélérée au dernier trimestre. Au total, en 2003, le marché américain a été estimé en recul d'environ 2 % en volume.

Dans ce contexte difficile, Essilor est parvenu à enrichir son mix produit. Les verres antireflet ont joué un rôle majeur dans l'augmentation des ventes de produits à forte valeur ajoutée, tant sur le marché que pour Essilor. En un an, le taux de pénétration des verres antireflet est passé de 17 % à 19 % des verres vendus sur le marché américain. Dans cette catégorie, la marque Crizal® d'Essilor s'est imposée comme le verre antireflet le plus vendu aux États-Unis grâce à l'excellente technique du produit et à son utilisation par un nombre croissant de laboratoires. L'essor des verres antireflet a contribué à accélérer la politique d'alliance stratégique avec des laboratoires indépendants, auxquels le groupe apporte ses technologies de traitement antireflet sous licence, en échange d'achats de verres et de services.

Essilor a également mis en œuvre plusieurs partenariats avec les grandes chaînes d'optique (Lenscrafters, Wal-Mart...) afin d'apporter à celles-ci des technologies qui leur permettent de se développer vers les produits haut de gamme et de diversifier leur offre concurrentielle. Des laboratoires et des produits spécifiques leur sont consacrés.

Le succès des verres de la nouvelle génération Transitions® s'est poursuivi en 2003 après une forte année en 2002. Les ventes de Crizal® Alizé™ et du verre haut indice 1,67 ont démarré de façon très positive. Ces deux nouveautés devraient donner leur pleine mesure en 2004.

Canada

Dans un marché globalement atone, Essilor est parvenu à accroître ses ventes en valeur et en volume avec tous les acteurs du marché en développant des services spécifiques pour chacun. Les gammes des verres Transitions® et à hauts indices 1,67 ont été complétées. Des verres solaires polarisés ont été lancés. Le nouveau verre antireflet Crizal® Alizé™ a reçu un excellent accueil. Enfin, plusieurs laboratoires sont entrés dans le groupe (voir le paragraphe "Acquisitions").

VisionWeb

La participation d'Essilor dans le réseau Internet VisionWeb est passée au-dessous de 50 % pour s'inscrire en consolidé à 45,6 % après l'entrée dans le capital de VisionWeb de l'*American Optometric Association* (AOA), l'association des optométristes américains, puis de Transitions Optical, Inc. Pour mémoire, VisionWeb est une plate-forme Internet ouverte à l'ensemble des acteurs de l'optique. Outre Essilor, ses autres actionnaires sont Johnson & Johnson Vision Care Inc., AMO (filiale d'Allergan), Jobson Publishing et la société de montures Marchon.

VisionWeb, dont le chiffre d'affaires reste modeste, a continué à s'étendre en 2003 : plusieurs milliers d'opticiens sont maintenant connectés et ce nombre est en augmentation régulière. De leur côté, certaines chaînes ont commencé à utiliser ce réseau en raison de l'efficacité qu'il apporte à la gestion de leurs commandes. Au Canada également, les commandes par Internet tendent à se généraliser.

Une nouvelle application de VisionWeb a été mise en service : la consultation par les opticiens et les optométristes des informations de l'assurance sociale de leurs clients, ce qui leur permet désormais de gérer aisément les problèmes de tiers payant. Ainsi, ce réseau Internet rend des services de plus en plus indispensables aux professionnels de l'optique.

Asie-Océanie : des situations diverses

Au niveau des filiales commerciales, le chiffre d'affaires ressort à 7,6 % mais, en 2003, le jeu du mécanisme de consolidation du chiffre d'affaires des usines localisées en Asie a été défavorable à l'ensemble et a réduit de manière apparente la performance (2 % à données comparables).

Sur le plan de l'activité, l'année 2003 a été contrastée dans le temps - l'épidémie de pneumopathie atypique (SRAS) a pesé très lourdement jusqu'au milieu de l'été dans plusieurs régions. Essilor a cependant réussi à maintenir une bonne croissance, soutenue notamment par le fort développement des produits Nikon® et Transitions®.

Nikon-Essilor et le Japon

C'est la société Nikon-Essilor qui assure la présence du groupe au Japon. En 2003, le marché s'est contracté en volume et a subi la concurrence agressive d'importations à bas prix. Nikon-Essilor a fait preuve d'une bonne résistance et limité le repli de ses ventes domestiques (- 6,1 % en devise locale) grâce à ses positions chez les opticiens et auprès des chaînes régionales moins frappées par la récession que les grandes chaînes nationales. Des produits comme le verre à très haut indice (1,74), qui a été lancé au Japon dès la fin 2002, le nouveau traitement "Easy Clean" et Varilux® Ipseo™, ont contribué à soutenir l'activité.

Hors du Japon, Nikon-Essilor a obtenu de très bons résultats à travers ses filiales au Canada et au Royaume-Uni où la notoriété de la marque Nikon® et ses produits ont joué un rôle moteur. Au total, Nikon-Essilor a amélioré son chiffre d'affaires global en monnaie locale et ses performances financières en dépit de la mauvaise conjoncture au Japon. Sa contribution (50 %) en euros au chiffre d'affaires d'Essilor s'est située au même niveau qu'en 2002.

En Chine, la première partie de l'année a été marquée par l'épidémie de pneumopathie atypique. Malgré un rattrapage au second semestre, la progression du groupe en 2003 a été limitée, mais Essilor, numéro un du marché dans le haut de gamme, a préservé de bons résultats. Un des ressorts de cette performance est le succès des verres en polycarbonate et le démarrage des verres progressifs.

Une nouvelle usine, construite par une filiale d'Essilor Korea (société détenue à 50 % par Essilor), a démarré en 2003 en Chine. Son implantation vise à accroître les positions dans les segments de verres économiques.

En Corée, l'alliance conclue en 2002 avec Samyung Trading Co. Ltd a commencé à fonctionner en janvier et les objectifs de chiffre d'affaires et de rentabilité ont été atteints. Ainsi, pour Essilor, la Corée devient le troisième marché d'Asie Pacifique derrière le Japon et l'Australie.

Dans les autres pays d'Asie, la croissance est restée vive en Malaisie, en Indonésie et aux Philippines avec un rythme toujours supérieur à 10 % et parfois à 20 %. À Hong Kong, les performances ont été en partie impactées par l'épidémie de pneumopathie atypique mais la reprise est venue au second semestre. En Inde, Essilor a accompli une forte progression grâce surtout à la conquête d'une part importante du marché des verres organiques qui continuent à gagner du terrain sur les verres minéraux, toujours majoritaires. À Singapour, la conjoncture économique a été plus difficile. Le groupe a poursuivi ses initiatives et

créé une société pour reprendre les actifs d'un laboratoire existant qui complète son dispositif dans ce pays.

Enfin, en Australie et Nouvelle-Zélande, les ventes et la rentabilité ont continué à progresser à un rythme soutenu.

Amérique latine : une belle dynamique

Le chiffre d'affaires de l'ensemble Amérique latine a crû de 17 % en monnaies locales. Cette région continue de traverser une conjoncture économique délicate marquée souvent par une baisse du pouvoir d'achat des consommateurs. La concurrence sur les prix les plus bas s'est durcie sous l'effet d'importations en provenance d'Asie. Malgré ces conditions, Essilor a fait mieux que le marché.

Au Brésil, Essilor a réussi à augmenter ses volumes et son chiffre d'affaires. En Argentine, le groupe est sorti de la crise qui avait frappé ce pays avec un potentiel commercial intact et des équipes motivées. Le redémarrage a été spectaculaire, malgré un mix produit tiré vers le bas en raison de l'appauvrissement de la population. Dans les autres pays, à l'exception du Chili, les marchés ont pâti d'une conjoncture molle et de la concurrence de produits à bas prix. Essilor a, cependant, bien maintenu ses positions.

Reste du monde

Une mention particulière doit être réservée à l'Afrique du Sud dont les ventes ont crû de près de 20 %. Essilor, qui est numéro deux dans ce pays, y pratique une politique dynamique et va installer un centre de traitement antireflet pour servir ses clients locaux en 2004. Ailleurs, Essilor est présent dans un grand nombre de pays, notamment d'Afrique et du Moyen-Orient, à travers des distributeurs.

LES INSTRUMENTS

Essilor est numéro un mondial dans deux spécialités : les équipements de taillage de verres finis et les appareils de dépistage visuel. L'année 2003 a été globalement bonne, même si la progression du chiffre d'affaires (+ 2,7 % à périmètre et taux de change comparables) a été inférieure à celle de 2002.

L'année 2002, il faut le noter, avait été marquée par la livraison exceptionnellement importante d'équipements à de grandes chaînes américaines. En 2003, ces opérations ont été compensées pour partie seulement, mais la poursuite du développement des ventes aux opticiens indépendants a encore renforcé les parts de marché dans cette activité. Globalement, la stratégie de segmentation de la gamme continue à tirer les ventes avec une bonne rentabilité.

Pour les instruments de dépistage, 2003 a été une année de transition marquée par l'intégration de la société américaine Stereo Optical. Les ventes aux États-Unis ont été affectées par le manque de budget des États mais la rentabilité s'est maintenue.

LA PRODUCTION DES USINES ET LES INVESTISSEMENTS INDUSTRIELS

En 2003, le volume global de la production s'est maintenu autour de 180 millions de verres. Essilor a poursuivi la rationalisation de ses activités industrielles dans un contexte caractérisé par une légère chute du CR39 et une bonne croissance des matériaux à hauts indices et du polycarbonate.

Les produits de l'usine de Park Street en Floride ont continué à être transférés vers d'autres usines et l'activité de l'usine sera arrêtée en 2004. Le site ne conservera que des activités d'ingénierie, de recherche et de développement.

Des gains de productivité ont été réalisés comme chaque année et la rentabilité de l'outil industriel a été améliorée. Le très bon démarrage de la fabrication des verres d'indice 1,67 en Thaïlande fin 2002-début 2003 a été suivi par une amélioration du niveau de performance industrielle plus rapide que prévu. De nouvelles surfaces ont été ajoutées, notamment en Thaïlande pour faire face à l'augmentation des volumes en polycarbonate, ainsi que de nouvelles capacités de production pour le verre 1,67.

LES LABORATOIRES DE PRESCRIPTION

Les laboratoires d'Essilor se consacrent au surfaçage, aux traitements et au taillage montage des verres de prescription.

Aux États-Unis, après avoir achevé une profonde réorganisation de leur système informatique en 2003, les laboratoires d'Essilor poursuivent l'amélioration de leurs performances et de leur rentabilité. Une nouvelle organisation en huit régions a été mise en place pour accroître la proximité avec les clients et perfectionner le service.

En Europe, les laboratoires sont de plus en plus interconnectés entre eux et avec les réseaux de vente, permettant une internationalisation de la fabrication, une baisse du coût moyen et une flexibilité accrue dans la gestion des commandes.

À l'instar des laboratoires nord-américains, les centres de prescription du groupe développent progressivement leur service de taillage montage afin de livrer aux opticiens des verres entièrement montés. Ce service est particulièrement adapté aux besoins des grandes chaînes de distribution comme le démontre l'expérience réussie en Grande-Bretagne avec Dollond & Aitchison.

LA RECHERCHE ET LE DÉVELOPPEMENT

L'innovation est un axe fort d'Essilor et la recherche et le développement absorbent régulièrement près de 5 % du chiffre d'affaires. Grâce à cet effort, 30 à 35 % des ventes d'Essilor proviennent de produits de moins de trois ans.

Les deux grandes nouveautés, le verre Crizal® Alizé™ et le nouveau verre progressif Varilux® Ipseo™, illustrent les résultats de la R&D. Ces verres représentent deux prouesses technologiques, le micro usinage pour Varilux® Ipseo™ et l'application des nanotechnologies pour Crizal® Alizé™.

Parmi les faits marquants, il faut aussi retenir le démarrage du nouveau centre de recherche de Singapour en septembre. Ce centre a pour mission de faire de la veille technologique active et travaille en coopération avec le laboratoire de Singapour sur de nouveaux procédés pour les verres de prescription.

Par ailleurs, un accord cadre a été signé, en France, avec le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) et renforce un partenariat engagé depuis cinq ans. Une des retombées sera la création en 2004 d'un laboratoire mixte.

Enfin, 2003 marque l'arrivée de nouvelles équipes avec des savoir-faire très spécifiques : certaines acquisitions récentes ont concerné des entreprises ayant leur propre département de R&D. C'est le cas de Rupp und Hubrach qui dispose de techniques propres, par exemple dans le domaine des traitements et du surfaçage. BNL possède un savoir-faire reconnu dans le verre solaire et Specialty Lens Corp maîtrise le verre polarisé. Le groupe coréen, avec lequel Essilor s'est associé, a également ses propres équipes de recherche. Ces équipes très réactives seront maintenues dans leurs unités, tout en créant avec elles le maximum de synergies.

LES ACQUISITIONS

Le groupe a réalisé de nombreuses acquisitions en 2003. Les nouvelles sociétés représentent un chiffre d'affaires de plus de 160 millions d'euros environ en année pleine (74,5 millions d'euros en 2003). Les acquisitions ont porté essentiellement sur des laboratoires de prescription et de nouvelles technologies.

Aux États-Unis, le groupe a pris le contrôle de :

- Nassau Lens Company, le numéro un américain de la distribution de verres finis aux opticiens et optométristes. La société (400 personnes – CA 2002 : 62 millions de dollars), dont le siège est dans le New Jersey, dispose de 12 sites de distribution qui couvrent tout le territoire américain et de trois laboratoires de prescription. La distribution directe de verres finis a beaucoup progressé ces dernières années aux États-Unis et Essilor ajoute ainsi un nouveau canal de vente à son dispositif américain. Nassau a été consolidé à partir du 1^{er} juillet 2003.
- Omni Optical Lab (80 personnes – CA 2002 : 11 millions de dollars), à Beaumont dans le Texas, appartenait à Consolidated Vision, un groupe propriétaire d'une des dix premières chaînes américaines d'optique. Omni Optical Lab livre une large palette de produits à des magasins d'optique situés dans six états du sud des États-Unis.
- Optical Suppliers Inc., le plus grand laboratoire d'Hawaï (50 personnes – CA 2002 : 5 millions de dollars).

Au Canada, le groupe a acheté cinq laboratoires représentant une chiffre d'affaires total de 4 millions d'euros environ :

- Morrison Optical à Saskatoon, Saskatchewan ;
- Custom Surface à Winnipeg, Manitoba ;
- Optique de l'Estrie à Sherbrooke, Québec ;
- OPSG à London, Ontario ;
- Metro Optical Ltd à Edmonton, Alberta.

En Inde, Essilor a acquis les actifs de Vision Express, un laboratoire de prescription.

En Allemagne, BBGR, filiale d'Essilor a réalisé l'acquisition de Rupp und Hubrach (600 personnes - CA 2002 : 54 millions d'euros), son distributeur outre-Rhin. Rupp und Hubrach, numéro cinq du marché allemand des verres correcteurs, possède deux laboratoires de prescription, l'un en Allemagne, l'autre en Irlande. Rupp und Hubrach a été consolidé à partir du 1^{er} octobre 2003.

Deux acquisitions ont été réalisées dans le domaine des verres solaires :

- Specialty Lens Corp (40 personnes – CA 2002 : 4 millions de dollars) à Salt Lake City, Utah, États-Unis. SLC est spécialisée dans les verres correcteurs solaires polarisés qui suppriment l'éblouissement et la lumière réfléchissante sur les surfaces planes telles que l'eau, la neige ou les routes. Le marché du verre polarisé se développe rapidement à partir des États-Unis vers l'Europe et le Japon.

- BNL (60 personnes – CA 2002 : 11 millions d'euros) en France. BNL est un fabricant très innovant de verres afocaux (non correcteurs) solaires haut de gamme. BNL maîtrise également les techniques des verres polarisés en polycarbonate.

Enfin, il faut noter, dès le 1^{er} février 2003, la consolidation d'Essilor Korea, société en partenariat 50/50 avec le groupe sud coréen Samsung Trading Co. Ltd. Son chiffre d'affaires a représenté environ 32 millions d'euros en 2003.

LES ÉLÉMENTS FINANCIERS DE 2003

LES CHANTIERS ENGAGÉS EN 2003

L'année 2003 a été marquée dans le domaine financier par plusieurs chantiers importants.

Le groupe a procédé au remplacement des systèmes de *reporting* et de consolidation pour mettre en place un système commun à la comptabilité analytique et au *reporting* statutaire. Cela permet, pour la première fois, de présenter les comptes consolidés en format "coût des ventes", ce qui facilite la lisibilité des résultats.

La préparation du passage aux normes IFRS, prévu pour le 1^{er} janvier 2005, a également bien avancée. Essilor appliquant depuis longtemps la majorité des normes IAS, l'effort porte donc principalement sur :

- les normes actuellement non appliquées (notamment les parts de marché à reclasser en écarts d'acquisition (cf. note 1 de l'annexe aux comptes consolidés sur les normes IAS en vigueur non appliquées) ;
- les normes futures ou révisées qui devront être appliquées en 2005, et notamment : test de dépréciation sur les écarts d'acquisition non amortis (IAS 36 et 38), instruments financiers et comptabilité de couverture (IAS 39), paiements en actions ;
- ainsi que sur la présentation du compte de résultat.

Une équipe projet a été formée dès le début de 2003 et le département consolidation a été renforcé à cet effet. L'équipe, en étroite collaboration avec les Commissaires aux Comptes, a procédé à la revue de l'ensemble des normes nouvelles et révisées et à l'identification exhaustive des écarts avec les pratiques actuelles. Elle a défini un plan d'action qui doit permettre une adaptation aux nouvelles contraintes d'ici à la fin de l'exercice 2004.

En ce qui concerne IAS 36, des tests ont déjà été réalisés sur l'ensemble des survaleurs liées aux acquisitions et le groupe n'anticipe pas d'écarts significatifs entre les montants nets portés au bilan et les valeurs de marché. Dans le cadre d'IAS 39, l'ensemble des instruments financiers a été répertorié et les conséquences, sur les états financiers, de leur évaluation à la valeur de marché ont été mesurées. Les

procédures nécessaires à la qualification de la majorité de ces instruments en comptabilité de couverture sont mises en place progressivement afin de limiter l'impact de la valorisation des instruments relatifs aux flux futurs sur le compte de résultat.

Enfin, le département d'audit interne a poursuivi son action de formalisation des règles et des procédures du groupe en s'appuyant sur les nouvelles dispositions de la Loi de Sécurité Financière (voir le rapport du Président).

LE COMPTE DE RÉSULTAT

Coûts des ventes - charges d'exploitation

Ces éléments mettent en évidence une marge brute (chiffre d'affaires – coût des ventes) qui évolue positivement en pourcentage du chiffre d'affaires au cours des trois dernières années. En 2003, cette marge est passée de 59,7 % à 60,6 % du chiffre d'affaires (+ 0,9 point). Sa progression est liée directement à l'enrichissement du mix produit. En outre, les dépenses d'exploitation ont diminué de 0,4 point en pourcentage du chiffre d'affaires.

Le résultat d'exploitation et la marge opérationnelle

Le résultat d'exploitation a atteint 364,9 millions d'euros, en croissance de 7,1 % par rapport à 2002. La marge opérationnelle progresse de 1,3 point et s'est établie à 17,2 %, dépassant largement l'objectif de 16 % que le groupe s'était fixé en 2003. Cette forte progression provient :

- de l'augmentation de la marge brute et d'une bonne maîtrise des coûts d'exploitation ;
- d'une progression de la rentabilité, hors effet de change, dans toutes les zones géographiques du groupe, y compris aux États-Unis qui, malgré une année difficile, ont respecté leur plan d'amélioration de la profitabilité ;
- d'une amélioration sensible des résultats de Transitions ;
- du surplus exceptionnel de croissance des résultats des sociétés allemandes (Essilor Allemagne et Rupp und Hubrach) en fin d'année.

Le résultat financier

Le résultat financier a représenté une charge de 33,5 millions d'euros, en baisse de 8,6 % par rapport à 2002. Cette baisse est principalement due à la forte réduction de la dette nette. Les charges financières liées à l'obligation convertible émise en juin 2003 ont été compensées en très grande partie par les produits du placement de l'émission.

Les charges hors exploitation

Les charges hors exploitation ont atteint 14,9 millions d'euros contre 26,2 millions d'euros en 2002. Elles ne prennent plus en compte VisionWeb (- 5,1 millions d'euros en 2003) consolidée par mise en équivalence. À périmètre comparable, elles sont en baisse de 47,3 %.

(en millions d'euros)	2003	2002	Variation
Charges hors exploitation/ chiffre publié	- 14,9	- 26,2	-
dont profit comptable*	-	+ 8,2	-
dont VisionWeb	-	- 6,1	-
Charges hors exploitation en base comparable	- 14,9	- 28,3	- 47,3 %

* généré par l'augmentation de capital du groupe Bacou-Dalloz en mai 2002, dans lequel Essilor détient une participation minoritaire.

Les charges hors exploitation comprennent essentiellement :

- le provisionnement des charges liées à la fermeture de l'usine de Floride aux États-Unis en 2004 (9,6 millions d'euros) ;
- des coûts de restructuration et de réorganisation pour accroître l'efficacité des activités en Europe et aux États-Unis (2,4 millions d'euros).

À noter que le groupe a réalisé un produit exceptionnel (4,5 millions d'euros) sur la vente d'un immeuble de bureaux en région parisienne.

Le résultat courant

Le résultat courant s'établit à 316,4 millions en hausse de 13,9 %.

L'impôt sur les bénéfices

Le taux effectif d'impôt a atteint 28,5 % contre 28,2 % en 2002. Cette très légère appréciation est liée à une augmentation de l'impôt aux États-Unis ainsi qu'à la bonne performance de l'Allemagne où l'imposition se situe dans la fourchette haute de la moyenne européenne.

Le résultat des sociétés mises en équivalence

En 2003, le résultat des sociétés mises en équivalence intègre VisionWeb pour la première fois (quote-part d'Essilor - 5,1 millions d'euros). Par ailleurs, ce poste a été pénalisé par la baisse des résultats de Bacou Dalloz par rapport à l'an dernier. Au total, il ressort à - 2,9 millions d'euros en 2003 contre 6,6 millions en 2002.

La dotation aux amortissements des écarts d'acquisitions

L'amortissement des survaleurs a représenté 22,5 millions d'euros (- 4,9 %). Le recul vient du fait que la majorité des survaleurs est libellée en dollar, et ce malgré le nombre important d'acquisitions réalisées en 2003.

Le résultat net part du groupe et bénéfice net par action

Le résultat net du groupe a crû de 10 % à 200,6 millions d'euros et la marge nette progresse à 9,5 % contre 8,5 % en 2002. Le résultat net part du groupe atteint 200,3 millions d'euros (+ 9,8 %). Le bénéfice net par action ressort à 1,98 euros (+ 8,8 %).

LE BILAN

Les stocks et le besoin en fonds de roulement

Les stocks ont poursuivi leur baisse en 2003 (309,6 millions d'euros contre 325,2 millions en 2002) principalement grâce à la performance des équipes logistiques et à l'efficacité des systèmes d'information. La bonne maîtrise des stocks a contribué à la diminution du besoin en fonds de roulement en fin d'exercice.

Les investissements

(en millions d'euros)	2003	2002	2001
Investissements industriels nets de cessions	139,9	140,0	120,1
Amortissements (hors amortissements des survaleurs)	122,8	127,4	118,3
Investissements financiers	150,2	37,2	56,8
Autofinancement	354,0	335,4	286,4

L'ensemble des investissements industriels hors cessions a représenté 149,4 millions d'euros en 2003, soit 7 % du chiffre d'affaires consolidé. La partie consacrée aux laboratoires de prescription a fortement augmenté pour répondre aux besoins croissants d'équipements pour les traitements antireflet.

Les investissements financiers ont atteint 150,2 millions d'euros dont la majeure partie (124,2 millions) a été consacrée aux acquisitions réalisées en 2003 (voir chapitre "Acquisitions"), le solde représentant principalement l'achat d'actions propres.

La dette

(en millions d'euros)

Ressources d'exploitation	348	Investissements industriels	150
Augmentation de capital (salariés)	26	Variation BFR, change et provisions	- 41
Cessions d'immobilisations corporelles et financières	10	Dividendes	59
		Investissements financiers	150
		Diminution de la dette nette	66

L'accroissement de la rentabilité, la bonne performance du groupe, notamment au second semestre et la baisse du besoin en fonds de roulement ont permis à l'endettement du groupe de diminuer de 65,7 millions d'euros malgré une hausse des investissements totaux. La dette nette représente 97,4 millions d'euros fin 2003. À noter que le produit de l'obligation convertible émise en juillet 2003 a été intégralement placé en valeurs mobilières de placement. Cette opération n'affecte donc pas la montant de la dette nette.

Le ratio dette nette sur capitaux propres s'établit à 8 % contre 13 % en 2002, une réduction limitée par la stagnation de la situation nette due à l'importance des écarts de conversion.

Les ratios

- Résultat net / capitaux propres (ROE)

Le ratio résultat net sur capitaux propres est en augmentation pour s'établir à 16,6 % en 2003 contre 15 % en 2002. Il progresse régulièrement depuis trois ans, reflétant l'amélioration de la rentabilité du groupe.

- Résultat avant impôts et frais financiers / actif immobilisé + BFR (ROA)

Le ratio résultat avant impôts et frais financiers sur actif immobilisé + BFR est également en augmentation depuis quatre ans grâce à une attention particulière portée à la gestion des stocks et aux budgets d'investissements industriels. Il atteint 24,1 % en 2003 contre 21,2 % en 2002.

INFORMATIONS RELATIVES AU CAPITAL

ÉVOLUTION DU CAPITAL EN 2003

Le capital a été modifié par trois types d'opérations au cours de l'exercice :

- l'annulation de 800 000 actions propres, soit une réduction du capital social de 280 000 euros ;
- la création de 417 762 actions nouvelles résultant des levées d'options

de souscription d'actions pendant l'année 2003, soit une augmentation du capital social de 146 216,70 euros hors prime d'émission ;

- la création de 438 733 actions nouvelles souscrites par les Fonds Communs de Placement Groupe Essilor 5 et 7 ans à un prix préférentiel égal à 80 % de la moyenne des cours d'ouverture de l'action ordinaire des vingt séances de bourse précédant les décisions du Conseil d'Administration des 11 juin et 18 novembre 2003, soit respectivement 28,21 euros et 32,59 euros. Au total, l'augmentation du capital social a représenté 153 556,55 euros hors prime d'émission.

RÉPARTITION DU CAPITAL AU 31 DÉCEMBRE 2003

Au 31 décembre 2003, le capital social s'élevait à 35 959 037,80 euros, divisé en 102 740 108 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,35 euro.

	en capital	%	en droits de vote	%
Actionnariat interne (salariés français et étrangers)				
- FCPE Valoptec International	5 026 774	4,9	10 053 548	9,1
- FCPE Groupe Essilor 5 et 7 ans	2 632 000	2,6	4 678 974	4,3
- Essilor Shareholding Plan	328 874	0,3	328 874	0,3
- Actions au nominatif pur ou administré détenues par les salariés	1 224 181	1,2	2 219 684	2,0
SOUS-TOTAL	9 211 829	9,0	17 281 080	15,7
Public	92 258 442	89,8	92 622 262	84,3
Actions propres	1 269 837	1,2	-	-
TOTAL	102 740 108	100	109 903 342	100

À la connaissance du Conseil d'Administration, aucun actionnaire autre que le Fonds Commun de Placement d'Entreprise Valoptec International ne détient plus de 5 % des droits de vote.

Situation des options de souscription d'actions au 31 décembre 2003

		dont en 2003
Options attribuées	5 579 510	804 570
Options annulées	159 334	6 757
Options levées	2 488 113	417 762
Options restantes*	2 932 063	

* soit 2,85 % du capital au 31 décembre 2003.

Situation des options d'achat d'actions au 31 décembre 2003

		dont en 2003
Options attribuées	670 250	
Options annulées	12 336	7 086
Options levées	17 855	15 358
Options restantes*	640 059	

* soit 0,62 % du capital au 31 décembre 2003.

Le prix de levée des options de souscription ou d'achat est égal à la moyenne des cours (cours d'ouverture) des vingt séances de bourse précédant la décision du Conseil d'Administration. Aucun rabais n'a été accordé sur cette moyenne.

Actions détenues par la société

Au 31 décembre 2002, Essilor détenait 1 450 645 actions propres. Sur l'exercice, 635 008 titres ont été acquis par la société au prix moyen de 38,87 euros ; 800 000 titres ont été annulés ; 15 358 actions ont été cédées dans le cadre de l'exercice d'options d'achats à un prix de 31,24 euros ; et 458 obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes ont été converties. Au 31 décembre 2003, Essilor détenait un total de 1 269 837 actions propres, soit 1,2 % du capital.

ÉMISSION D'UNE OCÉANE EN JUILLET 2003

Essilor a procédé à l'émission d'une obligation d'un montant de 309 millions d'euros, convertible ou échangeable en actions Essilor nouvelles ou existantes (océane), d'une durée de sept ans avec option de remboursement au gré des porteurs au bout de cinq ans. L'objectif était de profiter d'une excellente fenêtre de marché, liée au faible niveau des taux d'intérêt long terme pour :

- anticiper le refinancement de lignes de crédit venant à échéance en 2004 et 2005 ;
- diminuer le coût moyen de l'endettement en sécurisant un financement à cinq/sept ans à un coût actuariel particulièrement avantageux (2,125 %).

Cette opération a remporté un grand succès et a été très largement sur souscrite.

L'obligation est cotée sur le marché Euronext à Paris depuis le 2 juillet 2003.

COMPTES SOCIAUX ET AFFECTATION DU RÉSULTAT 2003

Les comptes sociaux de l'exercice 2003 font apparaître les principaux éléments suivants :

(en millions d'euros)	2003	
Chiffres d'affaires	650	+ 2 %
Résultat d'exploitation	62	+ 12 %
Marge opérationnelle	9,5 %	-
Résultat courant	156	- 7 %
Résultat net	144	- 3 %

Le chiffre d'affaires de la maison mère, en progression de 2 %, a bénéficié d'une légère augmentation des ventes de verres sur le marché français, d'une activité soutenue du centre logistique vers les filiales européennes du groupe, notamment vers l'Allemagne et d'une augmentation sensible des ventes d'instruments. En revanche, la succursale de Porto Rico a affiché une baisse d'activité significative liée à la diminution des volumes de verres d'indice 1,5 en Amérique du Nord.

Le résultat d'exploitation affiche également une forte progression liée à une bonne maîtrise des dépenses d'exploitation et à l'augmentation des revenus en provenance des filiales, sous forme de royalties sur l'utilisation de procédés qui sont la propriété d'Essilor International ou de redevances sur l'utilisation de systèmes informatiques développés par Essilor International pour l'ensemble du groupe, et ce malgré des charges supplémentaires dues au déménagement de l'un des grands sites français.

Le solde financier est en baisse, les dividendes en provenance des filiales ayant légèrement diminué tandis que les charges financières ont augmenté du fait notamment des dépréciations de titres de participation et de la provision sur les actions propres qui correspondent aux options d'achat attribuées en 2000.

AFFECTATION DU RÉSULTAT 2003

(en euros)		
Résultat net de l'exercice	143 803 062,46	
Report à nouveau antérieur	- 12 329 773,90	
Affectation de la réserve légale	- 1 977,32	
Prélèvement sur les réserves de plus value à long terme	28 353 390,26	
TOTAL DISTRIBUABLE		159 824 701,50
DOTATIONS À LA RÉSERVE DE PLUS VALUE À LONG TERME	29 198 324,82	
Dividende statutaire	2 157 542,27	
Dividende complémentaire	54 665 809,49	
DIVIDENDE TOTAL	56 823 351,76	56 823 351,76
Précompte mobilier exigible	6 848 478,00	
Dotations aux autres réserves	62 000 000,00	
Report à nouveau	4 954 546,92	
		159 824 701,50

En 2003, conformément à la note 13-4 figurant dans l'annexe des comptes sociaux, la société a modifié le traitement comptable de ses engagements en matière de retraite et de médailles du travail.

La composition du résultat d'Essilor International en 2003 entraîne une hausse de la charge d'impôt qui pénalise le résultat net en baisse de 3 %.

Le Conseil d'Administration propose aux actionnaires de porter le dividende net de 0,50 euro par action à 0,56 euro par action, soit 0,84 euro avec l'avoir fiscal.

Cette distribution représente près de 28,4 % du résultat net consolidé (part du groupe) ce qui la situe dans la moyenne du marché boursier. La progression du dividende net par action est de 12 % et reflète les bonnes performances du groupe en 2003.

Le paiement du dividende interviendra le 18 mai 2004. Il s'effectuera exclusivement en numéraire.

Pour les cinq exercices précédents les dividendes payés ont été les suivants :

(en euros)	2002	2001	2000	1999	1998
ACTION ORDINAIRE					
Dividende net	0,50	0,41*	3,90	3,40	3,20
Impôt payé d'avance	0,25	0,20*	1,95	1,70	1,60
Rémunération globale	0,75	0,61*	5,85	5,10	4,80
ACTION À DIVIDENDE PRIORITAIRE SANS DROIT DE VOTE					
Dividende net	-	-	4,02	3,52	3,32
Impôt payé d'avance	-	-	2,01	1,76	1,66
Rémunération globale	-	-	6,03	5,28	4,98

* après division du titre par 10 en 2001.

AUTORISATIONS FINANCIÈRES

Renouvellement de l'autorisation donnée à la société de racheter ses propres actions

En mai 2003, l'Assemblée Générale Ordinaire avait autorisé le Conseil d'Administration à procéder, conformément aux dispositions des articles L.225-209 et suivants du Code de Commerce, à l'achat des propres actions ordinaires d'Essilor International représentant jusqu'à 10 % du nombre des actions composant le capital social à la date de l'achat, et ce pour une durée de 18 mois expirant le 16 novembre 2004. Le renouvellement de l'autorisation de rachat d'actions présentée à l'Assemblée du 14 mai 2004 est demandé aux conditions ci-après :

- ces achats pourront être réalisés à toutes fins et notamment, soit en vue de régulariser les cours, soit en vue de l'achat et de la vente en fonction des situations de marché, soit pour la remise d'actions à titre d'échange ou de paiement en particulier dans le cadre d'opération de croissance externe, soit en vue de l'attribution d'options d'achat d'actions au profit du personnel et des dirigeants du groupe, soit encore dans le cadre d'une politique de gestion patrimoniale et financière, notamment en vue de leur annulation ;
 - le prix maximum d'achat par action ordinaire étant fixé à 70 euros, et le prix minimum de revente par action ordinaire à 30 euros sous réserve des ajustements liés aux éventuelles opérations sur le capital social ;
 - les acquisitions effectuées devront respecter les règles prévues par le règlement de la Commission des Opérations de Bourse n° 90-04, en ce qui concerne les conditions et les périodes d'interventions sur le marché ;
 - l'achat, la cession ou le transfert des actions pourra être effectué et payé par tous moyens sur un marché réglementé ou de gré à gré (y compris par rachat simple, par instruments financiers ou produits dérivés, par la mise en place de stratégies optionnelles) et la part maximale du capital pouvant être transférée sous forme de blocs de titres pourra atteindre la totalité du programme de rachat d'actions.
- Cette autorisation est à donner pour une durée maximum de 18 mois.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Cette année, l'Assemblée Générale a un caractère ordinaire en l'absence d'autorisation financière à donner ou à renouveler par une Assemblée Générale Extraordinaire. L'Assemblée Générale Ordinaire fera l'objet d'une première convocation le 5 mai 2004 et se tiendra sur deuxième convocation le :

**Vendredi 14 mai 2004
à 10 heures 30
au Palais de la Bourse
Place de la Bourse - 75002 Paris**

PERSPECTIVES 2004

En 2004, Essilor poursuivra l'extension de ses gammes et mettra l'accent sur ses produits les plus récents :

- développement mondial de Varilux® Ipseo™ et de Crizal® Alizé™ ;
- élargissement de la gamme de verres à très haut indice 1,67 ;
- diffusion des verres à ultra haut indice 1,74 dans l'ensemble du réseau européen ;
- lancement d'un nouveau verre progressif pour petites montures.

De même, les efforts engagés dans les verres solaires seront poursuivis afin de développer des gammes de verres correcteurs pour toutes les formes de montures solaires.

En 2004, il est à prévoir un recul des ventes en Allemagne, suite à l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier de la suppression du remboursement des verres. Cependant, pour l'ensemble du groupe, la croissance organique du chiffre d'affaires devrait se situer autour de 5 % auquel s'ajoutera l'effet positif de l'entrée dans les comptes des quatorze acquisitions réalisées en 2003.

En 2004 encore, Essilor poursuivra sa politique d'acquisition ciblée ainsi que les efforts de productivité engagés dans chaque activité et sur chaque continent.

POLITIQUE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE (Loi sur les Nouvelles Réglementations Économiques)

Les informations présentées ci-dessous portent essentiellement sur la maison mère.

ASPECT SOCIAL

Essilor s'est engagé auprès de ses salariés à :

- favoriser leur développement et leur épanouissement personnel en leur offrant des possibilités d'évolution dans un groupe mondial, multiculturel et décentralisé ;
- fournir un environnement de travail qui respecte leur intégrité physique et morale quelle que soit leur origine ;
- leur assurer un traitement équitable en toutes circonstances ;
- développer l'employabilité interne et externe en leur facilitant l'accès à de la formation tout au long de leur carrière et en enrichissant leur poste et leur expérience par plus d'autonomie et de responsabilité ;
- favoriser l'accès au capital de l'entreprise dans un cadre d'actionnariat salarié responsable.

Article 1 a

Effectifs maison mère : 3 200 CDI + 149 CDD = 3 349 (total France) + 234 (Essilor Industries) = 3 583. Sur les 149 CDD, 110 (soit 74 %) correspondent à l'embauche de jeunes en formation (en alternance) dont les diplômés vont du BEP au BAC + 5.

Embauches : 149 CDI + 86 CDD = 235 au total.

Licenciements : il n'y a eu aucun licenciement économique collectif de plus de 9 salariés en France en 2003. 3 salariés ont été licenciés pour motifs économiques (suppressions de poste ou refus de modification du contrat de travail). 25 salariés ont été licenciés pour motif disciplinaire (insuffisance professionnelle ou inaptitude médicale).

Heures supplémentaires : en France, en 2003, 8 116 heures supplémentaires ont été effectuées.

Main-d'œuvre extérieure à la société : en France, sur les 270 travailleurs temporaires à temps plein, les 2/3 ont remplacé du personnel absent et le 1/3 restant a été embauché pour faire face à des hausses soudaines d'activité. 52 contrats temporaires de salariés intérimaires ont été transformés en CDI.

325 travailleurs extérieurs ont été employés en 2003. Ils se répartissent ainsi : 88 pour l'entretien des locaux, 133 pour l'informatique, 36 pour le gardiennage, 20 pour la restauration, 6 pour la sécurité et 42 pour d'autres fonctions.

Article 1 b

Informations relatives aux plans de réduction des effectifs et de sauvegarde de l'emploi, aux efforts de reclassement, aux réembauches et aux mesures d'accompagnement : sans objet, aucun licenciement économique collectif de plus de 9 salariés n'a été effectué en France en 2003.

Article 2

Organisation du temps de travail : l'accord d'entreprise du 30 mars 2000, entré en vigueur le 1^{er} septembre 2000, sur la réduction et l'aménagement du temps de travail définit l'organisation du temps de travail au sein d'Essilor.

Durée du temps de travail : pour les salariés en horaires centrés (1 421), l'horaire effectif de travail hebdomadaire est de 36h. Pour les salariés en équipe (893), l'horaire effectif de travail hebdomadaire est de 33h30. Pour les salariés au forfait horaire (219), l'horaire effectif de travail hebdomadaire est de 38h30. Il est par ailleurs attribué à ces personnels, 6 jours de RTT par an, ce qui porte respectivement l'horaire effectif de travail hebdomadaire à 35h, 32h30 et 37h30. Pour les salariés au forfait jours (680), le nombre de jours de travail annuel est de 216 et le nombre de jours de RTT par an peut varier de 9 à 13 selon les années. Les dirigeants et VRP (136), ne sont pas soumis à la réglementation en matière d'horaires. Ils bénéficient cependant de 10 jours de repos supplémentaire par an. 146 salariés bénéficient d'un contrat de travail à temps partiel ou à mi-temps.

Absentéisme : en 2003, le taux d'absentéisme s'établit à 5,8 %. Il se répartissait en maladie de moins de 6 mois pour 75,8 %, maternité pour 12 %, congés autorisés pour 5,2 %, convenances personnelles pour 2,7 %, accidents du travail pour 2,3 %, accidents de trajet pour 2,0 %, et obligations extérieures pour 0,0 % (chiffre négligeable).

Article 3

Rémunérations : la masse salariale totale versée en 2003 représente 118 660 352 euros.

Charges sociales (hors intéressement) : 51 320 566 euros.

Évolution : l'augmentation moyenne des rémunérations, toutes catégories confondues des salariés présents en 2002 et en 2003 est de 3,5 %.

Épargne salariale : dans le cadre des dispositions du titre IV du livre IV du code de travail français, il existe en France un plan d'intéressement des salariés aux résultats de l'entreprise ainsi que des plans d'épargne entreprise.

Égalité professionnelle : comme chaque année, le rapport sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes a été présenté par chaque établissement à son Comité d'Établissement en même temps que son bilan social. En 2003, une série d'indicateurs comparant la situation des femmes et des hommes a été présentée aux partenaires sociaux.

Article 4

Relations professionnelles : Essilor entretient des relations professionnelles avec les cinq syndicats représentatifs suivants : C.F.D.T., C.F.E.-C.G.C., C.F.T.C., C.G.T., C.G.T.-F.O.

Bilan des accords collectifs : un avenant à l'accord d'intéressement a été signé.

Article 5

Conditions d'hygiène et de sécurité : au cours de l'année 2003, Essilor a réaffirmé son engagement envers l'intégration de l'hygiène et de la sécurité dans ses sites. Des audits externes portant sur la situation du management de la santé et de la sécurité au travail ont été réalisés. Une démarche d'élaboration, de mise en œuvre et d'amélioration continue

d'un système de management de la santé et de la sécurité au travail a été lancée dans l'ensemble des sites de production en France et dans le monde. Elle a été initiée par la publication d'une politique de santé et de sécurité au travail qui prescrit l'inscription de la démarche dans le référentiel OHSAS 18001. Un site en France a été certifié en 2003.

En 2003, le service central hygiène sécurité et environnement s'est enrichi d'une compétence en ergonomie.

Accidents du travail : on a constaté 40 accidents de travail avec arrêt et 32 sans arrêt chez le personnel d'Essilor en 2003 ainsi que 13 accidents de travail avec arrêt et 5 sans arrêt chez le personnel intérimaire.

Maladies professionnelles : 10 notifications ont été observées en France en 2003. Elles relèvent du tableau 57 concernant les troubles musculo-squelettiques (TMS).

Article 6

Formation : les orientations générales de formation en 2003 ont privilégié les actions collectives ou individuelles répondant à un besoin global de l'entreprise, celles répondant à un besoin d'expertise métier, celles accompagnant le changement (technologique, organisation), celles permettant de maintenir l'employabilité des salariés et celles liées à la mobilité.

En 2003, pour l'ensemble des établissements français, la formation professionnelle a représenté 4,2 % de la masse salariale. Dans le cadre des plans de formation, 1 905 salariés d'Essilor en France ont suivi au moins un stage en 2003, soit 57 % de l'effectif. Plus de 3 500 stages ont été organisés, représentant près de 57 000 heures de formation.

Les domaines majeurs ont été : Environnement / Qualité / Santé et Sécurité (11 % des heures, 25 % des stagiaires), Informatique / Bureautique (15 % des heures, 20 % des stagiaires), Communication / Management (15 % des heures, 15 % des stagiaires), Technologie / Techniques Métier (15 % des heures, 15 % des stagiaires), Langues (15 % des heures, 14 % des stagiaires), Administration / Commercial / Gestion (7 % des heures, 7 % des stagiaires).

Des formations diplômantes ont représenté plus de 16 % des heures pour 34 stagiaires.

Article 7

Emploi et insertion des travailleurs handicapés : en 2003, Essilor a employé 127 salariés handicapés en France, dont 96 employés ou ouvriers, 25 agents technique ou de maîtrise et 6 cadres.

Article 8

Œuvres sociales : en France, en 2003, Essilor a participé au financement des œuvres sociales de prévoyance (garanties, frais de santé, incapacité, invalidité, décès) pour un montant de 4 364 951 euros, et de retraites supplémentaires pour un montant de 2 543 343 euros.

La part patronale versée pour les transports s'est montée à 1 769 336 euros, celle versée pour les tickets restaurants à 876 574 euros.

La dotation totale aux activités sociales et culturelles des différents comités d'entreprise s'est montée à 1 179 663 euros, soit 1,15 % de la masse salariale et 210 939 euros ont été attribués au budget de fonctionnement de ces comités d'entreprise.

Essilor a versé 430 649 euros au titre de l'abondement pour le Plan Chèques Vacances dont bénéficient 691 salariés.

La subvention de 0,45 % au logement a représenté un montant de 435 764 euros.

Le coût des visites médicales a été de 246 528 euros.

Essilor offre en outre, dans le cadre de règles définies, une fourniture d'équipements optiques à son personnel et prend à sa charge le coût des médailles d'honneur du travail et des médailles du syndicat de l'optique en y associant une gratification établie selon un barème défini. L'entreprise prend à sa charge le paiement des journées d'absence accordées aux mères ou aux pères pour s'occuper de leur enfant malade selon des règles définies.

Article 9

Impact territorial en matière d'emploi et de développement régional, importance de la sous-traitance, respect par les filiales des conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail (O.I.T.) : en 2003, Essilor a signé le Pacte Global initié par le Secrétaire Général de l'ONU après la conférence de Johannesburg en 2002, confirmant ainsi une adhésion de longue date aux principes qui le sous-tendent. Par sa responsabilité d'employeur, Essilor participe au développement des régions où ses sites de production sont installés, contribue directement à l'enrichissement des connaissances et des conditions de vie des femmes et des hommes qui travaillent dans le groupe, et indirectement à celui de leurs familles, et, au-delà, concourt au progrès des populations qui travaillent et vivent à proximité.

L'importance de la sous-traitance chez Essilor en France en 2003 s'établit à 11 % du total des achats. En 2003, Essilor a revu ses conditions générales d'achat en y intégrant des aspects sociaux et environnementaux.

Essilor et ses filiales respectent les conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail. Les procédures mises en place, la coordination des ressources humaines sur le plan international au niveau le plus élevé (Comité Exécutif) et ses relais au niveau des zones ou au niveau des métiers ainsi que les différentes structures mises en place permettent de s'en assurer.

Le Comité Européen de Dialogue et d'Information Essilor rassemble les représentants de chaque filiale des pays de l'Union Européenne où Essilor possède une activité directe.

L'ensemble des sites de production du groupe gère l'information concernant les ressources humaines selon les structures du bilan social d'entreprise français.

ASPECT ENVIRONNEMENTAL

Bien que la nature de l'activité d'Essilor ait des effets limités sur l'environnement, le groupe s'est engagé très tôt dans une démarche volontaire afin de connaître avec précision les conséquences, même légères, de ses différentes activités, en utilisant le référentiel ISO 14000.

Article 1

Consommations de ressources, déchets, rejets et nuisances :

Eau : 319 288 m³.

Matières premières : les principales matières premières utilisées par Essilor en France en 2003 sont 700 tonnes de monomère de CR 39 pour ses verres ophtalmiques d'indice correspondant au standard du marché et 210 tonnes pour les autres indices. Essilor a utilisé 425 tonnes de granulé de polycarbonate pour ses verres ophtalmiques légers et recyclables à très haute résistance mécanique.

Énergie : 64,7 GWh.

(Électricité : 48,0 GWh / Gaz : 16,25 GWh / Fuel : 0,45 GWh).

Tri sélectif : 80 % des sites en France ont mis en place un tri sélectif des déchets en plus du tri obligatoire des déchets industriels banals et des déchets industriels spéciaux.

Traitement des eaux usées : toutes les usines en France traitent leurs eaux avant rejet, le traitement pouvant être constitué d'une simple neutralisation, d'un système de décantation, de l'élimination des huiles, ou d'une combinaison des précédents, ou d'une station complète de traitement.

Rétention : tous les stockages de produits chimiques font l'objet d'un dispositif de rétention pour éviter l'infiltration potentielle de produits polluants dans le sol ou l'eau en cas d'incident.

Bruit : en 2003, Essilor a transféré certains départements situés à Créteil à Vincennes. L'emménagement dans ce nouvel établissement a suscité la plainte auprès de la mairie par quelques personnes du voisinage se disant gênées par le ronronnement généré par la mise en route de la climatisation pendant la nuit. Essilor accompagne d'un suivi régulier la résolution de cette nuisance sonore par le propriétaire de l'immeuble. Cette résolution est actuellement en cours.

Odeurs : aucune plainte concernant les nuisances olfactives n'a été signalée en France en 2003.

Article 2

Équilibre biologique, milieux naturels, espèces protégées : les systèmes de management environnementaux mis en place chez Essilor intègrent les mesures destinées à limiter, le cas échéant, les atteintes à l'équilibre biologique, aux milieux naturels, aux espèces animales et végétales protégées.

Article 3

Certifications : les trois sites de production en France sont certifiés ISO 14001. (Voir autres certifications ISO 14001 ci-dessous, article 9.)

Article 4

Conformité : les systèmes de management environnementaux mis en place chez Essilor intègrent les mesures destinées à assurer la conformité de l'activité de la société aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Article 5

Dépenses engagées : en 2003, les dépenses engagées pour prévenir les conséquences de l'activité de la société sur l'environnement se sont élevées à 639 875 euros. Cette information concerne trois sites de production, le centre de recherche et de développement et deux unités de prescription, soit 6 sites situés en France.

Article 6

Services internes, organisation et gestion de l'environnement : le service central hygiène sécurité et environnement offre à son réseau de correspondants une assistance par téléphone, par fax ou grâce à son site intranet. Dans la démarche de certification ISO 14001, la mise en place sur chaque site d'une politique environnementale compte parmi ses objectifs reconduits l'effort de communication et d'éducation auprès du personnel. En 2003, par exemple, une cassette VHS a été réalisée à partir de la mise en place du système de management environnemental sur l'un des sites français et diffusée par le réseau des ressources humaines lors de la semaine du développement durable. Les moyens consacrés à la prévention et à la réduction des risques pour l'environnement permettent de réaliser les plans d'action définis chaque année par la fixation des objectifs et cibles. Enfin, et malgré la très faible probabilité d'occurrence, chaque site a mis en place une organisation permettant de faire face à des accidents de pollution qui pourraient avoir des conséquences, même légères, au-delà des établissements de la société.

Article 7

Provisions et garanties : Essilor n'a enregistré aucun montant au titre de provisions et garanties pour risques en matière d'environnement en 2003.

Article 8

Indemnités : Essilor n'a eu à verser aucune indemnité en exécution d'une décision judiciaire en matière d'environnement et n'a eu par conséquent aucune action en réparation à mener.

Article 9

Objectifs assignés aux filiales à l'étranger : L'objectif principal assigné à toutes les filiales d'Essilor à l'étranger est d'être en parfaite conformité avec les réglementations applicables.

À partir de ce principe fondamental, Essilor a engagé ses sites de production à l'étranger dans une démarche de mise en place de systèmes de managements environnementaux. Les sites de production du Brésil, des États-Unis, d'Irlande, des Philippines et de Thaïlande sont certifiés ISO 14001 (soit 5 sites certifiés hors de France et 8 au total). Les autres sites de production du groupe sont en cours de certification. Fin 2003, en comparaison avec fin 2002, et sur le même périmètre mondial, 4 sites supplémentaires dans le monde ont obtenu la certification ISO 14001 de leur système de management de l'environnement.

De même, Essilor a engagé ses sites de production à l'étranger dans une démarche de mise en place de systèmes de management de la santé et de la sécurité au travail. Le site de production de Chine, les deux sites des Philippines et celui de Thaïlande ont déjà obtenu la certification OHSAS 18001 (soit 4 sites certifiés hors de France et 5 au total). Fin 2003, en comparaison avec fin 2002, et sur le même périmètre mondial, 4 sites supplémentaires dans le monde ont obtenu la certification OHSAS 18001 de leur système de management de la santé et de la sécurité au travail.

Dans le cadre de l'épargne salariale du groupe, une grande partie des salariés d'Essilor dans le monde a la possibilité de participer, aux États-Unis et à Porto Rico, à un plan intitulé Essilor Shareholding Plan et dans les autres pays à un fonds intitulé Valoptec International. Grâce à ces systèmes, plus de six mille salariés du groupe possèdent des actions Essilor.

RAPPORT SPÉCIAL DU PRÉSIDENT

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Conformément à l'article 117 de la loi n° 2003-706 dite de "sécurité financière", et donc en application des dispositions de l'article L.225-37, alinéa 6 du Code du Commerce, je rends compte par le présent rapport :

- des conditions de préparation et d'organisation des travaux de notre Conseil d'Administration au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2003 ;
- des procédures de contrôle interne mises en place par la société ;
- et des limitations que le Conseil d'Administration apporte aux pouvoirs du Directeur Général ;

afin de faire connaître les processus et les méthodes de travail de notre entreprise.

PRÉPARATION ET ORGANISATION DES TRAVAUX DE VOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration a adopté lors de sa séance du 18 novembre 2003, un règlement intérieur qui régit son fonctionnement et incorpore l'essentiel des recommandations sur le gouvernement d'entreprise. Il a également adopté sa charte de l'administrateur.

Fréquence des réunions du Conseil

Au cours de l'exercice écoulé, le Conseil d'Administration s'est réuni cinq fois au siège social, aux dates fixées dans le calendrier établi en 2002, à savoir les 30 janvier, 12 mars, 11 juin, 10 septembre et 18 novembre 2003.

Convocations du Conseil

Conformément au règlement intérieur, les administrateurs ont été convoqués sept jours au moins avant chaque réunion par lettre simple. En application de l'article L.225-238 du Code de Commerce, les Commissaires aux Comptes de la société ont été convoqués aux réunions du Conseil qui ont examiné et arrêté les comptes intermédiaires et les comptes annuels.

Information des administrateurs

Tous les documents nécessaires pour informer les administrateurs sur l'ordre du jour et sur toutes les questions qui sont soumises à l'examen du Conseil ont été joints à la convocation ou bien ont été adressés ou remis dans un délai raisonnable, préalablement à la réunion.

Procès-verbaux

Les projets de procès-verbaux des réunions du Conseil ont été adressés à tous les administrateurs au plus tard le jour de la convocation à la réunion suivante.

Comités d'études

Depuis 1997, le Conseil d'Administration, sur proposition de son Président, a créé trois comités d'études permanents d'administrateurs : le Comité des Comptes, le Comité des Mandataires Sociaux et le Comité Stratégique. Les règles régissant la composition et les

attributions de ces comités permanents ont été formalisées dans le règlement intérieur adopté le 18 novembre 2003.

Le Comité des Comptes s'est réuni deux fois pour se prononcer sur les comptes de l'exercice 2003 ; une première fois, le 8 septembre 2003 pour examiner les comptes consolidés semestriels puis, une seconde fois, le 1er mars 2004 pour examiner les comptes consolidés définitifs de l'exercice 2003. Le Comité a entendu respectivement le Directeur Financier, le Directeur de l'Audit Interne, ainsi que les Commissaires aux Comptes du groupe, qui ont commenté les comptes, les missions d'audit et répondu aux diverses questions.

Le Comité des Mandataires s'est réuni deux fois au cours de l'année 2003 et s'est prononcé sur la nomination et la rémunération des mandataires sociaux, ainsi que sur l'attribution d'options de souscription et/ou d'achat d'actions aux dirigeants du groupe, en fonction des autorisations données par les assemblées générales d'actionnaires.

Le Comité Stratégique s'est réuni à trois reprises, et a été consulté plus particulièrement sur le budget et les re-prévisions d'activité de l'exercice 2003, le plan à cinq ans de l'entreprise et la stratégie de croissance externe du groupe. Par ailleurs, au cours de ces réunions, le Comité a été informé sur le détail des comptes consolidés trimestriels (non publiés) et a pu débattre de l'activité et la stratégie des zones États-Unis et Europe, en présence des directeurs de ces deux zones géographiques.

Chaque comité a informé le Conseil du déroulement de ses missions et des propositions qui en découlent.

Décisions et informations du Conseil d'Administration

Au cours de l'exercice 2003, le Conseil d'Administration a eu connaissance, examiné ou adopté notamment, les points suivants :

- l'activité du groupe ;
- les choix stratégiques ;
- les comptes intermédiaires, définitifs et prévisionnels ;
- les questions sociales ;
- les projets et les opérations de croissance externe ;
- les conventions "réglementées" courantes ;
- le montant des garanties accordées par la société ;
- les augmentations de capital au bénéfice des salariés et l'abondement de l'entreprise ;
- les attributions d'options de souscription d'actions ;
- le programme de rachat d'actions ;
- la rémunération des dirigeants sociaux ;
- la répartition des jetons de présence ;
- la réduction de capital social par annulation de 800 000 actions autodétenues ;
- l'émission de 6 040 212 obligations à options de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ;
- l'adoption d'un règlement intérieur et d'une charte de l'administrateur.

Un complément d'information se trouve au paragraphe sur le gouvernement d'entreprise de notre document de référence.

COMPTE RENDU DES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE MISES EN PLACE PAR ESSILOR INTERNATIONAL S.A.

Objectifs de la société en matière de procédures de contrôle interne :

- d'une part, veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations, ainsi que les comportements des personnels, s'inscrivent dans le cadre défini par les orientations données aux activités de l'entreprise par les organes sociaux, par les lois et règlements applicables, et par les valeurs, normes et règles internes à l'entreprise ;
- d'autre part, vérifier la qualité des informations comptables, financières et de gestion, qu'elles soient destinées aux organes sociaux de l'entreprise, aux autorités de contrôle ou de tutelle ou aux actionnaires et au public.

L'un des objectifs du système de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques d'erreurs ou de fraudes notamment dans les domaines économiques, financiers et juridiques auxquels sont exposées la société et ses filiales en France et à l'étranger. Comme tout système de contrôle, il ne peut donner une garantie absolue que de tels risques d'erreurs ou de fraudes ont été totalement éliminés ou maîtrisés.

Cependant, un pilier essentiel, bien que n'étant pas une procédure formelle du système de contrôle, est la culture de parole et d'éthique ainsi que les valeurs fondamentales du groupe Essilor : la confiance, l'esprit du groupe, la réactivité, la solidarité et la forte sensibilisation orale à l'éthique sont des réalités historiques.

Un code de valeurs est abordé dans la charte de l'association Valoptec, association composée des actionnaires salariés actifs et retraités de la société Essilor. L'objectif de cette association est de " rechercher les conditions économiques et sociales d'une saine gestion des sociétés du groupe ". Cette charte véhicule des images de respect et de confiance dans la personne humaine. Les salariés ne signent pas cette charte en entrant chez Essilor car c'est un état d'esprit à part entière. Les membres de Valoptec ainsi que l'ensemble des salariés, de par leurs avoirs financiers, détiennent environ 15 % des droits de vote d'Essilor.

La permanence de ces valeurs est, par ailleurs, assurée par la grande stabilité des équipes de direction et, globalement, par un faible turnover dans l'ensemble du groupe.

Le Conseil d'Administration d'Essilor International S.A. a confirmé toute l'importance qu'il accorde avec la Direction Générale aux différentes structures de contrôle interne. La Direction Générale définit les principes généraux et s'assure de leur correcte mise en place au sein du groupe. Elle s'appuie sur les différents responsables opérationnels et fonctionnels, membres du Comité Exécutif, suivant leurs champs de compétences respectifs et dans le cadre d'une organisation par pays, zone géographique et technicités. Le Directeur Financier et le Directeur Juridique sont également membres de notre Comité Exécutif.

Présentation de l'organisation générale des contrôles internes :

Les départements plus spécifiquement liés à l'activité de contrôle sont :

- **audit interne** : rattaché au Président-Directeur Général, son organisation est décentralisée dans les zones Amérique, Europe, Asie. L'audit interne contrôle l'application des règles Groupe selon un plan annuel revu et approuvé par la Direction Générale et le Président du Comité des Comptes, propose des améliorations dans ses rapports de mission pour renforcer la conformité ou l'efficacité des dispositifs de contrôle interne, communique les résultats des audits au Président, au Directeur de zone concerné, à la Direction Financière, à la Direction Juridique et aux audités, et se charge du suivi des recommandations. L'audit interne rencontre périodiquement le Président du Comité des Comptes pour faire le point des actions entreprises ainsi que la synthèse des observations et recommandations formulées.

- **consolidation** : assure l'élaboration de comptes de résultats et de bilans consolidés trimestriels en cohérence avec la politique générale du groupe à partir de la comptabilité des différentes filiales ajustées aux normes groupe ainsi que le suivi trimestriel des flux et des bilans de chacune des entités juridiques du groupe. Le croisement régulier des suivis internes permet de valider la cohérence de l'information financière et de remonter et de traiter les éventuelles anomalies.

- **contrôle de gestion** : assure le rôle d'aide à la décision et de suivi mensuel des résultats de chacune des entités et *business units* du groupe. Il produit le *reporting* mensuel consolidé, élabore le budget consolidé, contrôle le suivi mensuel des écarts, et assure la cohérence des prix de transfert. Les contrôleurs de gestion ont un double rattachement opérationnel et fonctionnel.

- **développement durable** : permet d'anticiper, de réagir et d'alerter le management sur les évolutions de l'activité et les conséquences économiques, humaines et environnementales des différentes initiatives du groupe et publie des informations extra-financières.

- **hygiène et sécurité** : rattaché à la Direction des Ressources Humaines, il met en place une organisation en vue d'appliquer et d'améliorer une politique commune de prévention des risques et d'hygiène, de protection de la santé et de protection de l'environnement.

- **juridique** : la Direction Juridique a une mission de conseil auprès de l'ensemble des directions du groupe et de ses filiales, de négociation et de rédaction d'actes et de contrats, de veille et de dépôts de propriété intellectuelle. Elle permet ainsi de répondre aux questions juridiques auxquelles se trouve confronté l'ensemble des services du groupe dans un contexte réglementaire et légal à caractère international complexe et contraignant. Elle contrôle la bonne exécution de nos engagements contractuels. Par ailleurs, son service assurances a une politique de prévention et de protection en organisant d'une part, des visites et des contrôles de sites et d'autre part, par la mise en place de programmes d'assurances internationaux.

● **qualité** : a pour mission de mettre en place et faire évoluer un système qualité homogène et cohérent permettant de livrer des produits satisfaisants pour nos clients sous les aspects qualité produit, délais, service et coût.

● **trésorerie** : assure l'organisation des flux, la couverture des risques de change et de taux, le financement et l'autonomie financière du groupe, et la gestion de la relation bancaire. Elle a aussi un rôle de conseil et d'aide aux filiales sur toutes leurs questions concernant leur propre gestion de trésorerie et l'évolution de la situation de trésorerie de chacune des filiales.

Les textes de référence, les normes et les procédures qui structurent les contrôles internes

Le Manuel Administratif et Financier (MAF) regroupe les politiques et procédures obligatoires du groupe applicables par les différents métiers d'Essilor (achats, communication, finance, juridique, opérations, recherche et développement, ressources humaines...). Ces procédures sont regroupées par process (immobilisation, stocks, ventes/clients, trésorerie, achats, provisions de passif/engagements hors bilan, fiscalité, frais de R&D et de démarrage, comptabilité industrielle, engagements, assurance, personnel et ressources humaines, juridique, consolidation). Il est mis à jour annuellement.

Un système de *reporting* et de consolidation statutaire "Figures" : le glossaire attaché au système précise pour chaque module les éléments devant être saisis en conformité avec les règles groupe (compte de résultats, bilan, annexes, trésorerie, stocks, investissements, définition des flux, définition des activités).

Le groupe dispose pour "l'amont" (fabrication/logistique) et pour "l'aval" (prescription/distribution) de nombreux systèmes informatiques pour assurer la gestion, le suivi, l'analyse et la sécurisation de nos activités. D'autre part, nous avons une charte intranet international dont le but est de coordonner les diverses actions relatives à la circulation et au partage de l'information via l'intranet d'Essilor.

Essilor est intégré à l'indice spécialisé dans le développement durable FTSE4GOOD Europe.

Nous avons une charte en France et aux États-Unis pour la prévention de toute forme de discrimination illicite renforçant la vigilance du groupe contre toute situation en opposition à ses valeurs.

17 usines sont certifiées ISO 9001, 10 usines sont aussi certifiées ISO 14001 et 5 usines OHSAS 18001.

Nous disposons également de conditions générales de vente, d'achat, d'un code de déontologie boursière et de procédures en matière d'engagements.

Descriptif synthétique des procédures de contrôle mises en place

Les contrôles internes mis en œuvre reposent sur une organisation et des méthodologies. Ils concernent l'ensemble des entités du groupe et sont suivis par différents acteurs ou structures exerçant des activités de contrôle en accord avec les références et documentation diffusées dans le groupe.

L'identification des risques principaux du groupe (risques du marché, industriels, environnementaux) est effectuée chaque année lors de l'élaboration du Plan Moyen Terme (PMT), plan glissant sur 5 ans. Chaque direction identifie les risques de son secteur, les analyse et la stratégie globale est définie en tenant compte de ceux-ci. En cas de changement ou d'incident qui pourraient avoir un impact significatif sur l'atteinte des objectifs, notre réactivité est forte et la stratégie (globale ou d'un secteur donné) est revue en conséquence. Au niveau local, l'identification des risques est de la responsabilité des directeurs de zone ou de filiales. Toutes ces informations concernant les risques et leur couverture sont remontées aux différents directeurs, membres du Comité Exécutif.

Nous avons environ 160 entités juridiques qui sont en majorité des filiales directes de la maison-mère. En ce qui concerne les niveaux d'autorité les responsabilités sont clairement définies entre les différents dirigeants et cadres du groupe avec des délégations de pouvoir ; les relations fonctionnelles transversales sont très fortes. Pour les fonctions centrales (par exemple, contrôle de gestion, juridique, RH), il y a un double rattachement : local et fonctionnellement au responsable groupe. En ce qui concerne les opérations, chaque directeur d'usine est rattaché hiérarchiquement au directeur des usines de sa zone, qui lui même est rattaché au Directeur des Opérations monde. Pour la partie commerciale, chaque directeur de filiale est rattaché au directeur de sa zone, membre du Comité Exécutif.

Les différents *reportings*, rapports ou contrôles d'organismes extérieurs (mensuels ou trimestriels) nous permettent de suivre et de contrôler l'activité de nos filiales dans des domaines tels que financier, activités des filiales, accidents du travail, contrôles hygiène et sécurité, contrôles APAVE, certifications ISO, développement durable, logistique (mensuel), sinistres assurances, litiges...

Procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information financière et comptable

Le processus budgétaire démarre en juillet avec une implication forte des zones (analyse des volumes/échanges marketing central/logistique/zones). Des objectifs et directives sont donnés par la Direction Générale en septembre. Ces directives sont intégrées dans les budgets de chaque entité que l'équipe de direction présente (ainsi que sa stratégie pour l'année à venir) à la Direction Générale ou à la Direction Financière lors de sessions se tenant sur novembre et décembre. La consolidation de l'ensemble des budgets se termine fin novembre avec une officialisation en décembre. Le contrôle de gestion joue un rôle majeur dans tout ce processus et s'assure de l'homogénéité de l'ensemble et du suivi des directives pour chaque secteur d'activité.

Les réalisations sont suivies et analysées chaque mois à travers notre système de *reporting* "Figures" lequel permet à la fois l'analyse du business et la consolidation statutaire. Toutes les entités sont entrées dans le système y compris les sociétés non consolidées.

Pour la consolidation statutaire, les données bilantielles sont remontées chaque trimestre en addition des données mensuelles. Le service consolidation contrôle les données entrées dans le système et s'assure de leur conformité aux règles groupe.

Les procédures de consolidation mises en place ont pour objectif d'assurer :

- une conformité des données aux règles en vigueur (normes IAS, normes groupe, instructions de l'AMF...) par les procédures générales du groupe et les instructions particulières envoyées aux entités ;
- une fiabilité de l'information financière qui est produite, par tous les contrôles inhérents au système ou effectués par les différents départements de la Direction Financière (contrôle de gestion, consolidation, trésorerie) et ce dans les délais exigés ;
- l'intégrité des données grâce aux sécurités du système.

Les procédures de suivi des engagements hors bilan et de suivi des actifs font partie des procédures incluses dans le MAF. Il est notamment précisé les engagements qui doivent être enregistrés directement dans les comptes et ceux qui sont à déclarer hors bilan. Les informations nécessaires à ces engagements sont incluses dans notre système de *reporting*.

L'ensemble des procédures incluses dans le MAF est applicable par toutes les sociétés du groupe qu'elles soient consolidées ou non et le contrôle de l'application est du ressort des auditeurs internes lors de leurs audits. En outre, les Commissaires aux Comptes prennent connaissance des systèmes comptables et de contrôle interne pour planifier leurs missions et concevoir leurs approches d'audit. De même

à chaque clôture, un package de l'information financière est présenté par la Direction Financière au Comité des Comptes. Lors de ces réunions auxquelles assistent les Commissaires aux Comptes, sont discutées toutes les transactions significatives et les options comptables majeures prises pour la couverture des risques potentiels.

Enfin, les Commissaires aux Comptes ont pour mission de certifier que les comptes, au regard des principes comptables, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat du groupe Essilor.

Prospective

Au titre de l'exercice 2003, le département audit interne a réalisé une revue de l'environnement de contrôle interne du groupe Essilor, notamment à travers l'élaboration d'un questionnaire à l'ensemble des membres de la Direction Générale, du Comité Exécutif et des membres des comités rattachés au Conseil d'Administration. Une appréciation de l'adéquation des procédures et des contrôles au niveau d'Essilor et de ses filiales aura lieu lors d'étapes ultérieures.

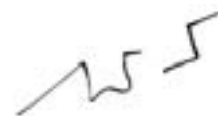
Le groupe poursuivra sa démarche de constante amélioration de la qualité et de la documentation de ses systèmes de contrôle interne. Des chantiers d'amélioration sont en cours de définition. Ils pourraient porter notamment sur le mode de formalisation de l'analyse des risques sur l'ensemble des métiers du groupe, sur le renforcement de la sécurisation de l'accès à l'information et éventuellement sur un accroissement des ressources du département d'audit interne.

POUVOIRS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Je vous précise qu'aucune limitation n'a été apportée aux pouvoirs du Directeur Général.

Charenton, le 3 mars 2004

Xavier Fontanet



RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE RAPPORT SPÉCIAL DU PRÉSIDENT

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la société Essilor International et en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L.225-235 du Code de Commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du Code de Commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2003.

Sous la responsabilité du Conseil d'Administration, il revient à la direction de définir et de mettre en œuvre des procédures de contrôle interne adéquates et efficaces. Il appartient au Président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société. Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent

de notre part les informations et déclarations contenues dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons, conformément à la doctrine professionnelle applicable en France, pris connaissance des objectifs et de l'organisation générale du contrôle interne, ainsi que des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, présentés dans le rapport du Président.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la description des procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du Président du Conseil d'Administration, établi en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L.225-37 du Code de Commerce.

Paris, le 12 mars 2004

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit
Liliane Tellier



Cabinet Dauge et Associés
Gérard Dauge



COMPTES CONSOLIDÉS

Principales données consolidées [page 21](#) | Compte de résultat consolidé [page 22](#) | Tableau des flux de trésorerie consolidés [page 23](#)
 Bilan consolidé [page 24](#) | Annexe aux comptes consolidés [page 26](#) | Rapport des Commissaires aux Comptes [page 52](#)

PRINCIPALES DONNÉES CONSOLIDÉES AU 31 DÉCEMBRE 2003

(en millions d'euros, sauf données par action)	2003	2002	2001
COMPTE DE RÉSULTAT			
Chiffre d'affaires	2 116	2 138	2 070
Résultat d'exploitation	365	341	311
Résultat courant	316	278	233
Résultat net part du groupe	200	182	143
Résultat net (part du groupe) par action ordinaire*	1,98	1,82	1,43
Résultat net retraité (part du groupe) dilué par action*	1,95	1,81	1,43
BILAN			
Capital	36	36	35
Capitaux propres part du groupe	1 206	1 212	1 207
Endettement net	97	163	321
Valeurs immobilisées nettes	1 049	1 088	1 199
Total du bilan	2 495	2 158	2 149

* après division par 10 de la valeur nominale de l'action intervenue en 2001.

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2003

(en milliers d'euros)	Notes	2003	2002	2001
Chiffre d'affaires	2	2 116 419	2 138 269	2 070 379
Coût des produits vendus		- 834 175	- 861 757	- 896 781
Autres charges d'exploitation		- 917 391	- 935 930	- 862 999
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		364 853	340 582	310 599
RÉSULTAT FINANCIER	4	- 33 518	- 36 670	- 48 298
RÉSULTAT HORS EXPLOITATION	5	- 14 961	- 26 183	- 29 007
RÉSULTAT COURANT		316 374	277 729	233 294
Impôt sur les résultats	6	90 319	78 289	69 218
RÉSULTAT NET SOCIÉTÉS INTÉGRÉES		226 055	199 440	164 076
Résultat des sociétés mises en équivalence		- 2 880	6 637	2 647
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	8	22 517	23 670	23 927
Intérêts minoritaires		327	54	220
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE		200 331	182 353	142 576
Résultat net (part du groupe) par action ordinaire*		1,98	1,82	1,43
Nombre moyen d'actions ordinaires* (milliers)		101 099	100 141	99 049
Résultat net (part du groupe) dilué par action*		1,95	1,81	1,43
Nombre moyen dilué d'actions ordinaires* (milliers)		104 331	100 667	99 833

* le bénéfice par action et le nombre d'actions sont calculés après division par 10 de la valeur nominale de l'action intervenue en 2001.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2003

(en milliers d'euros)	2003	2002	2001
BÉNÉFICE NET	200 658	182 406	142 796
Résultats, nets des dividendes encaissés, des sociétés mises en équivalence	4 034	- 6 637	- 2 367
Amortissements et provisions	149 319	159 596	146 007
AUTOFINANCEMENT	354 011	335 365	286 436
Dotation (reprise) nette aux provisions pour risques et charges	10 381	14 739	4 450
Résultat des cessions d'actifs	- 1 478	- 1 892	16 131
Quote part de subvention transférée au compte de résultat	26	- 117	- 72
Variation des impôts différés	3 111	11 378	- 3 787
Diminution (augmentation) des stocks	15 670	23 147	2 887
Diminution (augmentation) des créances et comptes de régularisation	- 38 362	3 741	- 38 961
Augmentation (diminution) des dettes et comptes de régularisation	47 358	- 8 801	15 356
Augmentation (diminution) des intérêts courus	1 451	- 1 184	- 664
FLUX PROVENANT DES OPÉRATIONS	392 168	376 376	281 776
Investissements industriels	- 150 211	- 144 817	- 127 456
Cessions d'actifs	10 344	4 802	45 107
Acquisition de titres et octroi de prêts	- 150 286	- 37 214	- 37 112
Remboursements de prêts et avances			1 034
FLUX DE TRÉSORERIE NET AFFECTÉ AUX INVESTISSEMENTS	- 290 153	- 177 229	- 118 427
Augmentation de capital	26 437	40 350	25 988
Dividendes versés			
- aux actionnaires d'Essilor	- 58 838	- 46 198	- 41 153
- aux actionnaires minoritaires par les filiales intégrées	- 304		
Augmentation (diminution) des emprunts	309 346	- 5 062	- 135 991
Incidence des variations de périmètre	21 103	6 085	- 12 184
FLUX PROVENANT DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	297 744	- 4 825	- 163 340
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE	399 759	194 322	9
Trésorerie au 1 ^{er} janvier	207 765	56 467	55 988
Incidence des variations des taux de change	- 26 976	- 43 024	470
TRÉSORERIE AU 31 DÉCEMBRE	580 548	207 765	56 467
Valeurs mobilières de placement	516 622	189 483	22 131
Disponibilités	94 999	62 978	73 987
Concours bancaires	- 31 073	- 44 696	- 39 651

BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2003

ACTIF

(en milliers d'euros)	Notes	2003	2002	2001
Immobilisations incorporelles	7	115 787	124 667	132 389
Écarts d'acquisition sur titres	8	307 934	292 008	356 767
Immobilisations corporelles	9	512 978	526 626	572 026
IMMOBILISATIONS NETTES		936 699	943 301	1 061 182
Titres mis en équivalence		69 175	94 616	77 315
Autres immobilisations financières	11	43 398	50 176	60 328
AUTRES VALEURS IMMOBILISÉES		112 573	144 792	137 643
Stocks et en cours	12	309 569	325 239	348 386
Avances et acomptes aux fournisseurs		7 035	8 250	10 135
Créances d'exploitation	12	441 250	395 735	399 795
Impôt différé actif	6	40 404	43 515	54 893
Créances diverses		18 863	26 830	27 204
Capital souscrit appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement	14	516 622	189 483	22 131
Disponibilités		94 999	62 978	73 987
Charges constatées d'avance et comptes de régularisation		15 868	13 955	11 377
TOTAL DES CRÉANCES ET DISPONIBILITÉS		1 444 610	1 065 985	947 908
Charges à répartir sur plusieurs exercices	13	1 322	3 712	2 665
TOTAL DE L'ACTIF		2 495 204	2 157 790	2 149 398
Engagements reçus	19	3 293	2 980	18 894

PASSIF

(en milliers d'euros)	Notes	2003	2002	2001
Capital		35 959	35 939	35 377
Primes		194 091	189 674	149 888
Réserves consolidées		1 016 072	892 486	795 895
Actions propres		- 47 459	- 45 212	- 27 498
Différence de conversion		- 192 700	- 42 817	111 127
Résultat net part groupe		200 331	182 353	142 576
SITUATION NETTE	15	1 206 294	1 212 423	1 207 365
Intérêts hors groupe	16	2 989	1 728	1 724
Résultat net part hors groupe	16	326	54	220
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS		1 209 609	1 214 205	1 209 309
Provisions pour retraites		57 476	53 386	49 190
Autres provisions pour risques		37 248	40 166	30 195
PROVISIONS	17	94 724	93 552	79 385
Dettes financières	18	709 034	415 551	417 421
Avances et acomptes reçus des clients		10 172	3 523	3 484
Dettes d'exploitation		422 672	397 044	395 344
Dettes diverses		44 500	31 247	42 245
Produits constatés d'avance		4 493	2 668	2 210
TOTAL DES DETTES		1 190 871	850 033	860 704
TOTAL DU PASSIF		2 495 204	2 157 790	2 149 398
Engagements donnés	19	150 310	123 339	130 486

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE 2003

NOTE 1 : PRINCIPES COMPTABLES

1.1. Généralités

Les comptes consolidés sont établis conformément aux règles et principes définis par le règlement 99-02 du Comité de la Réglementation Comptable.

Les chiffres sont exprimés en milliers d'euros, sauf mention contraire.

Changement de présentation du résultat d'exploitation

À compter du 1^{er} janvier 2003, le groupe Essilor a adopté une présentation du compte de résultat par destination en lieu et place de la présentation par nature suivie antérieurement.

Les données des exercices 2001 et 2002 ont été retraitées, de manière à assurer la comparabilité des données, sachant que le chiffre d'affaires et le résultat d'exploitation restent inchangés. Les résultats tels que publiés pour les exercices 2001 et 2002 sont présentés ci-dessous :

(en milliers d'euros)	2002	2001
Chiffre d'affaires	2 138 269	2 070 379
Production stockée	41 065	390
Production immobilisée	37 458	22 286
PRODUCTION DE L'EXERCICE	2 216 792	2 093 055
Achats de matières premières et variations de stocks	466 234	425 321
Charges externes	502 144	470 391
VALEUR AJOUTÉE	1 248 414	1 197 343
Impôts et taxes	35 127	41 425
Charges de personnel	738 175	723 213
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	475 112	432 705
Solde net sur amortissements et provisions	- 127 515	- 117 597
Autres produits et charges	- 7 015	- 4 509
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	340 582	310 599

Première application des normes IFRS en 2005

Le groupe Essilor devra appliquer en 2005, comme toutes les sociétés cotées européennes, l'intégralité des normes IFRS en vigueur au 1^{er} janvier 2005. Comme Essilor n'appliquera pas l'intégralité des normes IFRS au 31 décembre 2004, Essilor bénéficiera des dispositions définies par la norme IFRS1 pour le traitement des écarts résultants de la première application de l'intégralité des normes.

Les principaux impacts sur le bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2004 (et au 1^{er} janvier 2005 pour les normes IAS32 et IAS39) sont décrits ci-dessous. Ceux-ci résulteront soit de la première application de normes actuellement en vigueur, soit de normes nouvelles ou révisées qui seront applicables en 2005.

• Actifs incorporels : les actifs incorporels comprennent des marques et parts de marché résultant de l'affectation d'une partie des écarts de

première consolidation dégagés sur des acquisitions passées (postérieures au 1^{er} janvier 1995). Ces actifs ne sont pas amortis. L'application des normes IAS 38 (actifs incorporels) et IAS 22 (regroupements d'entreprises) impliquerait de comptabiliser certains de ces incorporels en écarts d'acquisition et notamment les parts de marché qui ne répondent pas aux critères d'identification définis par la norme IAS 38.

Par ailleurs, sur la base des dispositions actuellement connues du projet de norme sur les regroupements d'entreprises, l'amortissement des écarts d'acquisition serait interdit. En revanche, un test de dépréciation devrait être réalisé de manière systématique. Compte tenu des évaluations déjà réalisées, le groupe n'anticipe pas d'impact significatif sur les comptes au titre de ces incorporels.

• Obligation convertible : le groupe Essilor a procédé en 2003 à l'émission d'un emprunt obligataire convertible ou échangeable en actions nouvelles ou existantes (océane). La norme IAS 32 impose de comptabiliser en capitaux propres la composante du prix d'émission représentative de la valeur de l'option de conversion à la date d'émission. Dans les comptes consolidés 2003, la composante capitaux propres de l'emprunt convertible est maintenue en dettes financières.

• Instruments financiers (IAS 39) : les opérations de couverture de risque de change et de taux ne sont pas comptabilisées conformément aux préconisations de la norme IAS 39, qui demandent notamment de constater :

- au bilan la juste valeur des instruments dérivés ;
- en résultat les pertes ou gains sur instruments de couverture de juste valeur parallèlement à l'évaluation des actifs et passifs couverts à la valeur de marché ;
- en situation nette, la part efficace des gains ou pertes sur les instruments financiers affectés à la couverture des risques sur flux futurs de trésorerie.

Les principes appliqués par le groupe en matière de comptabilisation des opérations de couverture sont décrits en note 1-10.

• Provisions pour avantages au personnel : conformément aux dispositions actuelles de la norme IFRS1, le groupe Essilor pourrait décider d'annuler les gains et pertes actuariels différés par situation nette.

• Écarts de conversion : conformément aux dispositions actuelles de la norme IFRS1, le groupe Essilor pourrait décider d'annuler les écarts de conversion cumulés à fin 2003 par imputation sur les réserves consolidées.

• Paiements en actions : conformément aux dispositions actuellement connues du projet de norme "paiement en actions", le groupe serait amené à comptabiliser en charges la valeur des options de souscription attribuées au personnel ainsi que l'éventuel rabais sur le cours de bourse consenti dans le cadre d'augmentations de capital réservées aux salariés.

1.2. Méthodes de consolidation

Les sociétés dont le groupe détient directement ou indirectement le contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale.

Les sociétés contrôlées conjointement sont consolidées par intégration proportionnelle.

Les sociétés dont le groupe détient plus de 20 % de droits de vote et/ou sur lesquelles il exerce directement ou indirectement une influence notable sont mises en équivalence.

Les critères retenus pour déterminer les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont décrits dans la note intitulée “Évolution du périmètre de consolidation” (note 2).

Le résultat des sociétés acquises ou cédées en cours d'exercice est retenu dans le compte de résultat pour la période postérieure à la date d'acquisition ou antérieure à la date de cession. En cas de variation du pourcentage d'intérêt en cours d'exercice la part du groupe dans le résultat est calculée en appliquant :

- l'ancien pourcentage d'intérêt au résultat dégagé avant la date de variation du pourcentage d'intérêt ;
- le nouveau pourcentage d'intérêt au résultat dégagé après cette date et jusqu'à la clôture.

En cas de baisse du pourcentage d'intérêt dans une filiale suite à une augmentation de capital non suivie à hauteur de ses droits par le groupe, la variation de la quote-part de situation nette détenue est alors enregistrée en résultat hors exploitation, l'opération s'analysant comme une cession.

Les résultats internes à l'ensemble consolidé sont éliminés.

1.3. Tableau des flux de trésorerie consolidés

Dans le tableau consolidé des flux de trésorerie :

- l'autofinancement est défini comme étant la somme du résultat net des sociétés intégrées, des dotations aux amortissements et provisions (hors provisions sur actifs circulants) et des dividendes reçus des sociétés mises en équivalence ;
- l'incidence de la variation des taux de change s'entend de la variation des taux entre la clôture et l'ouverture et de leur impact sur la valeur de la trésorerie à l'ouverture.

1.4. Méthodes de conversion

Conversion des états financiers des filiales internationales

Les comptes des sociétés étrangères sont convertis au taux de clôture pour les comptes de bilan et au taux moyen pour le compte de résultat. Les comptes des succursales sont convertis aux taux de clôture pour les comptes de bilan et au taux de couverture pour le compte de résultat.

Cours utilisés pour les principales devises (contre valeur pour 1 €) :

	Taux fin			Taux moyen		
	2003	2002	2001	2003	2002	2001
CAD	1,62	1,65	1,41	1,59	1,49	1,38
GBP	0,70	0,65	0,61	0,69	0,63	0,62
JPY	135,05	124,39	115,34	131,76	118,08	108,81
USD	1,26	1,05	0,88	1,14	0,95	0,89

L'écart entre la conversion des situations nettes au taux de clôture et leur valeur en coût historique ainsi que celui provenant de l'utilisation des taux moyens pour déterminer le résultat, figure au poste “Différence de conversion” dans les capitaux propres et y est maintenu jusqu'à ce que les investissements étrangers auxquels il se rapporte soient vendus ou liquidés.

Pour les sociétés situées dans des pays à forte inflation (taux d'inflation supérieur à 100 % sur 3 ans), les actifs non monétaires sont convertis aux taux de change historiques, et les actifs monétaires aux taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Le résultat est converti au taux moyen annuel, sauf pour les éléments non monétaires convertis au taux historique. La différence de conversion est comptabilisée au compte de résultat.

1.5. Écart de première consolidation

L'écart de première consolidation constaté à l'occasion d'une prise de participation représente la différence entre le prix d'acquisition et la quote-part des capitaux propres de la société acquise à la date d'acquisition. Cet écart est, le cas échéant, affecté aux postes du bilan consolidé, la partie résiduelle non affectée étant portée à la rubrique “Écarts d'acquisition”.

Conformément à la faculté offerte par la réglementation, l'affectation des écarts de première consolidation ne devient définitive qu'à l'issue d'un délai d'un an, postérieurement à la date d'acquisition.

Les écarts d'acquisition sont amortis ou repris selon un plan qui reflète, aussi raisonnablement que possible, les perspectives de développement au moment de l'acquisition et sur une durée maximum de 20 ans.

Chaque année, des tests de dépréciation sont réalisés sur l'ensemble des écarts d'acquisition selon la méthode des cash flows futurs actualisés, afin de s'assurer qu'aucune dépréciation complémentaire n'est nécessaire.

1.6. Capitaux propres négatifs

Lorsque les capitaux propres de fin de période d'une société consolidée sont négatifs, la part des intérêts minoritaires dans ces capitaux propres est prise en charge par le groupe, sauf si les tiers ont une obligation expresse de combler leur quote-part de pertes.

1.7. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires comprend les ventes de produits et les prestations de services. Il est présenté net de remises et ristournes accordées.

1.8. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation comprennent principalement :

- les coûts logistiques ;
- les coûts de marketing, force de vente et administration des ventes ;
- les frais de recherche développement et les dépenses d'engineering ;
- et les charges administratives.

Pour l'exercice 2003, les coûts de marketing, force de vente et administration des ventes s'élèvent à 367 millions d'euros.

Les frais de recherche sont comptabilisés en charge sur l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les frais de développement sont également constatés en charge sur l'exercice au cours duquel ils sont encourus, dès lors qu'ils ne correspondent pas à l'ensemble des critères nécessaires pour être inscrits à l'actif du bilan.

Pour l'exercice 2003, les frais de recherche et développement (y compris les dépenses d'engineering) s'élèvent à 104 millions d'euros (87 millions d'euros en 2002).

1.9. Résultat financier

Les charges et produits financiers sont comptabilisés dans l'exercice où ils sont encourus.

1.10. Opérations en devises

Les dettes et créances en devises sont converties au taux de change de clôture ou à leur cours de couverture. Les gains et pertes de conversion sont constatés au compte de résultat.

1.11. Instruments financiers

Les instruments financiers sont uniquement destinés à couvrir des engagements commerciaux et des flux financiers identifiés du groupe, par ventes à terme de devises (ou achats à terme d'euros, par des filiales internationales) ou par des options de change. Le groupe peut également être amené à utiliser des options de taux.

Le groupe n'utilise les instruments financiers qu'à des fins de couverture.

Les résultats relatifs aux instruments financiers utilisés dans le cadre d'opérations de couverture sont déterminés et comptabilisés de manière symétrique à la prise en compte des produits et charges sur les éléments couverts.

1.12. Impôts sur les résultats

Conformément à la norme IAS 12, un impôt différé est constitué selon la méthode du report variable pour les différences temporaires existant entre les valeurs comptables des actifs et passifs figurant au bilan consolidé et leurs valeurs fiscales.

Les impôts différés actifs ne sont constatés que si leur récupération est considérée comme probable.

Le taux d'impôt utilisé pour la détermination des impôts différés des sociétés françaises est de 35,44 % pour 2003, 2002 et 2001.

1.13. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur prix d'acquisition.

Les immobilisations faisant l'objet d'un contrat de crédit bail ayant pour effet de transférer les risques et avantages relatifs à l'actif loué sont comptabilisées au bilan et amorties conformément aux méthodes décrites ci-dessous. La dette correspondante est comptabilisée au passif.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire, en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les principales durées d'utilisation retenues sont :

Constructions	20 à 33 ans
Agencements, aménagements sur constructions	7 à 10 ans
Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	3 à 10 ans

1.14. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement des fonds commerciaux, des marques, des concessions, des brevets et des licences.

Les fonds commerciaux et les marques comprennent notamment la partie affectée des écarts de première consolidation et ne sont pas amortis.

Une revue annuelle de la valorisation de ces actifs est effectuée par rapport aux prévisions initiales et il est procédé à la comptabilisation d'une provision, si nécessaire.

Les autres actifs incorporels sont évalués à leur coût d'acquisition, et sont amortis suivant le mode linéaire sur une durée qui varie de 3 à 5 ans.

1.15. Stocks et en cours

La valorisation des stocks est effectuée au coût moyen pondéré.

Une dépréciation est calculée en tenant compte du prix du marché, des perspectives de vente, mais aussi du risque lié à l'obsolescence, apprécié par rapport à des niveaux de stocks objectifs.

1.16. Provisions pour créances clients

Des provisions statistiques sont constituées sur les créances n'ayant pas fait l'objet d'une provision spécifique en fonction du délai couru depuis la date d'échéance des factures. Un taux progressif est appliqué de telle manière qu'une créance échue depuis plus de 12 mois soit provisionnée à 100 %.

1.17. Engagements de retraite

Selon les réglementations et usages propres à chaque pays, les sociétés du groupe Essilor peuvent avoir des obligations en termes de retraites, préretraites, indemnités de départ et assimilés. Lorsque ces engagements sont représentatifs de régimes à prestations définies, des provisions sont constituées en fonction d'évaluations actuarielles.

L'engagement, correspondant aux droits acquis par les salariés actifs et retraités d'une société, est évalué sur la base des salaires estimés en fin de carrière (méthode dite des unités de crédit projetées) et d'hypothèses actuarielles propres à chaque pays (taux d'actualisation, taux d'inflation) et à la société concernée (taux de rotation du personnel, taux d'augmentation des salaires). Le taux d'actualisation retenu correspond au taux d'emprunt d'un émetteur privé de premier rang du pays de la société concernée.

Lorsque les sociétés versent des cotisations à un fonds pour couvrir une partie ou la totalité de leur engagement, la provision constatée correspond au montant de l'engagement minoré de la valeur de marché des actifs du fonds.

En cas de changement des hypothèses actuarielles, de changement des prestations d'un régime ou lors de la première application d'un régime, et dans certaines conditions, la variation de l'engagement résultant de ces changements est reprise en résultat de manière linéaire sur la durée de vie active résiduelle des salariés concernés par le régime.

1.18. Comptes de régularisation

Les comptes de régularisation comprennent les charges constatées d'avance et les charges à répartir.

NOTE 2 : ÉVOLUTION DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les entités qui franchissent un des deux seuils suivants, ainsi que les sociétés holding ou de gestion du patrimoine, sont consolidées :

- chiffre d'affaires annuel supérieur à 3 millions d'euros ;
- ou actifs corporels supérieurs à 9 millions d'euros.

Entrées de périmètre

Nom	Pays	Date d'entrée	Méthode de consolidation	% d'intérêts	% d'intégration
Groupe Rupp & Hubrach	Allemagne	1 ^{er} octobre 2003	Globale	100,00	100,00
Aries Optical Ltd*	Canada	1 ^{er} janvier 2003	Globale	100,00	100 00
Custom Surface	Canada	1 ^{er} avril 2003	Globale	100,00	100,00
Morrison Optical	Canada	1 ^{er} février 2003	Globale	100,00	100,00
OPSG Ltd	Canada	1 ^{er} août 2003	Globale	100,00	100,00
Optique de l'Estrée	Canada	1 ^{er} septembre 2003	Globale	100,00	100,00
Chemilens	Chine	1 ^{er} février 2003	Proportionnelle	42,10	50,00
Chemiglas	Corée	1 ^{er} février 2003	Proportionnelle	41,23	50,00
Essilor Korea Co. Ltd	Corée	1 ^{er} février 2003	Proportionnelle	50,00	50,00
Groupe Nassau Lens Co. Inc.	États-Unis	1 ^{er} juillet 2003	Globale	100,00	100,00
OMNI	États-Unis	1 ^{er} septembre 2003	Globale	100,00	100,00
Optical Suppliers Inc. (Hawai)	États-Unis	1 ^{er} juillet 2003	Globale	80,00	100,00
Speciality Lens Corp.	États-Unis	1 ^{er} mars 2003	Globale	100,00	100 00
Stereo Optical*	États-Unis	1 ^{er} janvier 2003	Globale	100,00	100,00
Jacques Denis*	France	1 ^{er} janvier 2003	Globale	51,00	100,00
Groupe BNL	France	1 ^{er} octobre 2003	Globale	100,00	100,00
Plasticplus	Singapour	1 ^{er} janvier 2003	Globale	80,00	100,00

* sociétés acquises lors des exercices antérieurs et entrées dans le périmètre de consolidation en 2003.

Sortie de périmètre

Essilor Optik Sanayi Ticaret A.S. (Turquie) est déconsolidée au 1^{er} janvier 2003, du fait de la mise en liquidation de cette société.

Changement de méthode de consolidation

VisionWeb, antérieurement consolidée par intégration proportionnelle, est consolidée par mise en équivalence à compter du 1^{er} janvier 2003 du fait d'augmentations de capital non suivies par le groupe Essilor, ayant pour effet de ramener le pourcentage de détention de 49,97 % à fin décembre 2002 à 45,57 % à fin décembre 2003.

En 2002, la contribution de VisionWeb consistait exclusivement en charges hors exploitation qui s'élevaient à 6,1 millions d'euros.

Autres effets de périmètre

En 2003 :

- suite à une acquisition complémentaire de titres en décembre 2003, le pourcentage d'intérêts dans la société Optikot (Brésil) est passé de 50,36 % à fin 2002 à 100 % à fin 2003.

En 2002 :

- le groupe Bacou-Dalloz a procédé à une augmentation de capital non suivie par le groupe Essilor, qui a eu pour effet de ramener le pourcentage de participation de 18,61 % à fin 2001 à 15,15 % à fin 2002.

En 2001 :

- la société BBGR United Kingdom était consolidée par intégration globale à compter du 1^{er} juillet 2001.

NOTE 3 : INFORMATION PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE**Chiffre d'affaires**

(en millions d'euros)	2003	2002	2001
Par zone géographique			
Europe	1 048	973	896
Amérique du Nord	869	971	980
Reste du monde	199	194	194
TOTAL	2 116	2 138	2 070
Par branche			
Verres correcteurs*	1 985	2 010	1 951
Autres*	131	128	119
TOTAL	2 116	2 138	2 070

* données 2002 et 2001 retraitées pour assurer la comparabilité des données.

Contribution au résultat net total

(en millions d'euros)	2003	2002	2001
Par zone géographique			
Europe	132	118	87
Amérique du Nord	47	37	16
Reste du monde	22	27	40
TOTAL	200	182	143

Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles

(en millions d'euros)	2003	2002	2001
Par zone géographique			
Europe	67	59	65
Amérique du Nord	42	52	38
Reste du monde	40	35	23
TOTAL	149	146	126

Amortissement cumulé des immobilisations corporelles et incorporelles

(en millions d'euros)	2003	2002	2001
Par zone géographique			
Europe	533	476	446
Amérique du Nord	263	275	294
Reste du monde	128	117	111
TOTAL	924	868	851

Actifs immobilisés et actifs totaux

(en millions d'euros)	2003		2002		2001	
	Actifs immobilisés*	Actifs totaux	Actifs immobilisés*	Actifs totaux	Actifs immobilisés*	Actifs totaux
Par zone géographique						
Europe	298	1 432	242	1 016	244	842
Amérique du Nord	484	744	552	841	663	989
Reste du monde	155	320	149	301	154	319
TOTAL	937	2 495	943	2 158	1 061	2 149

* hors immobilisations financières.

Provisions pour risques et charges et passif exigible

(en millions d'euros)	2003		2002		2001	
	Provisions risques & charges	Dettes financ. & exploitation	Provisions risques & charges	Dettes financ. & exploitation	Provisions risques & charges	Dettes financ. & exploitation
Par zone géographique						
Europe	70	1 030	66	661	51	648
Amérique du Nord	22	99	25	121	24	132
Reste du monde	3	62	3	68	4	81
TOTAL	95	1 191	94	850	79	861

NOTE 4 : RÉSULTAT FINANCIER**Produits (charges)**

	2003	2002	2001
Intérêts sur emprunts	- 24 143	- 25 975	- 35 681
Produits financiers	12 587	10 835	7 784
Escomptes nets	- 19 310	- 18 016	- 17 000
Dividendes des participations	1 866	3 733	168
Provisions sur titres de participation	- 3 923	- 8 502	- 530
Gains (pertes) de change	- 1 044	1 196	- 3 176
Divers	449	58	137
TOTAL	- 33 518	- 36 670	- 48 298

NOTE 5 : RÉSULTAT HORS EXPLOITATION**Produits (charges)**

	2003	2002	2001
Charges et provisions pour restructuration	- 12 328	- 25 745	- 6 850
Provisions pour autres risques et charges	- 1 206	- 1 071	- 824
Résultat sur exercices antérieurs	300	- 1 206	86
Cessions d'actifs	1 508	- 1 040	- 15 915
Autres (charges) et produits	- 3 235	2 879	- 5 504
TOTAL	- 14 961	- 26 183	- 29 007

En 2002 et 2001, au titre de VisionWeb, le résultat hors exploitation comprend :

- la quote-part d'Essilor dans les pertes de démarrage de la société pour 6,1 millions d'euros en 2002 et 9,9 millions d'euros en 2001 ;
- les plus-values (gains d'intérêt) résultant de l'ouverture du capital pour 1,9 millions d'euros en 2001.

En 2003, VisionWeb est consolidée par mise en équivalence.

NOTE 6 : IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS**Charge (produit) d'impôt de la période**

	2003	2002	2001
Impôts courants	93 004	73 308	73 414
Impôts différés	- 2 685	4 981	- 4 196
TOTAL	90 319	78 289	69 218

Analyse de la charge d'impôt

(en % du résultat avant impôts)	2003	2002	2001
Taux théorique	35,4	35,4	36,4
Effet des taux d'imposition des filiales étrangères, différents du taux français	- 5,1	- 7,7	- 5,9
Effet des impositions à taux réduit, et des différences permanentes entre les résultats comptables et les résultats imposables	- 1,8	0,5	- 0,8
Taux effectif de l'impôt sur les bénéfices	28,5	28,2	29,7

Variation des impôts différés au bilan

La variation de l'impôt différé au bilan (actif) s'analyse de la manière suivante :

	2003	2002	2001
SITUATION AU 1^{er} JANVIER	43 515	54 893	51 106
Dotations de l'exercice	- 10 312	- 8 141	- 6 825
Reprises de l'exercice	13 098	3 639	11 155
Évolution du périmètre, autres mouvements et change	- 5 897	- 6 876	- 543
SITUATION AU 31 DÉCEMBRE	40 404	43 515	54 893

Impôts différés par nature

	2003	2002	2001
Élimination des profits sur stocks	20 613	19 533	18 424
Différences de durées d'amortissements	- 8 301	- 8 915	- 9 121
Provisions temporairement non déductibles	12 680	16 808	16 728
Autres	15 412	16 089	28 862
TOTAL	40 404	43 515	54 893

Les autres impôts différés comprennent notamment les différences temporaires diverses résultant d'autres charges ou produits temporairement non déductibles ou imposables, de divers ajustements des comptes locaux aux normes du groupe (crédit-bail, provisions réglementées, etc.) des actifs relatifs aux déficits fiscaux reportables (principalement dans le groupe d'intégration fiscale).

Intégration fiscale

Essilor, BBGR, Optim, VIP (non consolidée), Invoptic, Novisia, Varilux University (non consolidée), OSE (non consolidée) et Essidev constituent un groupe d'intégration fiscale, la société mère étant seule redevable de l'impôt. En 2003, les filiales consolidées du groupe d'intégration fiscale n'ont pas dégagé de pertes fiscales et n'ont donc pas généré de produits d'impôt (contre 0,2 million d'euros en 2002 et 0,3 million d'euros en 2001).

NOTE 7 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Valeur au début de l'exercice	Évolution Périmètre et autres mouvements	Acquisitions	Cessions	Écart de conversion	Dotation Amortissements Provisions	Valeur à la fin de l'exercice
2003							
Fonds commercial	64 446	269	115	0	- 10 494		54 336
Autres immobilisations incorporelles*	117 592	1 109	19 747	3 344	- 9 439		125 665
VALEUR BRUTE	182 038	1 378	19 862	3 344	- 19 933		180 001
Amortissements	57 371	700	0	3 245	- 3 263	12 651	64 214
VALEUR NETTE	124 667	678	19 862	99	- 16 670	- 12 651	115 787

* dont concessions brevets et licences : 94 959 milliers d'euros à la clôture 2003.

2002

Fonds commercial	76 323	45	0	0	- 11 922		64 446
Autres immobilisations incorporelles	104 729	2 163	24 148	6 015	- 7 433		117 592
VALEUR BRUTE	181 052	2 208	24 148	6 015	- 19 355		182 038
Amortissements	48 663	- 816	0	5 533	- 2 912	17 969	57 371
VALEUR NETTE	132 389	3 024	24 148	482	- 16 443	- 17 969	124 667

* dont concessions brevets et licences : 98 644 milliers d'euros à la clôture 2002.

2001

Fonds commercial	72 486	0	0	24	3 861		76 323
Autres immobilisations incorporelles	89 956	6 578	12 839	5 216	572		104 729
VALEUR BRUTE	162 442	6 578	12 839	5 240	4 433		181 052
Amortissements	41 613	- 241		5 011	656	11 646	48 663
VALEUR NETTE	120 829	6 819	12 839	229	3 777	- 11 646	132 389

Les fonds commerciaux comprennent essentiellement les survaleurs affectées aux marques et parts de marché lors de l'acquisition des sociétés américaines Omega (devenue Essilor Laboratories of America Inc.- Floride) et Gentex Optical Inc.

NOTE 8 : ÉCARTS D'ACQUISITION

	Valeur au début de l'exercice	Évolution Périmètre et Acquisitions	Cessions	Écart de conversion	Dotation Amortissements Provisions	Valeur à la fin de l'exercice
2003						
VALEUR BRUTE	427 960	77 344	- 62	- 55 963		449 279
Amortissements	135 952	- 1 528	0	- 15 594	22 515	141 345
VALEUR NETTE	292 008	78 872	- 62	- 40 369	- 22 515	307 934

2002

VALEUR BRUTE	488 390	4 479	- 2 217	- 62 692		427 960
Amortissements	131 623	0	- 876	- 16 794	21 999	135 952
VALEUR NETTE	356 767	4 479	- 1 341	- 45 898	- 21 999	292 008

2001

VALEUR BRUTE	515 337	2 610	- 48 319	18 762		488 390
Amortissements	115 890	0	- 10 749	2 667	23 815	131 623
VALEUR NETTE	399 447	2 610	- 37 570	16 095	- 23 815	356 767

En 2003, les principales augmentations des écarts d'acquisition résultent des acquisitions en France (groupe BNL), en Allemagne (groupe Rupp & Hubrach) et aux États-Unis (groupe Nassau, Speciality Lens Corp, Optical Suppliers Inc. Hawaiï, OMNI et Stereo Optical).

En 2002, le flux "évolution de périmètre et acquisitions" comprend principalement les écarts d'acquisition dégagés sur les acquisitions d'Optifacts et des actifs des laboratoires du groupe CSC.

En 2001, le flux de cession concerne essentiellement la cession de l'activité Contact. Le flux d'acquisition concerne principalement l'acquisition complémentaire de titres Bacou-Dalloz.

Comme une part importante de ces écarts d'acquisition concerne des acquisitions réalisées par Essilor of America (États-Unis), la variation des écarts de conversion, en 2003 et 2002, reflète la baisse de l'USD.

La répartition par zone géographique de la valeur nette comptable des écarts d'acquisition est la suivante :

	2003	2002	2001
Europe	49 544	15 162	18 649
Amérique du Nord	242 112	264 238	322 895
Reste du monde	16 278	12 608	15 223
TOTAL	307 934	292 008	356 767

NOTE 9 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES (y compris immobilisations en crédit-bail)

	Valeur au début de l'exercice	Évolution Périmètre et autres mouvements	Acquisitions	Cessions	Écart de conversion	Dotation Amortissements Provisions	Valeur à la fin de l'exercice
2003							
Terrains	25 759	2 247	79	627	- 2 265		25 193
Constructions	319 884	22 110	12 549	9 449	- 25 500		319 594
Matériel industriel	750 850	62 933	59 033	23 014	- 68 077		781 725
Autres immobilisations corporelles	240 299	- 27 971	57 847	9 142	- 14 539		246 494
VALEUR BRUTE	1 336 792	59 319	129 508	42 232	- 110 381		1 373 006
Amortissements	810 166	32 280	0	31 924	- 59 336	108 842	860 028
VALEUR NETTE	526 626	27 039	129 508	10 308	- 51 045	- 108 842	512 978

2002

Terrains	28 468	131	100	486	- 2 454		25 759
Constructions	338 279	7 854	9 496	6 024	- 29 721		319 884
Matériel industriel	768 870	20 816	62 913	27 941	- 73 808		750 850
Autres immobilisations corporelles	238 564	- 21 189	47 395	8 147	- 16 324		240 299
VALEUR BRUTE	1 374 181	7 612	119 904	42 598	- 122 307		1 336 792
Amortissements	802 155	2 963	0	34 019	- 61 519	100 586	810 166
VALEUR NETTE	572 026	4 649	119 904	8 579	- 60 788	- 100 586	526 626

2001

Terrains	28 040	0	249	4	183		28 468
Constructions	304 811	12 191	21 124	3 731	3 884		338 279
Matériel industriel	721 981	18 849	49 818	36 933	15 155		768 870
Autres immobilisations corporelles	261 844	- 57 308	42 318	12 402	4 112		238 564
VALEUR BRUTE	1 316 676	- 26 268	113 509	53 070	23 334		1 374 181
Amortissements	744 491	- 16 126		42 617	9 845	106 562	802 155
VALEUR NETTE	572 185	- 10 142	113 509	10 453	13 489	- 106 562	572 026

NOTE 10 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES : BIENS EN CRÉDIT-BAIL

	Valeur au début de l'exercice	Évolution Périmètre et autres mouvements	Acquisitions	Cessions	Écart de conversion	Dotation Amortissements Provisions	Valeur à la fin de l'exercice
2003							
Terrains	850	107	0	0	0		957
Constructions	28 435	601	0	2 089	0		26 947
Autres immobilisations	8 294	986	4 944	220	- 645		13 359
VALEUR BRUTE	37 579	1 694	4 944	2 309	- 645		41 263
Amortissements	21 645	191		2 309	- 574	4 965	23 918
VALEUR NETTE	15 934	1 503	4 944	0	- 71	- 4 965	17 345

2002

Terrains	850	0	0	0	0		850
Constructions	28 435	0	0	0	0		28 435
Autres immobilisations corporelles	8 506	0	291	0	- 503		8 294
VALEUR BRUTE	37 791	0	291	0	- 503		37 579
Amortissements	19 987	0	0	0	- 380	2 038	21 645
VALEUR NETTE	17 804	0	291	0	- 123	- 2 038	15 934

2001

Terrains	850	0	0	0	0		850
Constructions	17 711	- 1 252	11 976	0	0		28 435
Autres immobilisations corporelles	9 007	- 62	93	0	- 532		8 506
VALEUR BRUTE	27 568	- 1 314	12 069	0	- 532		37 791
Amortissements	17 419	- 2 195	0	0	- 43	4 806	19 987
VALEUR NETTE	10 149	881	12 069	0	- 489	- 4 806	17 804

NOTE 11 : AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	Valeur au début de l'exercice	Évolution Périmètre et autres mouvements	Acquisitions	Cessions	Écart de conversion	Dotation nette Amortissements Provisions	Valeur à la fin de l'exercice
2003							
Participations	51 298	- 159 437	149 893	1 370	814		41 198
Créances rattachées à des participations	5 972	3 586	2 032	617	- 1 497		9 476
Autres immobilisations financières	10 950	13 939	700	1 756	- 946		22 887
VALEUR BRUTE	68 220	- 141 912	152 625	3 743	- 1 629		73 561
Provisions	18 044	9 578	0	1 420	- 85	4 046	30 163
VALEUR NETTE	50 176	- 151 490	152 625	2 323	- 1 544	- 4 046	43 398

2002

Participations	52 470	- 36 872	36 257	105	- 452		51 298
Créances rattachées à des participations	6 867	- 841	2 151	1 133	- 1 072		5 972
Autres immobilisations financières	12 679	- 1 173	1 043	811	- 788		10 950
VALEUR BRUTE	72 016	- 38 886	39 451	2 049	- 2 312		68 220
Provisions	11 688	- 2 010	0	229	- 197	8 792	18 044
VALEUR NETTE	60 328	- 36 876	39 451	1 820	- 2 115	- 8 792	50 176

2001

Participations	41 834	36 204	31 045	56 532	- 81		52 470
Créances rattachées à des participations	2 755	- 364	5 569	1 034	- 59		6 867
Autres immobilisations financières	12 168	- 5	1 544	1 215	187		12 679
VALEUR BRUTE	56 757	35 835	38 158	58 781	47		72 016
Provisions	12 133	- 800	0	1 384	0	1 739	11 688
VALEUR NETTE	44 624	36 635	38 158	57 397	47	- 1 739	60 328

Pour les titres de participation, le flux d'acquisition représente les acquisitions de titres, consolidés ou non consolidés, et des actions propres. Les flux négatifs en évolution de périmètre et autres mouvements correspondent aux conséquences de la consolidation des filiales comprises dans le flux d'acquisition (ou des filiales, antérieurement non consolidées, entrant dans le périmètre dans l'exercice) et de l'élimination des actions propres.

Répartition des autres immobilisations financières par échéance

	2003	2002	2001
Plus d'un an	67 720	56 749	60 763
Moins d'un an	5 841	11 471	11 253
	73 561	68 220	72 016

NOTE 12 : ACTIF CIRCULANT

12.1. Stocks	2003	2002	2001
Matières premières, autres approvisionnements	142 952	131 683	157 542
Marchandises	82 122	29 250	52 151
Produits finis, semi-finis, en cours	149 798	235 836	207 999
VALEUR BRUTE	374 872	396 769	417 692
Provision	65 303	71 530	69 306
VALEUR NETTE	309 569	325 239	348 386

12.2. Créances d'exploitation

Créances clients	2003	2002	2001
VALEUR BRUTE	427 827	392 643	396 046
Dépréciations des comptes clients	- 33 706	- 32 873	- 31 657
VALEUR NETTE DES CRÉANCES CLIENTS	394 121	359 770	364 389

Autres créances d'exploitation

VALEUR BRUTE	47 794	35 965	35 406
Dépréciations des autres créances d'exploitation	- 665		
VALEUR NETTE DES AUTRES CRÉANCES D'EXPLOITATION	47 129	35 965	35 406
TOTAL DES CRÉANCES D'EXPLOITATION (NET)	441 250	395 735	399 795

NOTE 13 : COMPTES DE RÉGULARISATION

Charges à répartir	2003	2002	2001
MONTANT NET AU DÉBUT DE L'EXERCICE	3 712	2 665	2 827
Augmentations	777	2 870	1 309
Dotations aux amortissements	- 1 263	- 1 749	- 1 602
Variation des cours de change	- 28	- 74	21
Périmètre	- 1 876		110
MONTANT NET À LA FIN DE L'EXERCICE	1 322	3 712	2 665

NOTE 14 : VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

	2003	2002	2001
Valeur nette comptable	516 622	189 483	22 131
Valeur de marché	516 693	189 483	22 131
PLUS-VALUE LATENTE	71	0	0

Nature du portefeuille au 31 décembre	2003	2002	2001
SICAV	407 627	186 603	17 592
FCP et titres de créances négociables	184	179	155
Options de change	508	561	0
Certificats de dépôt	105 995	0	0
Autres	2 308	2 140	4 384
TOTAL	516 622	189 483	22 131

NOTE 15 : VARIATION DES CAPITAUX PROPRES DU GROUPE

	Capital	Primes d'émission	Réserves	Différences de conversion	Actions d'auto- contrôle	Résultat net part groupe	Situation nette groupe
SITUATION AU 1^{ER} JANVIER 2003	35 939	189 674	892 487	- 42 817	- 45 212	182 352	1 212 423
Augmentation de capital	300	26 137					26 437
Fonds Commun de Placement	155	12 968					13 122
Options de souscription d'actions	146	13 169					13 315
Annulation d'actions propres	- 280	- 21 720			22 000		
Achat (nets de cessions) d'actions propres					- 24 247		- 24 247
Affectation du résultat			182 352			- 182 352	
Résultat de la période						200 331	200 331
Dividendes distribués (y compris précompte)			- 58 837				- 58 837
Subventions d'exploitation			191				191
Différences de conversion et divers			- 121	- 149 883			- 150 004
SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2003	35 959	194 091	1 016 072	- 192 700	- 47 459	200 331	1 206 294
SITUATION AU 1^{ER} JANVIER 2002	35 378	149 888	795 895	111 127	- 27 498	142 576	1 207 366
Augmentation de capital	561	39 787					40 347
Fonds Commun de Placement	130	9 269					9 400
Options de souscription d'actions	431	30 517					30 947
Achat d'actions propres					- 17 714		- 17 714
Affectation du résultat			142 576			- 142 576	
Résultat de la période						182 352	182 352
Dividendes distribués (y compris précompte)			- 46 198				- 46 198
Subventions d'exploitation			214				214
Différences de conversion et divers				- 153 944			- 153 944
SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2002	35 939	189 674	892 487	- 42 817	- 45 212	182 352	1 212 423
SITUATION AU 1^{ER} JANVIER 2001	32 399	308 119	703 078	72 763	- 204 961	135 441	1 046 839
Augmentation de capital	463	25 525					25 988
Fonds Commun de Placement	159	11 457					11 616
Options de souscription d'actions	305	14 067					14 372
Incorporation de réserves	4 522	- 4 522					
Achat d'actions propres (ADP)					- 5 040		- 5 040
Annulation et remboursement d'actions propres	- 2 007	- 179 234	- 1 262		182 503		
Affectation du résultat			135 441			- 135 441	
Résultat de la période						142 576	142 576
Dividendes distribués (y compris précompte)			- 41 277				- 41 277
Subventions d'exploitation			- 85				- 85
Différences de conversion et divers				38 364			38 364
SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2001	35 378	149 888	795 895	111 127	- 27 498	142 576	1 207 365

Les variations de l'écart de conversion proviennent principalement des fluctuations du cours de change du dollar américain (baisse en 2003 et 2002, hausse en 2001).

Évolution du nombre d'actions

En 2003, conformément aux décisions de l'Assemblée Générale du 16 mai 2003, le Conseil d'Administration du 11 juillet 2003 a décidé d'annuler 800 000 actions ordinaires détenues en autocontrôle et de réduire par conséquent le capital social de 280 000 euros.

En 2002, les levées d'options et les souscriptions des salariés ont représenté une augmentation du nombre d'actions total de 1 607 722 actions. Les achats nets d'actions propres ont représenté 450 645 actions.

En 2001, conformément aux décisions des Assemblées Générales du 18 janvier 2001 et du 3 mai 2001 Essilor a procédé :

- à l'annulation de 638 001 actions ordinaires et 3 026 actions à dividende prioritaire détenues en autocontrôle ;
- à la conversion du capital en euros, réalisée par incorporation de réserves pour 4 522 milliers d'euros et augmentation de la valeur nominale des actions de 20 francs à 3,50 euros ;

- à la réalisation en juillet-août 2001 d'une Offre Publique d'Échange (OPE) simplifiée des actions à dividende prioritaire sans droit de vote (ADP) contre des actions ordinaires sur la base d'une parité d'échange d'une action ordinaire nouvelle contre une ADP pour la totalité des 53 392 ADP encore en circulation. À l'issue de l'OPE, 38 118 ADP ont été échangées en actions ordinaires. Les 15 274 ADP non échangées ont fait l'objet d'un remboursement pour un montant de 330 euros par ADP.

- en septembre 2001, à la division par 10 de la valeur nominale des actions qui est ainsi ramenée à 0,35 euro par action.

Le nombre d'actions pour les années 2003, 2002 et 2001 ci-dessous est présenté après division par 10 de la valeur nominale des actions réalisée en mai 2001.

	2003	2002	2001
ACTIONS ORDINAIRES, NETTES D'AUTOCONTRÔLE, AU 1^{ER} JANVIER	101 232 968	100 075 891	98 316 800
dont nombre d'actions d'autocontrôle éliminées	1 450 645	1 000 000	7 380 010
Levées d'options de souscription	417 762	1 233 160	925 051
Souscription du FCP Groupe Essilor	438 733	374 562	452 860
Conversion d'obligations		0	0
Acquisition d'actions propres	- 619 192	- 450 645	
Échange d'actions à dividende prioritaire		0	381 180
ACTIONS ORDINAIRES, NETTES D'AUTOCONTRÔLE, AU 31 DÉCEMBRE	101 470 271	101 232 968	100 075 891
dont nombre d'actions d'autocontrôle éliminées	1 269 837	1 450 645	1 000 000
ACTIONS À DIVIDENDE PRIORITAIRE, NETTES D'AUTOCONTRÔLE, AU 1^{ER} JANVIER	0	0	533 920
dont nombre d'actions d'autocontrôle éliminées	0	0	30 260
Échange en actions ordinaires			- 381 180
Remboursement d'actions			- 152 740
Acquisition d'actions propres			
ACTIONS À DIVIDENDE PRIORITAIRE, NETTES D'AUTOCONTRÔLE, AU 31 DÉCEMBRE	0	0	0
dont nombre d'actions d'autocontrôle éliminées	0	0	0

NOTE 16 : VARIATION DES INTÉRÊTS MINORITAIRES

	2003	2002	2001
SITUATION AU 1^{ER} JANVIER	1 782	1 944	1 439
Résultat de l'exercice	327	54	220
Dividendes versés par les filiales consolidées	- 304	- 40	- 75
Impact des variations du périmètre de consolidation	1 868	- 111	487
Écarts de conversion et divers	- 358	- 65	- 127
SITUATION AU 31 DÉCEMBRE	3 315	1 782	1 944

NOTE 17 : PROVISIONS**17.1. Provisions pour risques et charges**

	Valeur au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Autres mouvements ⁽²⁾	Valeur à la fin de l'exercice
2003					
PROVISIONS POUR RETRAITES ET PENSIONS	53 386	7 154	- 1 046	- 2 018	57 476
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES	40 166	12 831	- 8 557	- 7 192	37 248
Provision pour risques sur filiales et participations	1 814			- 1 311	503
Provisions pour restructuration	10 699	4 270	- 1 208	- 1 139	12 622
Autres ⁽¹⁾	27 653	8 561	- 7 349	- 4 742	24 123
TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	93 552	19 985	- 9 603	- 9 210	94 724

2002

PROVISIONS POUR RETRAITES ET PENSIONS	49 190	6 926	- 1 003	- 1 727	53 386
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES	30 195	26 995	- 14 083	- 2 941	40 166
Provision pour risques sur filiales et participations	503	1 311			1 814
Provisions pour restructuration	5 443	11 048	- 5 290	- 502	10 699
Autres ⁽¹⁾	24 249	14 636	- 8 793	- 2 439	27 653
TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	79 385	33 921	- 15 086	- 4 668	93 552

2001

PROVISIONS POUR RETRAITES ET PENSIONS	45 338	5 896	- 2 563	519	49 190
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES	31 219	15 098	- 14 513	- 1 609	30 195
Provision pour risques sur filiales et participations	6 242		- 5 739		503
Provisions pour restructuration	5 636	3 683	- 3 590	- 286	5 443
Autres ⁽¹⁾	19 341	11 415	- 5 184	- 1 323	24 249
TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	76 557	20 994	- 17 076	- 1 090	79 385

(1) ces provisions concernent essentiellement les garanties données sur produits et risques divers.

(2) les autres mouvements intègrent notamment l'impact des variations de change et de périmètre.

Pour 2001, les reprises de provisions sans objet s'élèvent à 3,4 millions d'euros et concernent les provisions pour autres risques.

17.2. Provisions pour retraites et autres avantages

Les provisions pour retraites et autres avantages résultent principalement des engagements d'Essilor International, de BBGR, des filiales allemandes et d'Essilor of America envers leurs salariés.

	2003	2002	2001
Montant de l'engagement	108 003	101 569	90 841
Valeur de marché des actifs des fonds	- 33 472	- 26 846	- 27 998
Écarts à amortir	- 17 055	- 21 337	- 13 653
PROVISIONS POUR RETRAITE AU BILAN	57 476	53 386	49 190

À fin 2003, ces provisions par nature d'engagement se décomposent de la manière suivante :

	Engagement	Fonds	Écart à amortir	Provision
Retraites (compléments de retraite, garantie de ressources)	82 935	- 24 595	- 15 700	42 640
Indemnités de départ à la retraite	18 708	- 8 877	- 1 355	8 476
Autres avantages	6 360			6 360
TOTAL	108 003	- 33 472	- 17 055	57 476

Les principaux taux d'actualisation retenus pour l'évaluation de ces engagements sont :

- 5,50% pour les pays de la zone Euro ;
- 5,75% pour les États-Unis.

NOTE 18 : DETTES FINANCIÈRES**18.1. Emprunts et dettes financières**

Au 31 décembre 2003, l'endettement net du groupe s'élève à 97 millions d'euros (contre 163 millions d'euros en 2002 et 321 millions d'euros en 2001).

Par échéance, les emprunts et dettes financières s'analysent de la façon suivante :

	2003	2002	2001
Dettes à moins de 1 an	110 851	65 038	64 878
Dettes entre 1 an et 5 ans	291 355	349 537	76 284
Dettes à plus de 5 ans	306 828	976	276 259
TOTAL	709 034	415 551	417 421
dont :			
Emprunts sur immobilisations acquises en crédit-bail	8 627	10 802	14 821

Par devise, les emprunts et dettes financières s'analysent de la façon suivante :

(en millions d'euros)	2003	2002	2001
Dollar américain	249	252	132
Euro	442	137	221
Yen	1	1	5
Dollar canadien	3	1	1
Autres devises	15	25	58
TOTAL	709	416	417

Début juillet 2003, le groupe Essilor a procédé à l'émission d'obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles et existantes (océanes) dont les caractéristiques sont les suivantes :

- montant de l'émission : 309 millions d'euros ;
- nombre d'obligations émises : 6 040 212 ;
- valeur nominale unitaire des obligations : 51,15 euros ;
- durée : 7 ans ;
- intérêt annuel : 1,50% payable à terme échu le 2 juillet de chaque année ;
- parité de conversion : 1 action Essilor pour 1 obligation sous réserves d'ajustements prévus en cas d'opérations financières ;
- amortissement normal : le 2 juillet 2010 pour un montant de 53,54 euros par obligation, soit 104,7% de la valeur nominale de l'obligation ;
- amortissement anticipé, au gré des porteurs, à compter du 2 juillet 2008 ;
- amortissement anticipé, au gré de l'émetteur, à compter du 2 juillet 2008, sous certaines conditions.

Ces obligations sont cotées au Premier Marché d'Euronext Paris SA.

18.2. Gestion du risque de taux, de liquidité et de change

Gestion du risque de taux

La politique suivie par le groupe en matière de gestion de risque de taux d'intérêt est de se protéger des effets d'une évolution défavorable des taux, mais aussi de profiter et figer des situations favorables.

Le montant nominal des instruments financiers de couverture de taux en date du 31 décembre 2003 est :

Swaps payeurs de taux fixe : 182 millions d'euros (182 millions d'euros en 2002 et en 2001)

Swaps receveurs de taux fixe : 0 (0 en 2002 et 2001)

La dette brute est constituée d'emprunts privés pour 210 millions d'euros, d'emprunts obligataires pour 431 millions d'euros, et de lignes de crédit diverses pour 68 millions d'euros. Avant couverture, la partie des dettes à taux fixe est de 44 % ; après utilisation des instruments de couverture, la partie des dettes à taux fixe est de 69 % (55 % en 2002, et 44 % en 2001).

La moyenne pondérée des taux d'intérêt de la dette brute après couverture se situe à la fin 2003 à 3,06 % (contre 3,92 % à la fin de l'année 2002 et 5,16 % à la fin de l'année 2001)

Gestion du risque de liquidité

En 2003, le groupe a continué à diminuer le montant de sa dette nette totale. Cependant, en prévision et par anticipation du renouvellement de lignes de financement arrivant à échéance en 2004 et 2005, le groupe a émis un emprunt représenté par des obligations à option de conversion en actions nouvelles et/ou d'échange en actions existantes (océanes) de 309 millions d'euros en juillet, d'échéance juillet 2010, avec option de remboursement anticipé en juillet 2008.

Gestion du risque de change

La politique du groupe en matière de gestion du risque de change est celle de la couverture systématique du risque par les instruments de marché appropriés : achats et ventes de devises à terme ou comptant, options de change. Le mode de facturation en monnaie locale de l'établissement importateur ou exportateur permet de concentrer la quasi totalité du risque de change sur la maison-mère. Le risque supporté par les filiales est par conséquent très faible. Par ailleurs, les unités de production du groupe travaillant majoritairement en dollar américain, une grande partie des échanges intragroupe s'effectuent en dollar américain ce qui contribue à un *netting* naturel. Certains risques locaux, et en particulier des risques de dépréciation du dollar américain contre certaines devises asiatiques (hors Japon) où le groupe détient des usines, ne sont volontairement pas couverts.

Les opérations de change ont pour seule vocation la couverture d'un risque de change associé à une activité économique. Le groupe n'effectue pas d'opération de change de *trading*.

Toutes les opérations de change sont traitées à l'intérieur de limites de gestion prédéterminées dans le but d'optimiser la couverture du risque de change. Au 31 décembre 2003, les positions ouvertes résiduelles ne sont pas significatives, et restent très largement à l'intérieur des limites fixée par le groupe (couverture entre 80 et 100 % de la position de risque identifié).

Au 31 décembre 2003, l'encours des opérations de change fermes (*cross currency swap* inclus) s'élève à 582 millions d'euros (499 millions d'euros à fin 2002 et 488 millions d'euros à fin 2001). L'encours des positions de change optionnelles à la fin de l'exercice 2003 est de 98 millions d'euros (20,5 millions d'euros en 2002).

NOTE 19 : ENGAGEMENTS HORS BILAN**19.1. Engagements financiers****Engagements donnés**

	2003	2002	2001
Avals et cautions	150 310	123 339	130 128
Dettes garanties par des sûretés réelles			
Dettes	196	19	20
Valeur nette comptable des biens donnés en garantie	0	15	358

Engagements reçus

	2003	2002	2001
Avals, cautions et garanties reçus	3 293	2 980	18 894

Engagements de location simple

	2003
À moins d'un an	12 399
De un à cinq ans	28 357
Plus de cinq ans	20 099
TOTAL	60 855

19.2. Instruments dérivés**Contrats à terme de devises**

	2003	2002	2001
Ventes*	461 879	414 745	441 907
Achats	120 001	84 147	46 275

* y compris cross currency swaps.

En 2003, sur ces montants, les ventes et les achats d'Essilor International représentaient respectivement 446 et 73 millions d'euros.

Positions conditionnelles de devises : couverture des opérations commerciales

	2003	2002	2001
Achats d'options de ventes de devises	50 844	0	0
Ventes d'options d'achats de devises	47 424	0	0
Achats d'options d'achats de devises		20 408	0
Ventes d'options de ventes de devises		0	0

Swap de taux d'intérêt (payeur de taux fixe)

	2003	2002	2001
	181 959	181 959	181 959

L'emprunt obligataire de 122 millions d'euros émis en 1996 a fait l'objet d'un swap payeur de taux fixe à échéance du 3 juillet 1996. L'emprunt de 60 millions d'euros souscrit en taux variable en 1999 a été swapé en taux fixe à échéance du 29 octobre 2004.

Les valeurs nominales des instruments dérivés ainsi que les valeurs de marché au 31 décembre 2003, sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

(en milliers d'euros)	Notionnel	Valeur de marché
VENTES À TERME DE DEVICES		
Vente AUD / Achat EUR	4 942	- 17
Vente CAD / Achat EUR	15 530	318
Vente CHF / Achat EUR	7 970	59
Vente DKK / Achat EUR	1 424	1
Vente GBP / Achat EUR	45 050	647
Vente NOK / Achat EUR	5 917	124
Vente NZD / Achat EUR	326	- 4
Vente PLN / Achat EUR	9 729	132
Vente SEK / Achat EUR	13 493	36
Vente SGD / Achat EUR	10 273	304
Vente USD / Achat EUR	103 708	7 416
Vente* USD / Achat EUR	231 959	20 473
Vente ZAR / Achat EUR	2 997	47
Vente USD / Achat MXN	8 561	5
TOTAL VENTES À TERME DE DEVICES	461 879	29 541

* cross currency swaps

ACHATS À TERME DE DEVICES		
Achat JPY / Vente EUR	18 099	- 743
Achat NOK / Vente EUR	595	- 1
Achat USD / Vente EUR	54 813	- 4 074
Achat EUR / Vente GBP	15 330	140
Achat USD / Vente CAD	20 625	- 1 397
Achat USD / Vente BRL	3 563	- 267
Achat USD / Vente AUD	4 355	- 659
Achat JPY / Vente EUR	1 234	- 65
Achat USD / Vente JPY	1 386	- 49
TOTAL ACHATS À TERME DE DEVICES	120 001	- 7 115

ACHATS D'OPTIONS SUR DEVICES		
Vente USD / Achat EUR	43 182	2 649
Vente GBP / Achat EUR	5 714	- 3
Vente CAD / Achat EUR	1 948	54
TOTAL ACHATS D'OPTIONS SUR DEVICES	50 844	2 700

VENTES D'OPTIONS SUR DEVICES		
Achat USD / Vente EUR	45 476	495
Achat CAD / Vente EUR	1 948	21
TOTAL VENTES D'OPTIONS SUR DEVICES	47 424	517

SWAP DE TAUX		
Swap de taux d'intérêt	181 959	- 10 526

NOTE 20 : EFFECTIF MOYEN ET CHARGES DE PERSONNEL

	2003	2002	2001
Cadres	2 031	2 031	1 794
Agents de maîtrise et employés	6 882	6 935	5 877
Ouvriers	12 801	13 334	13 260
TOTAL EFFECTIF MOYEN SUR LA PÉRIODE	21 713	22 300	20 931
(en milliers d'euros)			
Charges de personnel (rémunérations et charges sociales)	720 625	738 175	723 213
Effectifs fin de période	23 607	23 269	22 309
dont effectifs des sociétés consolidées en proportionnelle (100 %)	2 256	1 810	1 686

NOTE 21 : RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

	2003	2002	2001
Montant global des rémunérations et avantages versés au Comité Exécutif *	4 270	3 936	3 690
Jetons de présence versés au Comité Exécutif	29	16	6
TOTAL DES RÉMUNÉRATIONS DES DIRIGEANTS	4 299	3 952	3 696

* il s'agit d'un montant brut avant prélèvements sociaux et impôts.

Les données 2003 ne sont pas directement comparables aux données 2002 car le Comité Exécutif compte un membre supplémentaire en 2003.

NOTE 22 : ENVIRONNEMENT

Le groupe Essilor considère ne pas encourir de risques significatifs à ce titre.

NOTE 23 : LITIGES

Aucun des différents litiges connus dans lesquels des sociétés du groupe peuvent être engagées ne devrait affecter, de façon significative, la situation financière consolidée.

NOTE 24 : ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Il n'existe pas d'événements postérieurs à la clôture susceptibles d'affecter de façon significative la situation financière consolidée du groupe.

NOTE 25 : SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES PAR INTÉGRATION GLOBALE

Sociétés	Pays	% contrôle	% intérêts
FRANCE			
BBGR	France	99,99	99,99
Essidev	France	100,00	100,00
Invoptic	France	99,99	99,99
Optim	France	99,99	99,99
Novisia	France	100,00	100,00
Jacques Denis	France	100,00	51,00
BNL EuroLens	France	100,00	100,00
BNL Polyofta	France	100,00	100,00
Fred management	France	100,00	100,00
Financière Bellegarde Optique	France	100,00	100,00
EUROPE			
Essilor GmbH	Allemagne	100,00	100,00
BBGR GmbH	Allemagne	100,00	100,00
Rupp & Hubrach Optik GmbH	Allemagne	100,00	100,00
Essilor Austria GmbH	Autriche	100,00	100,00
Essilor Belgium S.A.	Belgique	100,00	100,00
Essilor Danmark A/S	Danemark	100,00	100,00
Essilor Espana S.A.	Espagne	100,00	100,00
Essilor OY	Finlande	100,00	100,00
BBGR United Kingdom	Grande-Bretagne	100,00	100,00
Essilor Ltd	Grande-Bretagne	100,00	100,00
Essilor Optika Kft	Hongrie	100,00	100,00
Ireland (Sales) Ltd	Irlande	100,00	100,00
Essilor Ireland (succursale)	Irlande	100,00	100,00
Organic Lens Manufacturing (succursale)	Irlande	100,00	100,00
Essilor Italia S.p.A	Italie	100,00	100,00
Essilor Norge A.S.	Norvège	100,00	100,00
Essilor Nederland BV	Pays-Bas	100,00	100,00
Essilor Nederland Holding BV	Pays-Bas	100,00	100,00
Holland Optical Corp. BV	Pays-Bas	100,00	100,00
Holland Optical Instruments BV	Pays-Bas	73,88	73,88
Essilor Optical laboratory Polska Sp. Z.o.o.	Pologne	100,00	100,00
Essilor Polonia	Pologne	100,00	100,00
Essilor Portugal	Portugal	100,00	100,00
Essilor AB	Suède	100,00	100,00
BBGR Svenska	Suède	100,00	100,00
Essilor (Suisse) S.A.	Suisse	100,00	100,00
Vaco Holding S.A.	Suisse	100,00	100,00
Essilor Optika Spol Sro	Rép. Tchèque	100,00	100,00
AMÉRIQUE DU NORD ET AMÉRIQUE CENTRALE			
Aries Optical Ltd.	Canada	99,99	99,99
BBGR Optique Canada Inc.	Canada	99,99	99,99
Canoptec Inc.	Canada	100,00	100,00
Custom Surface	Canada	100,00	100,00
Eastern Optical Laboratories Ltd	Canada	100,00	100,00
Essilor Canada Ltd	Canada	100,00	100,00
OK Lenscraft Laboratories Ltd	Canada	100,00	100,00
K & W Optical Ltd	Canada	100,00	100,00
Morrison Optical	Canada	100,00	100,00

	Pays	% contrôle	% intérêts
OPSG Ltd	Canada	100,00	100,00
Optique de l'Estrie	Canada	100,00	100,00
Perspectics	Canada	100,00	100,00
Pioneer Optical Ltd	Canada	100,00	100,00
Pro Optic Canada Inc.	Canada	99,99	99,99
R & R Optical Laboratory Ltd C.S.C.	Canada	100,00	100,00
Essilor of America Holding Co, Inc.	États-Unis	100,00	100,00
Essilor of America Inc.	États-Unis	100,00	100,00
Essilor Laboratories of America Holding Co, Inc.	États-Unis	100,00	100,00
Essilor Laboratories of America, Inc. (inclus Laboratoires US)	États-Unis	100,00	100,00
Essilor Laboratories of America Corporation	États-Unis	100,00	100,00
Omega Optical Holdings, Inc.	États-Unis	100,00	100,00
Omega Optical General, Inc.	États-Unis	100,00	100,00
Essilor Laboratories of America, LP (inclus Avisia, Omega, Duffens)	États-Unis	100,00	100,00
Genlex Optics Inc.	États-Unis	100,00	100,00
Optifacts Inc.	États-Unis	100,00	100,00
Speciality Lens Corp	États-Unis	100,00	100,00
Nassau Lens Co.	États-Unis	100,00	100,00
Optical Suppliers Inc. Hawaï	États-Unis	80,00	80,00
OMNI	États-Unis	100,00	100,00
Stereo Optical	États-Unis	100,00	100,00
Essilor Mexico (ex- Arlens)	Mexique	100,00	100,00
Vision Center S.A. de C.V.	Mexique	100,00	100,00
AUTRES			
Essilor South Africa (Pty) Ltd	Afrique du Sud	100,00	100,00
Essilor Argentine S.A.	Argentine	100,00	100,00
AG Thompson	Australie	100,00	100,00
Essilor Australia Pty Ltd.	Australie	100,00	100,00
Essilor Lens Australia Pty Ltd	Australie	100,00	100,00
Hobart Optical	Australie	51,00	51,00
Optilabs Pty Ltd	Australie	100,00	100,00
Perkins Optical	Australie	100,00	100,00
Brasilor Participacoes Sc Ltda	Brésil	100,00	100,00
Essilor Da Amazonia Industria e Comercio Ltda	Brésil	100,00	100,00
Multi Optica Distribuidora Ltda	Brésil	100,00	100,00
Optikot SA	Brésil	100,00	100,00
Sudop Industria Optica Ltda	Brésil	100,00	100,00
Shanghai Essilor Optical Co. Ltd	Chine	97,88	97,88
Essilor Hong Kong	Hong Kong	100,00	100,00
Essilor SRF Optics Ltd	Inde	88,18	88,18
Indian Ophtalmic Lenses Manufacturing Co.	Inde	100,00	100,00
P.T. Essilor Indonesia	Indonésie	100,00	100,00
Essilor Malaysia Sdn Bhd	Malaisie	100,00	100,00
Essilor Laboratories New Zealand Ltd (ex OHL Lenses Ltd)	Nouvelle-Zélande	100,00	100,00
Direct Optical Supplies New Zealand Ltd	Nouvelle-Zélande	100,00	100,00
Essilor New Zealand	Nouvelle-Zélande	100,00	100,00
Xtra Vision	Nouvelle-Zélande	100,00	100,00
Essilor Manufacturing Philippines Inc.	Philippines	100,00	100,00
Optodev	Philippines	99,99	99,99
Essilor Asia Pacific Pte Ltd	Singapour	100,00	100,00
PlasticPlus	Singapour	80,00	80,00
Essilor Manufacturing (Thailand) Co Ltd	Thaïlande	100,00	100,00

NOTE 26 : SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES PAR INTÉGRATION PROPORTIONNELLE

Sociétés	Pays	% contrôle	% intérêts
Transitions Optical Limited	Irlande	49,00	49,00
Transitions Optical Inc.	États-Unis	49,00	49,00
Transitions Optical Do Brazil Limitada	Brésil	49,00	49,00
Transitions Optical Pty Ltd	Australie	49,00	49,00
Transitions Optical Philippines Inc.	Philippines	49,00	49,00
Transitions Optical Holdings BV	Pays-Bas	49,00	49,00
Nikon Optical Canada Inc.	Canada	50,00	50,00
Aichi Nikon Company	Japon	50,00	50,00
Nasu Nikon Company	Japon	50,00	50,00
Nikon-Essilor Co Ltd	Japon	50,00	50,00
Nikon Optical United Kingdom	Royaume-Uni	50,00	50,00
Essilor Korea	Corée	50,00	50,00
Chemiglas	Corée	50,00	41,23
Chemilens	Chine	50,00	42,10

Les sociétés du groupe Transitions, détenues à 49%, sont consolidées par intégration proportionnelle. Aucune information concernant ces filiales n'est communiquée en raison des accords de confidentialité conclus avec les partenaires.

NOTE 27 : SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES PAR MISES EN ÉQUIVALENCE

Sociétés	Pays	% intérêts
Groupe Bacou Dalloz	France	15,13
VisionWeb	États-Unis	45,57

NOTE 28 : SOCIÉTÉS NON CONSOLIDÉES

Sociétés	Pays	% contrôle
FRANCE		
Distrilens	France	100,00
Varilux University	France	99,90
VIP	France	100,00
EUROPE		
Essilor Logistik GmbH	Allemagne	100,00
Essilor Optika D.o.o	Croatie	100,00
BBGR Lens Ibéria	Espagne	100,00
M.J.S. Scientific Ltd	Grande Bretagne	100,00
Biolent Srl	Italie	100,00
Oftalma s.r.l.	Italie	100,00
Opto 3	Italie	50,00
Lunelle BV	Pays-Bas	100,00
Essilor Slovakia s.r.o.	Slovaquie	100,00
Essilor D.o.o.	Slovénie	100,00
Lunelle S.A.	Suisse	100,00
Essilor Optik AS	Turquie	100,00
AMÉRIQUE DU NORD		
Metro Optical	Canada	100,00
Essilor Transfer Corporation	États-Unis	100,00
Micro Optical	États-Unis	20,00
EyeWeb Inc.	États-Unis	12,79
RESTE DU MONDE		
Lead Brésil Ltda	Brésil	100,00
VisionWeb Hong Kong	Hong Kong	100,00
Transitions Optical India	Inde	49,00
Essilor Japan K.K.	Japon	100,00
Nikon Corp	Japon	0,16
Transitions Optical Japan	Japon	49,00
Optical Laboratories NZ Limited	Nouvelle-Zélande	20,00
VisionWeb NZ	Nouvelle-Zélande	100,00
Essilab Philippines Inc.	Philippines	40,00
Eyeland	Philippines	49,00
Optoland	Philippines	100,00
Central Essilor Co Ltd	Thaïlande	35,00
BOD (Paris Lunettes Corporation Siam Co Ltd)	Thaïlande	48,99

Les sociétés du groupe détenues à plus de 20 % dont le chiffre d'affaires est supérieur à 3 millions d'euros ou dont les actifs corporels sont supérieurs à 9 millions d'euros sont consolidées.

Les participations non consolidées sont évaluées selon une méthode fondée sur les cash-flows futurs estimés. Le cas échéant, une provision pour dépréciation est constituée.

Les données relatives aux principales sociétés non consolidées détenues par des sociétés intégrées sont les suivantes :

	Capitaux Propres	Chiffre d'affaires	Résultat net	Valeur comptable des titres	
				Brute	Nette
TOTAL PARTICIPATIONS NON CONSOLIDÉES	12 445	18 783	- 5 951	41 198	15 353

Note : en conformité avec le paragraphe 11 de l'article 24 du décret 83 1020 du 29 novembre 1983, il a été estimé qu'une information filiale par filiale pourrait causer un préjudice grave à la société.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2003

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société Essilor International relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2003, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note 1.1 de l'annexe concernant le changement de présentation du compte de résultat.

JUSTIFICATION DE NOS APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, qui s'appliquent pour la première fois à cet exercice, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

La note 1.5 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux écarts de première consolidation. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations que nous avons portées sur ces éléments s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit qui porte sur les comptes consolidés pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de l'opinion sans réserve exprimée dans la première partie de ce rapport.

VÉRIFICATION SPÉCIFIQUE

Par ailleurs, nous avons procédé à la vérification des informations données dans le rapport de gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris, le 12 mars 2004

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit
Liliane Tellier



Cabinet Dauge et Associés
Gérard Dauge



COMPTES SOCIAUX

Principales données [page 53](#) | Compte de résultat [page 54](#) | Tableau des flux de trésorerie [page 55](#)
 Bilan [page 56](#) | Annexe aux comptes sociaux [page 58](#)
 Rapport général des Commissaires aux Comptes [page 80](#) | Rapport spécial des Commissaires aux Comptes [page 80](#)

PRINCIPALES DONNÉES AU 31 DÉCEMBRE 2003

(en milliers d'euros, sauf données par action)	2003	2002	2001
COMPTE DE RÉSULTAT			
Chiffre d'affaires	650 196	637 588	576 495
Résultat d'exploitation	61 732	54 668	41 521
Résultat courant	156 081	167 704	95 549
Résultat net	143 803	149 247	85 606
BILAN			
Capital	35 959	35 939	35 377
Capitaux propres	1 023 367	953 900	813 165
Endettement net	141 342	152 722	306 009
Valeurs immobilisées nettes	1 167 735	1 079 806	1 068 437
Total du bilan	1 988 911	1 564 693	1 393 354
Dividende net attribué à chaque action ordinaire	0,56	0,50	0,41
Dividende net attribué à chaque action à dividende prioritaire	0	0	0

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2003

(en milliers d'euros)	Notes	2003	2002	2001
Chiffre d'affaires	2	650 196	637 588	576 495
Production stockée		- 11 288	4 459	3 918
Production immobilisée		2 663	3 776	1 457
PRODUCTION DE L'EXERCICE		641 571	645 823	581 870
Achats de matières et variation de stocks		265 434	273 497	242 357
Charges externes		164 007	157 246	141 050
VALEUR AJOUTÉE		212 130	215 080	198 463
Impôts et taxes		15 235	16 370	18 326
Charges de personnel	15	181 768	175 754	165 912
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION		15 127	22 956	14 225
Solde net sur amortissements et provisions	11	- 6 694	- 14 268	- 6 387
Autres produits et charges		53 299	45 980	33 683
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		61 732	54 668	41 521
Résultat financier	3	94 349	113 036	54 028
RÉSULTAT COURANT		156 081	167 704	95 549
Résultat exceptionnel	4	- 1 668	- 13 568	- 7 169
Impôt sur les bénéfices	5	10 611	4 889	2 773
RÉSULTAT NET	15	143 803	149 247	85 606

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE AU 31 DÉCEMBRE 2003

(en milliers d'euros)	2003	2002	2001
Capacité d'autofinancement	173 073	189 412	101 167
Variation de besoin en fonds de roulement ⁽¹⁾	20 346	9 039	31 879
FONDS PROVENANT DES OPÉRATIONS	193 419	198 451	133 046
Investissements industriels	- 24 049	- 17 177	- 17 662
Charges à répartir	- 841	- 902	- 1 083
Acquisition de titres et octroi de prêts	- 1 178 888	- 1 073 551	- 1 076 836
Cessions d'actif	7 235	236	1 523
Remboursement de prêts et avances à long terme	1 066 851	1 053 540	1 115 443
FONDS AFFECTÉS AUX INVESTISSEMENTS	- 129 692	- 37 855	21 385
Augmentation de capital	300	563	2 978
Augmentation des autres capitaux propres	22 293	36 869	24 506
Dividendes versés aux actionnaires	- 58 837	- 46 198	- 41 138
Remboursement des emprunts	- 2 053	- 7 372	- 662 811
Nouveaux emprunts*	309 953	8 387	512 542
FONDS PROVENANT DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	271 656	- 7 751	- 163 923
Variation de trésorerie	335 383	152 845	- 9 492
Trésorerie à l'ouverture	186 326	33 481	42 974
TRÉSORERIE À LA CLÔTURE	521 709	186 326	33 481

* *emprunt obligataire convertible.*

La trésorerie s'entend comme les liquidités disponibles et les dépôts à court terme nets de concours bancaires courants.

⁽¹⁾ DÉTAIL DE LA VARIATION DU BFR	2003	2002	Variation
Avances et acomptes aux fournisseurs	5 020	6 011	991
Stocks et en cours	71 689	84 712	13 023
Créances d'exploitation	168 468	159 179	- 9 289
Créances diverses	28 049	35 586	7 537
Intérêts courus sur prêts et dividendes à recevoir	541	1 046	505
Avances et acomptes aux clients	0	0	0
Dettes d'exploitation	- 186 850	- 174 213	12 637
Dettes diverses	- 58 997	- 60 729	- 1 732
Intérêts courus	- 7 532	- 5 863	1 669
Comptes de régularisation et écart de conversion	8 261	3 266	- 4 995
TOTAL	28 649	48 995	20 346

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2003**ACTIF**

(en milliers d'euros)	Notes	2003		2002	2001	
		Montant brut	Amortis. provisions	Montant net	Montant net	Montant net
Immobilisations incorporelles	6	48 243	27 974	20 269	17 805	20 682
Immobilisations corporelles	7	203 459	146 675	56 784	56 232	57 427
Immobilisations financières	8	1 146 407	55 726	1 090 681	1 005 769	990 328
ACTIF IMMOBILISÉ		1 398 109	230 375	1 167 735	1 079 806	1 068 437
Stocks	9.1	86 232	14 543	71 689	84 712	81 912
Avances versées sur commandes	9.2	5 028	8	5 020	6 011	6 164
Clients et comptes rattachés	9.2	154 285	3 132	151 153	143 855	144 644
Autres créances d'exploitation	9.2	17 315	0	17 315	15 324	14 235
Créances diverses	9.2	28 714	665	28 049	35 586	40 204
Valeurs mobilières de placement	9.3	514 315	0	514 315	187 344	17 713
Prime de remboursement emprunt obligataire		12 458	0	12 458	0	0
Disponibilités		10 301	0	10 301	7 264	16 730
Charges constatées d'avance	9.4	8 940	0	8 940	3 317	1 326
ACTIF CIRCULANT		837 587	18 349	819 239	483 414	322 927
Charges à répartir	9.4	1 240	0	1 240	1 473	1 990
Écart de conversion		698	0	698	0	0
TOTAL GÉNÉRAL		2 237 634	248 723	1 988 911	1 564 693	1 393 354

PASSIF (avant affectation)

(en milliers d'euros)	Notes	2003	2002	2001
Capital social	10.1	35 959	35 939	35 377
Primes d'émission, de fusion, d'apport		194 091	189 674	149 887
Réserve légale		3 594	3 538	3 240
Réserves réglementées		0	1 435	17 725
Autres réserves		649 172	557 172	502 172
Report à nouveau		- 12 330	5 817	5 416
Résultat de l'exercice		143 803	149 247	85 606
Subventions d'investissement		14	20	30
Provisions réglementées		9 816	8 032	7 768
Différence de conversion		- 752	3 027	5 944
CAPITAUX PROPRES AVANT RÉPARTITION	10.2	1 023 367	953 900	813 165
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	11.1	52 362	28 470	16 286
Emprunt obligataire convertible*	12.2	325 698	0	0
Autres emprunts obligataires		125 845	126 275	127 696
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		214 088	219 694	212 411
Autres dettes financières diverses		327	1 361	345
DETTES FINANCIÈRES	12	665 958	347 330	340 452
Avances et acomptes reçus sur commandes		0	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12.1	90 381	86 363	80 408
Dettes fiscales et sociales	12.1	36 758	39 367	36 773
Autres dettes d'exploitation	12.1	59 710	48 484	45 721
Dettes diverses	12.1	58 997	60 728	60 047
Produits constatés d'avance		1 179	51	502
DETTES		247 025	234 992	223 451
Écart de conversion passif		198	0	0
TOTAL GÉNÉRAL		1 988 911	1 564 693	1 393 354

* dont 14 millions d'euros de prime de remboursement et 2,3 millions d'euros d'intérêts courus.

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX DE L'EXERCICE 2003

La présente annexe comporte les éléments d'informations complémentaires au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2003, dont le total est de 1 988 911 milliers d'euros.

Le compte de résultat dégage un bénéfice net de 143 803 milliers d'euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2003.

La société consolidante est Essilor International, ci-après dénommée Essilor.

Note : Les chiffres sont exprimés en milliers d'euros (KEUR).

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice 2003 a été marqué par une activité en légère progression sur le marché français et une activité soutenue du centre logistique verres vers les filiales françaises et européennes. En revanche les performances de la succursale de Porto Rico sont en net retrait, du fait de la baisse des volumes de verres Orma vendus sur le marché américain.

Pour la première fois dans les comptes sociaux, il a été constaté une provision pour complément de retraite par prélèvement sur le compte de report à nouveau et une provision pour médailles du travail par dotation en exceptionnel pour les engagements existants au début de l'exercice. Ces éléments constituent un changement de méthode.

En juillet 2003, Essilor a émis un emprunt obligataire convertible pour 309 millions d'euros.

Enfin en terme de croissance externe, Essilor a créé une société en joint venture en Corée et a conclu en septembre 2003 l'acquisition du Groupe BNL, société de fabrication de verres solaires.

NOTE 1 : PRINCIPES COMPTABLES

1.1. Généralités

Les comptes annuels ont été établis, conformément aux normes définies par le Plan Comptable Général 1999 homologué par l'arrêté du 22 juin 1999, la loi du 30 avril 1983 et le décret du 29 novembre 1983.

1.2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement des fonds de commerce et des concessions, brevets, licences et logiciels. Les actifs incorporels sont évalués à leur coût d'acquisition, et sont amortis économiquement suivant le mode linéaire sur une durée qui varie de 3 à 10 ans. Les fonds de commerce ne sont pas amortis lorsqu'ils bénéficient d'une protection juridique.

1.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Les immobilisations acquises avant le 31 décembre 1976 ont fait l'objet d'une réévaluation légale en 1978.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire, en fonction de la durée normale d'utilisation.

Constructions	20 à 33 ans
Agencements et aménagements sur constructions	7 à 10 ans
Installations techniques, matériel et outillage	3 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	3 à 10 ans

L'écart entre le mode linéaire et le mode dégressif fiscal est inscrit en amortissements dérogatoires, au passif du bilan (provisions réglementées).

1.4. Immobilisations financières

Les titres de participation sont inscrits pour leur coût d'acquisition, à l'exception de ceux acquis avant le 31 décembre 1976, qui ont fait l'objet d'une réévaluation légale en 1978. L'écart de réévaluation a été porté à la réserve de réévaluation et incorporé au capital en 1980.

La valeur des participations est appréciée suivant une méthode basée sur les prévisions de cash-flows futurs. Le cas échéant, une provision pour dépréciation est constituée.

1.5. Stocks

La valorisation des stocks est effectuée au coût moyen pondéré pour les produits achetés, et au coût standard de production pour les produits fabriqués.

Une dépréciation est calculée en tenant compte du prix du marché, des perspectives de vente, mais aussi du risque lié à l'obsolescence, apprécié par rapport à des niveaux de stocks objectifs.

1.6. Créances et dettes

Les créances et dettes en euros sont valorisées à leur valeur nominale ; celles en devises sont converties au cours du 31 décembre 2003 ou à leur cours de couverture. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte des risques de non recouvrement, en fonction de l'ancienneté des créances.

1.7. Valeurs mobilières de placement

Ces valeurs sont enregistrées à leur coût d'acquisition et constituées, principalement, de SICAV et de FCP.

Une provision pour dépréciation est constituée si leur valeur liquidative est inférieure à leur coût d'acquisition.

1.8. Contrats à terme d'instruments financiers

Les instruments financiers sont uniquement destinés à couvrir des engagements commerciaux et des flux financiers identifiés, par achats et ventes à terme de devises ou par options de change.

La société n'utilise ces instruments financiers qu'à des fins de couverture. Toutes les opérations de change sont traitées à l'intérieur des limites de gestion prédéterminées dans le but d'optimiser la couverture du risque de change.

En matière de risque de taux, la politique de la société est de se protéger contre une évolution défavorable des taux.

Les pertes et gains de change liés aux instruments financiers sont comptabilisés sur l'exercice où ils se matérialisent. Ils sont calculés en tenant compte des cours fermes à l'échéance. Si, à la clôture d'un exercice, les opérations de couverture excèdent les positions en devises constatées au bilan une provision est constituée à hauteur du coût estimé du dénouement des dites couvertures.

1.9. Opérations en devises

La quasi-totalité des opérations en devises fait l'objet de couverture. Elles sont alors comptabilisées aux cours de couverture.

Les créances et dettes inscrites au bilan sont évaluées aux cours de couverture ou au taux de clôture en cas d'absence de couverture. Les comptes de banque en devises sont convertis aux taux fin de mois.

1.10. Engagements de retraite en faveur des salariés

Des provisions sont constituées pour les engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite.

Ces provisions résultent d'un calcul qui prend en compte l'ancienneté, l'espérance de vie et le taux de rotation du personnel de l'entreprise, ainsi que les hypothèses de revalorisation et d'actualisation.

Essilor a souscrit, auprès d'organismes extérieurs, un plan de préfinancement des engagements liés aux indemnités de départ à la retraite pour l'ensemble du personnel. La totalité des engagements est couverte par les fonds constitués auprès de ces organismes et par une provision pour la partie non financée.

Notre société est redevable, envers ses salariés cadres et assimilés, d'une garantie de ressources en complément des régimes normaux de retraite. Cette garantie fait l'objet d'un contrat souscrit auprès d'un organisme extérieur (note 13.4).

Au 1^{er} janvier 2003, Essilor a constaté pour la première fois dans ses comptes sociaux une provision pour complément de retraite pour le montant non couvert par un organisme extérieur. Cette provision a été prélevée sur le montant en report à nouveau et constitue un changement de méthode (note 10.2). De plus, il a été constitué une provision pour Médailles du travail par dotation exceptionnelle pour la partie existante à l'ouverture de l'exercice 2003. Ces éléments étaient constatés auparavant en engagement hors bilan.

1.11. Conversion des états financiers de la succursale étrangère

Le processus de conversion des comptes de la succursale, Essilor Industries, considérée comme établissement autonome, est le suivant. Les postes du compte de résultat ont été convertis en euros, sur la base du cours de couverture moyen de l'exercice.

Les comptes de bilan ont été convertis en euros, sur la base du cours de change officiel en vigueur au 31 décembre 2003, exceptés :

- pour les postes de capitaux propres qui ont été valorisés aux taux historiques,
 - pour le résultat qui a été valorisé au cours de couverture de l'exercice.
- L'écart de conversion résultant de l'emploi de taux différents a été imputé dans le poste "Différence de conversion", en situation nette.

1.12. Impôts sur les bénéficiaires (régime de l'intégration fiscale)

Essilor, BBGR, Optim, VIP, Invoptic, Varilux University, Novisia, OSE, Essidev et Barbara constituent un groupe fiscal, la société mère étant seule redevable de l'impôt.

La charge d'impôt est enregistrée dans le résultat de chacune des sociétés du groupe fiscal, à hauteur de sa contribution (sans impact sur les comptes de la société mère).

La charge d'impôt du groupe fiscal pour l'exercice s'élève à 18 689 milliers d'euros.

NOTE 2 : CHIFFRES D'AFFAIRES

CHIFFRE D'AFFAIRES NET 2003 PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	France	Export	Total	Variation %/02
Verres	258 096	237 484	495 580	2,76%
Instruments	23 164	48 428	71 592	- 3,38%
Équipements industriels	11 310	44 118	55 428	2,19%
Autres ventes diverses	8 604	18 992	27 596	2,24%
TOTAL	301 174	349 022	650 196	1,98%

CHIFFRE D'AFFAIRES NET 2002 PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	France	Export	Total	Variation %/01
Verres	243 143	239 113	482 256	8,19%
Optique de contact	0	0	0	- 100,00%
Instruments	23 376	50 724	74 100	11,89%
Équipements industriels	9 903	44 338	54 241	37,92%
Autres ventes diverses	8 434	18 557	26 991	16,70%
TOTAL	284 856	352 732	637 588	10,60%

CHIFFRE D'AFFAIRES NET 2001 PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	France	Export	Total	Variation %/00
Verres	224 971	220 776	445 747	1,93%
Optique de contact	981	1 085	2 066	- 90,33%
Instruments	22 532	43 696	66 227	10,48%
Équipements industriels	6 434	32 893	39 327	- 26,75%
Autres ventes diverses	10 564	12 564	23 128	32,10%
TOTAL	265 482	311 014	576 496	- 2,26%

ENTRE GROUPE ET HORS GROUPE, FRANCE ET EXPORT	2003	2002	2001	Variation % 03/02
France				
Groupe	51 282	43 644	30 687	17,50%
Hors groupe	249 892	241 212	234 795	3,60%
SOUS-TOTAL	301 174	284 856	265 482	5,73%
Export				
Groupe	289 096	303 545	266 850	- 4,76%
Hors groupe	59 926	49 187	44 164	21,83%
SOUS-TOTAL	349 022	352 732	311 014	- 1,05%
TOTAL	650 196	637 588	576 496	1,98%

NOTE 3 : RÉSULTAT FINANCIER**3.1. Résultat financier**

	2003	2002	2001
Intérêts sur emprunts	- 17 609	- 17 647	- 26 853
Produits financiers	123 777	134 251	81 001
Escomptes nets	- 2 169	- 2 134	- 2 676
Dotations provisions	- 12 963	- 4 973	2 589
Change	913	2 989	- 592
Divers	2 400	551	559
TOTAL	94 349	113 037	54 027

3.2. Éléments concernant les entreprises liées

Montant net concernant les entreprises				
Autres éléments d'information	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation	Autres entreprises non liées	Total au bilan
COMPTE DE RÉSULTAT				
Charges financières	5 867	3 690	38 531	48 088
Produits financiers	91 315	32 816	18 306	142 437

NOTE 4 : RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

	2003	2002	2001
SUR OPÉRATIONS DE GESTION	- 6 018	- 828	- 1 191
Autres produits et charges sur opérations de gestion	- 5 445	- 1 149	1 589
Charges sur opérations de restructuration	- 573	321	- 2 780
SUR OPÉRATIONS EN CAPITAL	5 818	4 312	- 4 660
Opérations sur cessions d'immobilisations financières	- 961	9	- 10 738
Autres produits et charges exceptionnels sur opérations en capital*	6 779	4 303	6 078
DOTATIONS, REPRISES DE PROVISIONS	- 1 468	- 17 052	- 1 318
Dotations, reprises de provisions à caractère fiscal	- 1 944	- 1 263	- 3 315
Dotations, reprises de provisions sur opérations de restructuration	621	- 6 856	2 160
Dotations, reprises de provisions sur immobilisations incorporelles	0	- 3 557	0
Dotations, reprises de provisions sur immobilisations financières	1 121	0	0
Autres	- 1 265	- 5 375	- 163
TOTAL	- 1 668	- 13 568	- 7 169

* dont 6,83 millions d'euros = produit de cession vente immeuble Créteil Échat.

NOTE 5 : IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES**5.1. Résultats hors évaluation fiscale dérogatoire**

	2003	2002	2001
Résultat de l'exercice	143 803	149 247	85 606
Impôt sur les bénéfices	10 611	4 889	2 773
Résultat avant impôt	154 414	154 136	88 379
Variation des provisions réglementées	1 784	264	- 287
Résultat avant impôt, hors évaluation fiscale dérogatoire	156 198	154 400	88 092

Le résultat 2003 comprend 105 millions d'euros de dividendes et 35 millions d'euros de redevances imposées à taux réduit.

5.2. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

La ventilation de l'impôt sur les bénéfices entre éléments courants et exceptionnels se décompose comme suit :

	Avant impôt	Impôt correspondant	Après impôt
2003			
Résultat courant	156 081	- 12 530	143 551
Résultat exceptionnel	- 1 668	1 920	252
Résultat net			143 803

	Avant impôt	Impôt correspondant	Après impôt
2002			
Résultat courant	167 704	- 8 191	159 513
Résultat exceptionnel	- 13 568	3 302	- 10 266
Résultat net			149 247

	Avant impôt	Impôt correspondant	Après impôt
2001			
Résultat courant	95 549	- 2 825	92 723
Résultat exceptionnel	- 7 169	52	- 7 117
Résultat net			85 606

5.3. Impôt différé

Actif

L'allègement fiscal futur résultant de provisions non déductibles constituées se décompose principalement comme suit :

	2003	2002	2001
Dettes provisionnées pour congés payés*	9 873	9 314	8 926
Contribution sociale de solidarité	887	828	785
Indemnités Départ en Retraite	11 956	10 382	6 410
Emprunt obligataire (amortissements prime de remboursement)	1 977	0	0
Autres	1 104	2 072	2 090
TOTAL	25 797	22 596	18 211
Soit un impôt correspondant de 35,44 %	9 143	8 008	6 454

* du fait de l'exercice de l'option de l'article 8 de la loi de finances pour 1987, la dotation pour congés payés n'est pas déductible, et génèrera un allègement fiscal futur.

Passif

Aucune charge d'impôt différé n'a été comptabilisée. La dette fiscale qui en résulterait s'élèverait à 3 918 milliers d'euros sur la base des décalages temporaires ci-dessous.

	À la fin de l'exercice 2001	Augmentation 2002	Diminution 2002	À la fin de l'exercice 2002	Augmentation 2003	Diminution 2003	À la fin de l'exercice 2003
Provisions pour :							
Amortissements dérogatoires	7 768	3 251	2 988	8 032	4 102	2 318	9 816
Autres	1 990	902	1 419	1 473	841	1 074	1 240
TOTAL	9 758	4 153	4 407	9 505	4 943	3 392	11 056
Dette fiscale future (35,44 %)	3 458			3 369			3 918

NOTE 6 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Valeur au début de l'exercice	Acquisitions	Cessions	Mouvements	Amortissements Provisions	Valeur à la fin de l'exercice
2003						
Concessions	40 328	6 384	3 087	2 492		46 117
Fonds commercial	435					435
Autres immobilisations incorporelles	2 211	1 468	54	- 1 933		1 691
VALEUR BRUTE	42 974	7 852	3 141	559		48 243
Amortissements et provisions	25 169				2 805	27 974
VALEUR NETTE	17 805					20 269

2002

Concessions	35 815	4 603	3 143	3 054		40 328
Fonds commercial	435					435
Autres immobilisations incorporelles	3 663	1 645		- 3 097		2 211
VALEUR BRUTE	39 912	6 248	3 143	- 44		42 974
Amortissements et provisions	19 230				5 939	25 169
VALEUR NETTE	20 682					17 805

2001

Concessions	31 403	1 839	436	3 009		35 815
Fonds commercial	459		24			435
Autres immobilisations incorporelles	4 756	1 862	11	- 2 944		3 663
VALEUR BRUTE	36 618	3 701	471	65		39 912
Amortissements et provisions	14 598				4 632	19 230
VALEUR NETTE	22 020					20 682

NOTE 7 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Valeur au début de l'exercice	Acquisitions	Cessions	Mouvements	Dotations Amortissements Provisions	Valeur à la fin de l'exercice
2003						
Terrains	7 015	5	627	28		6 421
Constructions	74 273	1 973	6 045	5 124		75 325
Matériel industriel	74 040	4 960	2 083	- 2 496		74 421
Autres immobilisations corporelles	38 656	4 828	892	- 2 522		40 070
Immobilisations corporelles en cours	4 732	5 396	19	- 3 503		6 606
Avances et acomptes	578	551	35	- 478		616
VALEUR BRUTE	199 294	17 713	9 701	- 3 847		203 459
Amortissements et provisions	143 062				3 613	146 675
VALEUR NETTE	56 232					56 784

2002

Terrains	7 002	13	0	0		7 015
Constructions	71 640	1 407	966	2 192		74 273
Matériel industriel	72 828	3 849	2 896	259		74 040
Autres immobilisations corporelles	40 111	2 216	3 013	- 658		38 656
Immobilisations corporelles en cours	4 989	3 971	0	- 4 228		4 732
Avances et acomptes	882	575	0	- 879		578
VALEUR BRUTE	197 452	12 031	6 875	- 3 314		199 294
Amortissements et provisions	140 025				3 037	143 062
VALEUR NETTE	57 427					56 232

2001

Terrains	6 757	249	4	0		7 002
Constructions	69 771	2 217	2 168	1 821		71 640
Matériel industriel	70 984	4 081	4 351	2 114		72 828
Autres immobilisations corporelles	39 638	2 605	3 103	971		40 111
Immobilisations corporelles en cours	4 443	3 776	93	- 3 137		4 989
Avances et acomptes	1 058	615	2	- 789		882
VALEUR BRUTE	192 651	13 542	9 721	980		197 452
Amortissements et provisions	135 145				4 880	140 025
VALEUR NETTE	57 506					57 427

NOTE 8 : IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

8.1. Tableau de synthèse

	Valeur au début de l'exercice	Acquisitions	Cessions	Mouvements	Dotations nettes Amortissements Provisions	Valeur à la fin de l'exercice
2003						
Participations	701 089	47 949	1 175	- 1		747 862
Créances rattachées à des participations	297 746	1 119 220	1 079 874			337 092
Autres titres immobilisés*	56 638	24 882	535	- 21 999**		58 986
Prêts	1 231	0	3			1 228
Autres immobilisations financières	541	768	25	- 45		1 239
VALEUR BRUTE	1 057 245	1 192 819	1 081 612	- 22 045		1 146 407
Provisions	51 475				4 250	55 725
VALEUR NETTE	1 005 770					1 090 682

* dont 1 269 837 actions propres à la fin de l'exercice.

** annulation d'actions propres.

2002

Participations	723 184	33 389	69	- 55 415		701 089
Créances rattachées à des participations	310 702	1 056 700	1 069 355	- 301		297 746
Autres titres immobilisés	1 168	55	0	55 415		56 638
Prêts	1 232	2	3	0		1 231
Autres immobilisations financières	545	86	80	- 10		541
VALEUR BRUTE	1 036 831	1 090 232	1 069 506	- 312		1 057 245
Provisions	46 502				4 973	51 475
VALEUR NETTE	990 328					1 005 770

2001

Participations	887 678	32 213	200 211	3 504		723 184
Créances rattachées à des participations	390 112	1 065 349	1 142 409	- 2 351		310 702
Autres titres immobilisés	1 168	0	0	0		1 168
Prêts	1 237	0	5	0		1 232
Autres immobilisations financières	511	110	79	3		545
VALEUR BRUTE	1 280 706	1 097 672	1 342 704	1 156		1 036 831
Provisions	71 820				- 25 318	46 502
VALEUR NETTE	1 208 886					990 328

8.2. Tableau des filiales et participations

Filiales et participations dont la valeur brute par rapport au capital	Capital	Autres capitaux propres	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
			brute	nette					
EST SUPÉRIEURE À 1 %									
Sociétés françaises	70 145	726 459	161 576	159 762	1 829	3 530	197 813	19 036	16 480
Filiales internationales	200 024	558 096	584 564	536 078	295 737	125 233	2 584 230	134 112	87 946
N'EXCÈDE PAS 1 %									
Sociétés françaises	80	- 240	80	80	0	547	12 679	1 808	0
Filiales internationales	21 231	4 099	1 641	1 583	15 262	8 080	126 288	3 546	712

Note : en conformité avec le paragraphe 11 de l'article 24 du décret 83.1020 du 29 novembre 1983, il a été estimé qu'une information filiale par filiale pourrait causer un préjudice grave à la société.

Des informations complémentaires sont données au niveau consolidé par zone géographique.

8.3. Éléments concernant les entreprises liées

Montant net concernant les entreprises				
Autres éléments d'information	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation	Autres	Total au bilan
POSTES DE L'ACTIF IMMOBILISÉ FINANCIER (NET)				
Participations	557 770	139 732		697 502
Créances rattachées à des participations	334 917	1 702	473	337 092
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ FINANCIER (NET)	892 687	141 434	473	1 034 594

8.4. Échéances des créances de l'actif immobilisé

	2003	2002	2001
Plus d'un an	124 868	124 115	124 119
Moins d'un an	214 692	175 403	188 360
TOTAL	339 560	299 518	312 479

NOTE 9 : ACTIF CIRCULANT**9.1. Stocks**

	2003	2002	2001
Matières premières, autres approvisionnements	34 022	35 708	37 182
Marchandises	10 825	9 681	8 494
Produits finis, semis finis, en cours	41 385	52 721	48 287
SOUS-TOTAL	86 232	98 110	93 963
Provisions	- 14 543	- 13 398	- 12 052
TOTAL	71 689	84 712	81 911

9.2. Échéance des créances de l'actif circulant

	2003	2002	2001
Plus d'un an	0	0	0
Moins d'un an	205 342	203 977	208 008
TOTAL	205 342	203 977	208 008

9.3. Valeurs mobilières de placement

	2003		2002		2001	
	Brut	Net	Brut	Net	Brut	Net
SICAV	407 627	407 627	186 603	186 603	17 557	17 557
FCP et titres de créances négociables	184	184	179	179	156	156
Options de change	508	508	561	561	0	0
TOTAL	408 319	408 319	187 344	187 344	17 713	17 713

La comparaison des valeurs comptables et de marché s'analyse comme suit :

	2003	2002	2001
Montants comptabilisés au bilan	408 319	187 344	17 713
Valeur de marché	408 390	187 344	17 713
PLUS VALUE LATENTE	71	0	0

	2003		2002		2001	
	Brut	Net	Brut	Net	Brut	Net
Certificats de dépôt	105 996	105 996	-	-	-	-
TOTAL CERTIFICATS DE DÉPÔTS	105 996	105 996	0	0	0	0
TOTAL GÉNÉRAL VMP	514 315	514 315	187 344	187 344	17 713	17 713

9.4. Compte de régularisation

Charges constatées d'avance

	2003	2002	2001
Charges d'exploitation	6 667	518	971
Charges financières	2 272	2 799	355
TOTAL	8 940	3 317	1 326

Charges à répartir

Il s'agit de charges à étaler amorties sur 3 à 5 ans. Le déport est de 678 milliers d'euros sur le résultat de 2004, de 434 milliers d'euros sur le résultat de 2005, de 81 milliers d'euros sur le résultat de 2006 et de 47 milliers d'euros sur le résultat de 2007.

	2003	2002	2001
MONTANT NET AU DÉBUT DE L'EXERCICE	1 473	1 990	1 972
Augmentations	841	902	1 083
Dotations aux amortissements	1 074	1 419	1 065
MONTANT NET À LA FIN DE L'EXERCICE	1 240	1 473	1 990

9.5. Éléments concernant les entreprises liées

Montant net concernant les entreprises				
Autres éléments d'information	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation	Autres	Total au bilan
POSTES DE L'ACTIF CIRCULANT (NET)				
Clients et comptes rattachés	69 256	1 545	83 484	154 285
Autres créances	21 805	518	23 706	46 029
TOTAL ACTIF CIRCULANT (NET)	91 061	2 063	107 190	200 314

9.6. Produits à recevoir

	2003	2002	2001
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Créances rattachées à des participations	197	5 449	98
CRÉANCES			
Clients Factures à établir	7 219	6 076	7 155
Autres créances	672	657	1 369
TOTAL	8 088	12 182	8 622

NOTE 10 : CAPITAUX PROPRES**10.1. Composition du capital**

	En début d'exercice	Nombre de titres			À la clôture de l'exercice	Valeur nominale
		Créés	Annulés	Échangés		
Actions ordinaires	102 683 613	856 495	- 800 000	0	102 740 108	0,35
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote	0	0	0	0	0	0
TOTAL	102 683 613	856 495	- 800 000	0	102 740 108	0,35

10.2. Analyse de la variation des capitaux propres**Situation nette avant répartition**

	2003	2002	2001
DUE À DES MODIFICATIONS DE STRUCTURE :			
Capital	20	563	2 978
Primes d'émission	4 417	39 787	- 158 231
Réserves, report à nouveau et écart de conversion	- 21 713**	- 2 917	1 455
Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice*	- 58 837	- 46 198	- 41 138
HORS OPÉRATIONS DE STRUCTURE :			
Résultat net de l'exercice	143 803	149 247	85 606
Provisions réglementées	1 784	263	- 286
Écart de réévaluation	0	0	0
Subventions d'investissement	- 6	- 9	- 14
TOTAL	69 468	140 735	- 109 631

* dont 8,2 millions d'euros de précompte

** prélèvement 17,9 millions d'euros (note 13.4)

2003

Le capital a été porté à 35 959 milliers d'euros, par émission de 56 495 actions ordinaires correspondant aux souscriptions du Fonds Commun de Placement Groupe Essilor (438 733 actions), aux OSA (417 762 actions) et suite à une réduction du capital par annulation d'actions propres (- 800 000 actions).

Les nouvelles actions ont porté jouissance, à compter du 1^{er} janvier 2003.

2002

Le capital a été porté à 35 939 milliers d'euros, par émission de 1 607 722 actions ordinaires correspondant aux souscriptions du Fonds Commun de Placement Groupe Essilor (374 562 actions) et aux OSA (1 233 160 actions).

Ces nouvelles actions ont porté jouissance, à compter du 1^{er} janvier 2002.

2001

En mars 2001, Essilor a réduit son capital par annulation de 6 380 010 actions ordinaires et 30 260 actions à dividende prioritaire. Le 22 mars 2001, passage du capital en euros (valeur unitaire de l'action arrondi à 0,35 euro par incorporation des réserves). En août 2001, Essilor a échangé 381 180 actions à dividende prioritaire contre 381 180 actions ordinaires et en septembre 2001, Essilor a procédé à l'annulation des 152 740 actions à dividende prioritaire restantes.

Le capital a été porté à 35 377 milliers d'euros, par émission de 1 377 911 actions ordinaires correspondant aux souscriptions du Fonds Commun de Placement Groupe Essilor (452 860 actions) et aux OSA (925 051 actions).

Ces nouvelles actions ont porté jouissance, à compter du 1^{er} janvier 2001.

NOTE 11 : ÉTAT DES PROVISIONS**11.1. Provisions pour risques et charges**

	Valeur au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice (utilisées)	Reprises de l'exercice (non utilisées)	Valeur à la fin de l'exercice
2003					
Provisions pour retraites et pensions	10 404	17 869*	1 088	0	27 185
Provision pour risques sur filiales et participations	503	3 973	0	0	4 476
Provisions pour restructuration	7 051	0	573	48	6 430
Autres provisions pour risques et charges	10 512	9 016	4 782	475	14 271
TOTAL	28 470	30 858	6 442	523	52 362

2002

Provisions pour retraites et pensions	6 459	3 972	27	0	10 404
Provision pour risques sur filiales et participations	503	0	0	0	503
Provisions pour restructuration	1 064	6 856	869	0	7 051
Autres provisions pour risques et charges	8 260	6 727	4 475	0	10 512
TOTAL	16 286	17 555	5 371	0	28 470

2001

Provisions pour retraites et pensions	6 761	351	653	0	6 459
Provision pour risques sur filiales et participations	571	0	68	0	503
Provisions pour restructuration	3 224	620	2 780	0	1 064
Autres provisions pour risques et charges	2 071	8 021	1 832	0	8 260
TOTAL	12 627	8 992	5 333	0	16 286

* 2003 : prélèvement sur le report à nouveau (17 869 milliers d'euros).

Le solde net figurant en compte de résultat correspond à la variation sur provisions risques et charges détaillée ci-dessus et aux variations des autres provisions de l'actif immobilisé et de l'actif circulant.

11.2. Provisions réglementées

	Valeur au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Valeur à la fin de l'exercice
2003				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	8 032	4 102	2 318	9 816
Amortissements dérogatoires	8 032	4 102	2 318	9 816
2002				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	7 769	3 251	2 988	8 032
Amortissements dérogatoires	7 769	3 251	2 988	8 032
2001				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	8 055	2 612	2 898	7 769
Amortissements dérogatoires	8 012	2 612	2 855	7 769
Implantation à l'étranger	43	0	43	0

11.3. Provisions pour dépréciation

	Valeur au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Valeur à la fin de l'exercice
2003				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	68 075	30 248	24 249	74 074
Des stocks	13 398	14 543	13 398	14 543
Des créances	3 193	1 144	540	3 797
Des titres de participation	49 218	11 352	10 210	50 360
Des autres immobilisations financières	2 258	3 209	101	5 366
Autres	8	0	0	8
2002				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	61 315	27 677	20 917	68 075
Des stocks	12 052	13 398	12 052	13 398
Des créances	2 752	629	188	3 193
Des titres de participation	44 245	13 650	8 677	49 218
Des autres immobilisations financières	2 258	0	0	2 258
Autres	8	0	0	8
2001				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	87 771	17 710	44 166	61 315
Des stocks	12 875	12 052	12 875	12 052
Des créances	3 066	0	314	2 752
Des titres de participation	52 816	7 059	15 630	44 245
Des autres immobilisations financières	19 006	- 1 401	15 347	2 258
Autres	8	0	0	8

NOTE 12 : DETTES**12.1. Échéance des dettes**

	2003	2002	2001
À MOINS D'UN AN	316 478	250 312	232 649
Dettes financières	70 631	15 371	8 483
Dettes d'exploitation	186 850	174 213	164 119
Dettes diverses	58 997	60 728	60 047
À PLUS D'UN AN ET MOINS DE 5 ANS	271 959	331 959	60 010
Dettes financières	271 959	331 959	60 010
Dettes d'exploitation			
Dettes diverses			
À PLUS DE 5 ANS	323 368	0	271 959
Dettes financières*	323 368		271 959
Dettes d'exploitation			
Dettes diverses			
TOTAL	911 805	582 271	564 618

	2003	2002	2 001
PAR ÉCHÉANCE (DETTE TOTALE)			
2002			232 649
2003		250 312	10
2004	316 478	60 000	60 000
2005			
2006	121 959	121 959	121 959
2007	150 000	150 000	150 000
2008			
2009			
2010*	323 368		
PAR DEVISE (DETTE FINANCIÈRE)			
EUR*	430 113	114 347	218 493
USD	235 845	231 959	121 959
GBP		1 024	

* dont 14 millions d'euros de prime de remboursement sur emprunt obligataire.

12.2. Emprunts obligataires convertibles

	2003	2002	2001
Nombre d'obligations émises	6 040 212	0	0
Nombre d'obligations converties	458	0	0
Nombre d'obligations non converties	6 039 754	0	0
Valeur nominale en euros	51,15	0	0
Montant des intérêts annuels en milliers d'euros	2 330	0	0

12.3. Éléments concernant les entreprises liées

Montant net concernant les entreprises				
Autres éléments d'information	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation	Autres	Total au bilan
POSTES DU PASSIF				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 382	6 844	68 156	90 382
Autres dettes d'exploitation	435	0	96 033	96 468
Autres dettes diverses	57 979	0	1 018	58 997
TOTAL PASSIF	73 796	6 844	165 207	245 847

12.4. Charges à payer

	2003	2002	2001
Emprunts	7 531	5 863	7 320
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (factures non parvenues)	25 824	32 488	34 454
Dettes fiscales et sociales			
• Congés payés	18 894	17 887	17 633
• Intéressement	2 979	2 164	1 525
• Autres	7 559	8 104	5 808
Autres dettes	56 048	46 898	45 286
TOTAL	118 835	113 404	112 026

NOTE 13 : ENGAGEMENTS HORS BILAN**13.1. Engagements financiers**

Engagements donnés et reçus	2003	2002	2001
ENGAGEMENTS DONNÉS			
Avals et cautions	147 817	122 326	129 698
ENGAGEMENTS REÇUS			
Avals, cautions et garanties reçus	3 274	2 980	2 965

Contrat à terme de devises

Au 31 décembre 2003, les contrats de vente à terme de devises (hors *cross currencies swap*) s'élèvent à 214 427 milliers d'euros et les contrats d'achat à terme à 72 837 milliers d'euros.

	Contre Valeur EUR à terme du nominal des opérations	Contre Valeur EUR aux conditions de marché au 31 décembre 2003	Valeur de marché au 31 décembre 2003
Position vendeuse de devises	214 427 771	205 442 791	8 984 979
Position acheteuse de devises	- 72 837 213	- 68 080 520	- 4 756 693

Positions optionnelles de devises

À la clôture de l'exercice, les positions optionnelles sont les suivantes :

Achat d'options de vente de devise :	50 844 milliers d'euros
Vente d'option d'achat de devise :	45 476 milliers d'euros*
Vente d'option d'achat de devise à barrière :	1 948 milliers d'euros*

	Contre Valeur EUR à terme du nominal des opérations	Primes payées / reçues à l'origine	Réévaluation aux conditions de marché au 31 décembre 2003	Valeur de marché au 31 décembre 2003
Position acheteuse d'option de vente	50 844 156	1 120 857	3 821 239	2 700 382
Position vendeuse d'option d'achat*	- 45 476 195	- 514 435	- 19 192	495 243
Position vendeuse d'option d'achat à barrière*	- 1 948 052	- 21 512	- 46	21 466

* toutes les ventes d'options sont couvertes par des achats d'options (tunnels).

Swap de taux

L'emprunt obligataire de 122 millions d'euros émis en 1996 a entraîné la mise en place d'un swap payeur taux fixe à échéance du 3 juillet 2006. L'emprunt de 60 millions d'euros souscrit en taux variable en 2000 a été swapé en taux fixe à échéance du 29 octobre 2004.

	Contre valeur EUR du nominal des opérations	Valeur de marché au 31 décembre 2003
Swap de taux	181 959 214	- 10 525 531

Ces deux emprunts ont donné lieu à des *cross currencies swap*.

Cross Currencies Swap

232 millions d'euros font l'objet de *cross currencies swap* en USD, échéances 2004, 2006 et 2007.

	Contre Valeur EUR à terme du nominal des opérations	Contre Valeur EUR aux conditions du marché au 31 décembre 2003	Valeur de marché au 31 décembre 2003
Position vendeuse de devises	231 959 214	207 421 081	20 473 369

13.2. Engagement en matière de crédit-bail**2003**

IMMOBILISATIONS EN CRÉDIT-BAIL	Valeur d'origine	Dotations aux amortissements		Valeur nette
		Exercice	Cumulées	
Terrains	97			97
Constructions	12 542	627	2 195	10 347
TOTAL	12 639	627	2 195	10 444

ENGAGEMENTS DE CRÉDIT-BAIL	Redevances payées		Redevances restant à payer				Valeur résiduelle
	Exercice	Cumulées	à 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans	Total	
Terrains	14	188	3	0		3	
Constructions	2 109	7 146	1 530	6 486		8 016	5 148
TOTAL	2 123	7 334	1 533	6 486	0	8 019	5 148

2002

IMMOBILISATIONS EN CRÉDIT-BAIL	Valeur d'origine	Dotations aux amortissements		Valeur nette
		Exercice	Cumulées	
Terrains	779			779
Constructions	20 720	1 036	8 223	12 497
TOTAL	21 499	1 036	8 223	13 276

ENGAGEMENTS DE CRÉDIT-BAIL	Redevances payées		Redevances restant à payer				Valeur résiduelle
	Exercice	Cumulées	à 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans	Total	
Terrains	13	1 320	12	14		25	
Constructions	2 082	18 777	1 485	8 076		9 561	5 148
TOTAL	2 094	20 098	1 496	8 090	0	9 586	5 148

2001

IMMOBILISATIONS EN CRÉDIT-BAIL	Valeur d'origine	Dotations aux amortissements		Valeur nette
		Exercice	Cumulées	
Terrains	779			779
Constructions	20 720	1 036	7 187	13 533
TOTAL	21 499	1 036	7 187	14 312

ENGAGEMENTS DE CRÉDIT-BAIL	Redevances payées		Redevances restant à payer				Valeur résiduelle
	Exercice	Cumulées	à 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans	Total	
Terrains	35	1 307	11	25		36	
Constructions	2 354	16 696	1 386	9 561		10 947	5 148
TOTAL	2 389	18 003	1 396	9 586	0	10 983	5 148

13.3. Engagement de paiements futurs

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES	Paiements dus par périodes			
	à 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans	Total
Contrat de location simple				
Locaux de Vincennes	2 843	11 372	17 058	31 274
TOTAL	2 843	11 372	17 058	31 274

13.4. Engagements en faveur des salariés

Complément de retraite

L'engagement envers les salariés cadres et assimilés cadres en matière de complément de retraite a fait l'objet d'une actualisation en 2003, selon une méthode prospective, en retenant un taux d'évolution des salaires de 2,5 % supérieur à l'inflation et un taux d'actualisation de 4,50 % supérieur à l'inflation.

Le montant global de l'engagement ainsi évalué s'élève à 29 548 milliers d'euros, dont 11 837 milliers d'euros ont déjà été versés au fonds de retraite géré par une compagnie d'assurances indépendante à fin 2003.

Depuis 2003, le complément de retraite fait l'objet d'une comptabilisation dans les comptes sociaux pour la partie non couverte. Le montant à l'ouverture de l'exercice a été prélevé sur le compte "Report à nouveau" (17 869 milliers d'euros).

	2003	2002	2001
Actualisation du calcul de l'engagement	oui	oui	oui
Évaluation de l'engagement	29 548	14 991	9 673
Couvert par fonds de retraite	11 837	12 351	12 937
Provision constatée dans les comptes	17 711	-	-
Solde non couvert	0	2 640	- 3 264

Médailles du travail

L'engagement envers les salariés concernant l'attribution d'avantages pécuniaires, en contrepartie d'un nombre d'années de travail, en application de la réglementation du travail, des conventions collectives, des accords syndicaux professionnels, a fait l'objet d'une évaluation

au 31 décembre 2003 selon une méthode prospective, en retenant un taux d'actualisation de 3,50 % supérieur à l'inflation et s'élevait à 2 602 milliers d'euros.

Ce montant a été comptabilisé dans les comptes sociaux à partir de l'exercice 2003.

NOTE 14 : INFORMATIONS SUR LE PERSONNEL

14.1. Effectif moyen

Ventilation de l'effectif moyen	2003	2002	2001
Cadres	778	710	662
Agents de maîtrise et employés	1 313	1 301	1 297
Ouvriers	1 438	1 476	1 516
TOTAL	3 529	3 487	3 475

14.2. Rémunération des dirigeants

Conformément à l'article 24-18 du décret du 29 novembre 1983, aucun avance ou crédit n'a été alloué aux dirigeants de la société.

Les rémunérations globales des organes de direction se sont élevées à :

- 1 415 milliers d'euros en 2003,
- 1 309 milliers d'euros en 2002,
- 1 219 milliers d'euros en 2001.

NOTE 15 : RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	2003	2002	2001	2000	1999
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	35 959	35 939	35 377	32 399	32 251
Nombre d'actions ordinaires existantes*	102 740 108	102 683 613	101 075 891	10 569 681	10 521 329
dont actions propres*	1 269 837	1 450 645	1 000 000	741 027	0
Nombre d'actions à dividende prioritaire existantes (sans droit de vote)	0	0	0	56 418	56 418
OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE					
Chiffre d'affaires hors taxes	650 196	637 588	576 496	589 808	539 810
Résultat avant impôt et charges calculées (amortissements et provisions)	190 554	196 165	83 039	139 985	102 734
Impôt sur les bénéfices	10 611	4 889	2 773	14 479	7 914
Participation des salariés due au titre de l'exercice	0	0	0	0	0
Résultat après impôt et charges calculées (amortissements et provisions)	143 803	149 247	85 606	105 588	89 528
Résultat distribué	56 823	50 616	41 031	38 721	35 971
RÉSULTATS PAR ACTION					
Résultat après impôt, participation des salariés mais avant charges calculées (amortissements et provisions) hors actions propres*	1,77	1,89	0,80	12,70	8,96
Résultat après impôt, participation des salariés et charges calculées (amortissements et provisions) hors actions propres*	1,42	1,47	0,86	10,68	8,46
Dividende net attribué à chaque action ordinaire*	0,56	0,50	0,41	3,90	3,40
Dividende net attribué à chaque action à dividende prioritaire sans droit de vote	0	0	0	4,02	3,52
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	3 529	3 487	3 475	3 575	3 533
Montant masse salariale de l'exercice	118 661	116 276	111 050	107 619	104 415
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	54 879	52 465	48 671	49 470	47 589

* en 2001, nombre d'actions multiplié par dix, suite à la division par dix de la valeur de chaque titre.

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2003

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2003 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Essilor International, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
 - les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.
- Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et des principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note 1.10 de l'annexe concernant un changement de méthode comptable relatif aux engagements en faveur des salariés :

Essilor International a constaté pour la première fois dans ses comptes sociaux :

- une provision pour complément de retraite pour le montant non couvert par un organisme extérieur ; cette provision a été prélevée sur le montant en report à nouveau ;

- une provision pour médailles du travail, dotée en exceptionnel par le compte de résultat.

JUSTIFICATION DE NOS APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, qui s'appliquent pour la première fois à cet exercice, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

La note 1.4 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux titres de participation. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations que nous avons portées sur ces éléments s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit qui porte sur les comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de l'opinion sans réserve exprimée dans la première partie de ce rapport.

VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris, le 12 mars 2004

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit
Liliane Tellier



Cabinet Dauge et Associés
Gérard Dauge



RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2003

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L.255-38 du Code de Commerce.

Paris, le 12 mars 2004

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit
Liliane Tellier



Cabinet Dauge et Associés
Gérard Dauge



RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE GROUPE ET SON CAPITAL

Le groupe [page 81](#) | Le capital [page 83](#) | Répartition actuelle du capital et des droits de vote [page 87](#)
Marché des titres [page 88](#) | Dividendes [page 90](#)

LE GROUPE

STATUTS

Constituée en 1971 pour une durée expirant le 6 octobre 2070, Essilor International (Compagnie Générale d'Optique) est une société anonyme de droit français régie par les dispositions du Code du Commerce, dont le siège social est situé 147, rue de Paris - 94227 Charenton-le-Pont. Elle est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le n° 712 049 618 RCS Créteil – APE 334 A (siège : 741 J).

La société a pour objet en tous pays (article 2 des statuts) :

- la conception, la fabrication, l'achat, la vente et le commerce en général de tout ce qui concerne la lunetterie et l'optique, sans exception, et, notamment, la fabrication, l'achat et la vente de montures de lunettes, de lunettes de soleil et de lunettes et autres équipements de protection, de verres et lentilles ;
- la conception et/ou la fabrication, l'achat, la vente et/ou la commercialisation de tous instruments, matériels relatifs à l'optique ophthalmique ainsi que tout matériel ou équipement de contrôle, dépistage, diagnostic, mesure ou correction de handicap physiologique, à usage ou non des professionnels ;
- la conception et/ou le développement, l'achat et/ou la commercialisation de progiciels, logiciels, programmes et services associés ;
- la recherche, l'expérimentation clinique, les tests au porté, la formation, l'assistance technique et l'ingénierie correspondant aux activités ci-dessus ;
- toutes prestations ou assistance associées aux activités sus énumérées et notamment, les conseils, la comptabilité, l'audit, la logistique, la trésorerie.

Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, ou susceptibles d'en faciliter l'application et le développement ou de le rendre plus rémunérateur.

Le tout, tant pour elle-même que pour le compte de tiers ou en participation sous quelque forme que ce soit, notamment par voie de création de sociétés, de souscription, de commandite, de fusion ou d'absorption, d'avances, d'achat ou de vente de titres et droits sociaux, de cession ou location de tout ou partie de ses biens et droits mobiliers ou immobilier ou par tout autre mode.

L'exercice social s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année.

Les documents et renseignements relatifs à la société peuvent être consultés au 147, rue de Paris - 94227 Charenton-le-Pont.

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES DES STATUTS

Assemblées Générales (article 24)

L'Assemblée Générale se compose de tous les propriétaires d'actions ordinaires quel que soit le nombre de leurs actions ordinaires pourvu qu'elles aient été libérées des versements exigibles.

L'Assemblée Générale est convoquée et délibère conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Le droit d'assister ou de se faire représenter à l'Assemblée est subordonné :

- à l'inscription en compte de l'actionnaire pour les propriétaires d'actions nominatives ;
- au dépôt, aux lieux indiqués par l'avis de convocation, d'un certificat de l'intermédiaire habilité constatant l'indisponibilité des actions inscrites en compte jusqu'à la date de l'Assemblée.

Le délai d'immobilisation des titres avant la tenue de l'Assemblée Générale a été fixé à deux jours.

Un actionnaire ne peut se faire représenter que par son conjoint ou un autre actionnaire. Chaque membre de l'Assemblée a autant de voix qu'il possède et représente d'actions, tant en son nom personnel que comme mandataire, sans limitation.

Tout actionnaire peut voter par correspondance, au moyen d'un formulaire dont les mentions sont fixées par décret.

Répartition statutaire des bénéfices (article 28)

Sur le bénéfice de l'exercice, diminué des pertes antérieures s'il y a lieu, il est tout d'abord prélevé cinq pour cent (5 %) au moins pour constituer le fond de réserve prescrit par la loi. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve a atteint une somme égale au dixième du capital social. Il reprend son cours si, pour une cause quelconque, la réserve est descendue au-dessous du dixième.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice diminué des pertes antérieures et du prélèvement pour la réserve légale s'il y a lieu, et augmenté du report bénéficiaire.

Sur le bénéfice distribuable, il est prélevé :

- toute somme que l'Assemblée Générale décidera de reporter à nouveau sur l'exercice suivant ou d'affecter à la création de tous fonds de réserve extraordinaire, de prévoyance ou autre, avec une affectation spéciale ou non ;
- et la somme nécessaire pour fournir aux actions ordinaires à titre de premier dividende, six pour cent (6 %) de leur montant libéré et non amorti sans que, si les bénéfices d'un exercice après le prélèvement ci-dessus ne permettent pas ce paiement, celui-ci puisse être réclamé sur les bénéfices des exercices suivants ;
- le surplus est réparti entre tous les actionnaires ;
- l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice a la faculté d'accorder à chaque actionnaire, pour tout ou partie du dividende mis en distribution, une option entre le dividende numéraire ou en actions, dans les conditions légales et réglementaires. L'Assemblée Générale peut, en outre, décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition. Dans ce cas, la décision indique expressément les postes de réserves sur lesquels les prélèvements sont effectués.

FORME DES ACTIONS (ARTICLE 10)

Les actions entièrement libérées sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

La société peut, à tout moment, conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, demander à l'organisme chargé de la compensation des titres, des renseignements relatifs à la quantité des titres détenus ainsi que les nom, dénomination, nationalité, année de naissance ou année de constitution des détenteurs de titres conférant, immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses assemblées.

Par ailleurs, tout actionnaire venant à détenir 1,5 % des droits de vote est tenu d'en informer la société dans les quinze jours par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à son siège social. La même obligation incombe à tout actionnaire venant à détenir 3,5 % des droits de vote.

Cette information est également faite dans les mêmes délais lorsque la participation en droits de vote devient inférieure aux seuils ci-dessus mentionnés.

DROIT DE VOTE DOUBLE (ARTICLE 24)

Depuis le 22 juin 1974, un droit de vote double est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire.

Ce délai a été porté à cinq ans par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 11 juin 1983 et ramené à deux ans par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 3 mars 1997.

En cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, les actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit, auront également un droit de vote double.

La fusion de la société est sans effet sur le droit de vote double qui peut être exercé au sein de la société absorbante, si les statuts de celle-ci l'ont institué.

Toute action convertie au porteur ou transférée en propriété perd le droit de vote double.

Néanmoins, le transfert par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible ne fait pas perdre le droit acquis et n'interrompt pas le délai de deux ans prévu au présent paragraphe.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale Extraordinaire ne peut supprimer le droit de vote double qu'avec l'autorisation d'une assemblée spéciale des titulaires de ce droit.

CESSION DES ACTIONS (ARTICLE 11)

Les actions sont librement négociables et indivisibles à l'égard de la société.

LIMITATION DES DROITS DE VOTE

Aucune restriction au droit de vote n'est apportée par les statuts de la société.

ÉTABLISSEMENT ASSURANT LE SERVICE DES DIVIDENDES DE LA SOCIÉTÉ

Euro Emetteur France

LE CAPITAL

CAPITAL AUTORISÉ

L'Assemblée Générale Mixte du 3 mai 2001 a conféré au Conseil d'Administration l'autorisation d'augmenter le capital au profit des salariés de l'entreprise adhérents à un plan d'épargne entreprise. La présente autorisation, conférée pour une durée de cinq ans, ne peut donner droit à souscrire à un nombre d'actions supérieur à 3 % du capital social, cette limite étant appréciée au jour de l'émission.

L'Assemblée Générale Mixte du 16 mai 2003 a conféré au Conseil d'Administration les autorisations suivantes :

- consentir en une ou plusieurs fois, au bénéfice de ceux qu'il désignera parmi les membres du personnel salarié ou des dirigeants de la société et des sociétés qui lui sont liées dans les conditions de l'article L.225-180 du Code de Commerce, des options donnant droit à la souscription d'actions ordinaires nouvelles de la société, à émettre à titre d'augmentation de capital.

La présente autorisation, conférée pour une durée de trois ans, ne peut donner droit à souscrire à un nombre d'actions supérieur à 3 % du capital social, cette limite étant appréciée au jour ou les options sont consenties.

- émettre toutes valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital avec maintien du droit préférentiel de souscription pour un montant maximum de :

- 15 millions d'euros ou sa contre-valeur, pour le nominal des augmentations de capital ;
- 600 millions d'euros pour les titres d'emprunts (montant global de l'émission) ;

- émettre toutes valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription, mais avec un délai de priorité pour les émissions réalisées en France, pour un montant maximum de :

- 15 millions d'euros ou sa contre-valeur, pour le nominal des augmentations de capital ;
- 600 millions d'euros pour les titres d'emprunts (montant global de l'émission).

- augmenter le capital social par incorporation de réserves, pour un montant maximum de 80 millions d'euros.

Les trois dernières autorisations sont consenties pour une durée de vingt six mois.

En vertu de la troisième autorisation ci-dessus mentionnée, conférée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 mai 2003, le Conseil d'Administration a décidé lors de sa séance du 11 juin 2003, d'émettre 5 252 359 obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes avec une option de sur-allocation de 15 %, sur la base d'un cours de référence de l'action Essilor International de 36,0216 euros, avec suppression du droit préférentiel de souscription, mais avec un droit de priorité pour les émissions réalisées en France. Après exercice de l'option de sur-allocation le nombre d'obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes émises est de 6 040 212 d'une valeur nominale 51,15 euros, représentant un montant nominal total de 308 956 843,80 euros soit une prime de 42 % par rapport au cours de référence de l'action Essilor International au moment de la fixation des conditions définitives. Les obligations seront remboursées en totalité le 2 juillet 2010 (ou le jour ouvré suivant) par remboursement à un montant de 53,54 euros, soit environ 104,7 % de la valeur nominale unitaire des obligations. Les porteurs d'obligations peuvent demander la conversion et/ou l'échange des obligations en actions à raison de une action Essilor International pour une obligation. Essilor peut à son gré remettre des actions nouvelles à émettre et/ou des actions existantes. Le nombre d'obligations restant en circulation au 31 décembre 2003 est de 6 039 754.

CAPITAL POTENTIEL

Les options de souscription d'actions, si elles sont exercées, peuvent donner lieu à la création d'actions ordinaires Essilor. Le nombre total d'actions susceptibles d'être créées par levées d'options de souscription s'élève à 2 925 063 au 31 décembre 2003.

Les obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes, si elles sont converties peuvent donner lieu à la création d'actions Essilor à moins qu'Essilor ne préfère, au moins pour partie, les échanger contre des actions existantes. Le nombre total d'actions supplémentaires susceptibles d'être créées par conversion d'obligations s'élève à 6 039 754 au 31 décembre 2003.

LES OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS

Options en circulation au 31 décembre 2003 et 31 mars 2004

Date d'attribution	Nombre d'options attribuées	Dont au Comité Exécutif	Prix de souscription (en euros)	Nombre d'options en circulation au 31 décembre 2003	Nombre d'options en circulation au 31 mars 2004
20 septembre 1995	327 380	12 840	12,608	0	0
6 mai 1996	50 000	50 000	18,980	0	0
27 novembre 1996	1 559 040	129 560	20,992	0	0
19 mars 1997	15 000	15 000	22,959	0	0
30 avril 1997	23 000	0	22,989	0	0
11 mars 1998	50 000	50 000	27,166	12 000	0
24 juin 1998	50 000	25 000	37,076	50 000	35 000
16 septembre 1998	10 000	0	33,234	10 000	10 000
25 novembre 1998	1 313 000	329 000	32,777	728 515	420 270
24 novembre 1999	11 000	0	27,807	7 500	7 500
26 janvier 2000	142 280	0	28,800	131 596	129 258
15 mars 2000	65 000	50 000	25,800*	65 000	52 500
13 septembre 2000	25 000	25 000	31,483*	25 000	25 000
15 novembre 2000	141 000	120 000	28,763*	141 000	141 000
31 janvier 2001	20 000	0	32,780*	18 000	18 000
14 novembre 2001	160 660	30 000	31,240*	134 568	127 630
20 novembre 2002	812 580	243 000	40,670*	804 605	801 159
18 novembre 2003	804 570	220 000	40,730*	804 279	803 085
TOTAL	5 579 510	1 299 400		2 932 063	2 570 402

* attributions sans décote.

Le prix de souscription est calculé par rapport à la moyenne des cours d'ouverture des vingt séances de bourse ayant précédé la date du Conseil d'Administration. Jusqu'en janvier 2000, une décote était appliquée à cette moyenne, mais elle a été supprimée pour les attributions suivantes.

Situation au 31 décembre 2003 et 31 mars 2004

	Au 31 décembre 2003	Dont en 2003	Au 31 mars 2004	Dont en 2004
Options attribuées	5 579 510	804 570	5 579 510	
Options annulées	159 334	6 757	161 662	2 328
Options levées	2 488 113	417 762	2 847 446	359 333
Options restantes*	2 932 063		2 570 402	

* soit 2,85 % du capital au 31 décembre 2003.

LES OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS

Options en circulation au 31 décembre 2003 et 31 mars 2004

Date d'attribution	Nombre d'options attribuées	Dont au Comité Exécutif	Prix de souscription (en euros)	Nombre d'options en circulation au 31 décembre 2003	Nombre d'options en circulation au 31 mars 2004
14 novembre 2001	670 250	200 000	31,24	640 059	621 589
TOTAL	670 250	200 000		640 059	621 589

L'Assemblée Générale du 18 janvier 2001 a autorisé le Conseil d'Administration à attribuer pour la première fois des options donnant droit à l'achat d'actions existantes et provenant de rachats effectués par la société.

Le prix des options d'achat du 14 novembre 2001 est égal à la moyenne des cours d'ouverture des vingt séances de bourse ayant précédé la date du Conseil d'Administration.

En 2002 et en 2003, le Conseil d'Administration n'a pas attribué de nouvelles options d'achat d'actions.

Situation au 31 décembre 2003 et 31 mars 2004

	Au 31 décembre 2003	Dont en 2003	Au 31 mars 2004	Dont en 2004
Options attribuées	670 250		670 250	
Options annulées	12 336	7 086	13 003	667
Options levées	17 855	15 358	35 658	17 803
Options restantes*	640 059		621 589	

* soit 0,62 % du capital au 31 décembre 2003.

ÉVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL SUR LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

(en milliers d'euros)	Nombre d'actions créées	Nominal	Prime d'émission	Montants successifs du capital nominal	Nombre cumulé d'actions de la société
CAPITAL AU 31 DÉCEMBRE 1998				31 178	10 225 889
Souscription d'actions réservées au Fonds Commun de Placement Groupe Essilor	40 230	123	10 355	31 301	10 266 119
Exercice d'options de souscription	34 133	104	2 974	31 405	10 300 252
Conversion de 55 499 obligations	277 495	846	30 994	32 251	10 577 747
CAPITAL AU 31 DÉCEMBRE 1999				32 251	10 577 747
Souscription d'actions réservées au Fonds Commun de Placement Groupe Essilor	48 352	148	10 281	32 399	10 626 099
CAPITAL AU 31 DÉCEMBRE 2000				32 399	10 626 099
Annulation d'actions propres	- 641 027	- 1 954	- 174 246	30 445	
Conversion en euros		4 522	- 4 522	34 967	
Rachat et annulation des ADP	- 15 274	- 54	- 4 987	34 913	9 969 798
Division du titre par 10				34 913	99 697 980
Exercice d'option de souscription	925 051	305	14 067	35 218	
Souscription d'actions réservées aux Fonds Commun de Placement Groupe Essilor	452 860	159	11 457	35 377	
CAPITAL AU 31 DÉCEMBRE 2001				35 377	101 075 891
Souscription d'actions réservées aux Fonds Commun de Placement Groupe Essilor	374 562	131	12 413	35 508	101 450 453
Exercice d'option de souscription	1 233 160	431	27 374	35 939	102 683 613
CAPITAL AU 31 DÉCEMBRE 2002				35 939	102 683 613
Souscription d'actions réservées aux Fonds Commun de Placement Groupe Essilor	438 733	154	12 968	36 093	103 122 346
Exercice d'option de souscription	417 762	146	13 169	36 239	103 540 108
Annulation d'actions propres	- 800 000	- 280	- 21 720	35 959	102 740 108
CAPITAL AU 31 DÉCEMBRE 2003				35 959	102 740 108

RÉPARTITION ACTUELLE DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE

RÉPARTITION DU CAPITAL

Au 31 décembre

2003	Nombre d'actions	%	Nombre de droits de vote	%
Actionnariat interne (salariés français et étrangers)				
- FCPE Valoptec International	5 026 774	4,9	10 053 548	9,1
- FCPE Groupe Essilor 5 et 7 ans	2 632 000	2,6	4 678 974	4,3
- Essilor Shareholding Plan	328 874	0,3	328 874	0,3
- Actions au nominatif pur ou administré détenues par les salariés	1 224 181	1,2	2 219 684	2,0
Public	92 258 442	89,8	92 622 262	84,3
Actions propres	1 269 837	1,2	--	--
TOTAL	102 740 108	100	109 903 342	100

2002	Nombre d'actions	%	Nombre de droits de vote	%
Actionnariat interne (salariés français et étrangers)				
- FCPE Valoptec International	5 238 865	5,1	10 477 730	9,5
- FCPE Groupe Essilor 5 et 7 ans	2 512 536	2,5	4 272 216	3,9
- Essilor Shareholding Plan	306 447	0,3	306 447	0,3
Public	93 175 120	90,7	94 858 124	86,3
Actions propres	1 450 645	1,4	--	--
TOTAL	102 683 613	100	109 914 517	100

2001*	Nombre d'actions	%	Nombre de droits de vote	%
Actionnariat interne (salariés français et étrangers)				
- FCPE Valoptec International	5 547 500	5,5	11 095 000	10,2
- FCPE Groupe Essilor 5 et 7 ans	2 567 810	2,5	4 337 719	4,0
- Essilor Shareholding Plan	282 517	0,3	282 517	0,3
Public	91 678 064	90,7	92 835 849	85,5
Actions propres	1 000 000	1,0	--	--
TOTAL	101 075 891	100	108 551 085	100

* après division du titre par 10.

À la connaissance de la société, il n'existe pas d'autres actionnaires, autre que le Fonds Commun de Placement d'Entreprise Valoptec International, détenant directement, indirectement ou de concert, 5 % ou plus du capital ou des droits de vote.

L'ACTIONNARIAT INTERNE

Les salariés du groupe Essilor peuvent devenir actionnaires par :

- l'acquisition de parts dans les différents Fonds Communs de Placement d'Entreprise (par augmentation de capital ou achat direct) : FCPE Valoptec International, FCPE Groupe Essilor 5 ans, FCPE Groupe Essilor 7 ans, Essilor Shareholding Plan (États-Unis). Ces fonds diffèrent en durée de blocage et en abondement versé par le groupe ;
- la levée de stock options permettant l'acquisition de titres Essilor au nominatif.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU CAPITAL

Le 30 janvier 2004, Essilor a réalisé une interrogation "TPI" (Titres au Porteur Identifiable) auprès des intermédiaires financiers détenant au moins 99 000 actions de la société.

Cette enquête a permis d'identifier plus de 48 300 actionnaires détenant 89,5 % du capital et 99 % des actions au porteur.

L'analyse des résultats de cette enquête a montré que 11,9 % du capital étaient détenus par des actionnaires individuels. Les investisseurs institutionnels résidents représentaient 23,6 % du capital. Parmi ceux-ci, les OPCVM (gestion pour compte de tiers) géraient 13,5 % du capital.

Les actionnaires non-résidents possédaient 54,3 % du capital.

LES PACTES D'ACTIONNAIRES

En application de l'article 3-3.1 du chapitre III 2^e partie du règlement n°98-01 de la Commission des Opérations de Bourse, la société Essilor International déclare ne plus être partie à un pacte d'actionnaires ou à un pacte de préférence en cours de validité.

MARCHÉ DES TITRES

Essilor dispose de deux catégories de titres : les actions ordinaires et les obligations convertibles ou échangeables en actions nouvelles ou existantes (océanes).

L'ACTION ESSILOR

L'action Essilor est cotée au Premier Marché de Euronext Paris SA, code ISIN : FR0000121667. Les actions Essilor sont éligibles au Service de Règlement Différé (SRD). Au 31 décembre 2003, le nombre d'actions s'élevait à 102 740 108 actions d'une valeur nominale de 0,35 euro.

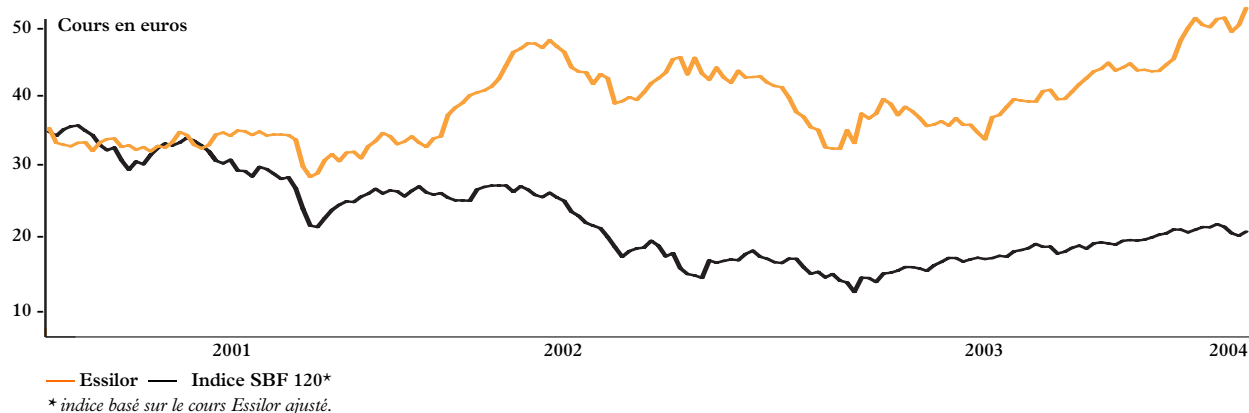
Tableau récapitulatif du cours de l'action (ajusté*)

	Cours de bourse (en euros)			Nombre d'actions en circulation au 31 décembre	Capitalisation boursière (en millions d'euros)
	plus haut	plus bas	clôture		
2003	42,50	30,85	41,00	102 740 108	4 188
2002	45,57	31,20	39,25	102 683 613	3 975
2001	35,80	25,00	33,95	101 075 891	3 417
2000	34,78	23,00	34,75	106 113 620	3 667
1999	39,40	27,30	30,80	105 213 290	3 233

* après la division du titre par 10 en 2001.

Performance de l'action

Source Euronext



Cours de bourse et volume des transactions

Source Euronext

	En nombre de titres	En capitaux (en millions d'euros)	Cours extrêmes (en euros)	
			Plus haut	Plus bas
2002				
Octobre	9 288 378	383,22	44,20	37,64
Novembre	8 297 667	333,30	41,74	37,61
Décembre	5 242 796	208,46	41,08	37,92
2003				
Janvier	7 184 442	256,52	39,60	33,10
Février	7 584 343	249,87	36,19	30,85
Mars	7 634 247	266,67	37,26	31,34
Avril	7 661 318	283,39	38,48	34,85
Mai	12 450 598	443,91	37,80	33,78
Juin	9 722 170	339,66	36,40	33,95
Juillet	10 219 909	352,56	36,32	32,63
Août	7 655 706	285,31	38,50	35,20
Septembre	7 985 306	304,87	39,90	37,00
Octobre	6 403 647	251,35	41,48	36,82
Novembre	5 357 856	220,73	42,43	40,05
Décembre	4 358 042	180,43	42,50	40,50
2004				
Janvier	7 186 556	309,69	46,45	39,20
Février	6 460 809	299,48	47,55	44,80
Mars	7 133 905	334,97	49,80	45,15

LES OCÉANES (OBLIGATIONS CONVERTIBLES OU ÉCHANGEABLES EN ACTIONS NOUVELLES OU EXISTANTES)

En juillet 2003, Essilor a émis des obligations convertibles ou échangeables en actions Essilor nouvelles ou existantes (océanes) pour un montant de 309 millions d'euros pour une durée de sept ans avec option de remboursement au gré des porteurs au bout de cinq ans.

Les océanes sont cotées sur le marché Euronext à Paris depuis le 2 juillet 2003, code ISIN : FR0000189276. Au 31 décembre 2003, le nombre d'océanes s'élevait à 6 039 754 d'une valeur nominale de 51,15 euros.

Tableau récapitulatif du cours des océanes

	Cours de bourse (en euros)			Nombre d'obligations en circulation au 31 décembre
	plus haut	plus bas	clôture	
2003	57,50	46,55	56,00	6 039 754

Cours et volume des transactions

Source Euronext

	En nombre de titres	En capitaux (en millions d'euros)	Cours extrêmes (en euros)	
			Plus haut	Plus bas
2003				
Juillet	347 917	18,01	56,20	46,55
Août	63 341	3,32	53,20	51,50
Septembre	159 134	8,47	54,50	50,50
Octobre	90 330	4,94	57,50	53,20
Novembre	108 169	6,03	56,30	54,80
Décembre	158 902	8,83	56,80	54,20
2004				
Janvier	75 863	4,30	59,00	55,75
Février	67 832	4,08	60,50	58,00
Mars	8 154	0,49	61,10	59,60

DIVIDENDES

ÉVOLUTION DES DIVIDENDES

Au cours des cinq dernières années, les dividendes ont été les suivants :

	Dividendes versés au titre de l'exercice (en euros)*			Payé le
	Net	Avoir fiscal	Revenu global	
2003	0,56	0,28	0,84	18 mai 2004
2002	0,50	0,25	0,75	20 mai 2003
2001	0,41	0,20	0,61	28 mai 2002
2000	0,39	0,19	0,58	21 mai 2001
1999	0,34	0,17	0,51	5 juin 2000

* ajustés après la division du titre par 10 en 2001.

Tout dividende qui ne serait pas réclamé dans les cinq ans de son exigibilité serait prescrit dans les conditions prévues par la loi.

DISTRIBUTION GLOBALE

Au cours des cinq dernières années, le dividende total mis en distribution a été le suivant :

(en millions d'euros)	Résultat net part du groupe	Montant distribué	Rapport (en %)
2003	200	57	28
2002	182	51	28
2001	143	41	29
2000	135	39	29
1999	121	36	30

RENSEIGNEMENTS

CONCERNANT L'ACTIVITÉ DU GROUPE

Présentation du groupe *page 91*
Effectifs *page 96* | Risques *page 97*

PRÉSENTATION DU GROUPE

Essilor, n°1 mondial de l'optique ophtalmique, conçoit, fabrique et personnalise des verres correcteurs adaptés aux besoins visuels de chacun.

La large gamme de verres d'Essilor corrige la myopie, l'hypermétropie, l'astigmatisme et la presbytie pour retrouver une vision parfaite.

Les principales marques du groupe sont :

- Varilux® pour les verres progressifs ;
- Airwear® pour les verres en polycarbonate ;
- Crizal® pour le traitement antireflet ;
- Transitions® pour les verres photochromiques.

La part de marché mondiale d'Essilor dépasse désormais 20 % en volume et 25 % en valeur.

HISTORIQUE

Deux sociétés sont à l'origine d'Essilor. La première, l'Association Fraternelle des Ouvriers Lunetiers est une coopérative ouvrière de fabrication de lunettes qui devient la Société des Lunetiers (Essel). En 1953, elle dépose son brevet pour les verres Varilux® qui seront lancés en 1959. La seconde est la Société Industrielle de Lunetterie et d'Optique Rationnelle (Silor) dont le fondateur, Georges Lissac, développe le verre organique Orma® en 1954.

Ces deux sociétés fusionnent en 1971 pour donner naissance à Essilor.

Dans les années 1970, Essilor est une société exportatrice. Un réseau de distribution est constitué progressivement, d'abord en Europe et aux États-Unis, puis en Asie.

Dans les années 1980, Essilor devient une entreprise internationale. Essilor commence à délocaliser une partie de ses productions de série vers des pays émergents. En 1979, est inaugurée la première usine de production de verres organiques aux Philippines. Cette délocalisation des unités de série et de prescription s'accompagne d'un élargissement de la base de distribution locale. Les rachats de distributeurs, comme en Australie et aux Pays-Bas, se poursuivent parallèlement à la création de filiales au Japon et au Canada par exemple.

Durant les vingt dernières années, l'entreprise n'a cessé de se mondialiser. Dès le début des années 1990, le marché de l'optique ophtalmique a été le terrain de concentrations importantes et d'une concurrence accrue. Essilor, devenu numéro un de l'optique ophtalmique, s'attache à renforcer ses positions grâce à une stratégie mondiale. La localisation de la production dans des pays à faible coût de production est étendue aux verres à plus forte valeur ajoutée.

En 1995, Essilor fait l'acquisition de Gentex Optics, l'un des premiers fabricants américains de verres en polycarbonate. Essilor développe dans le même temps son activité de prescription, tout spécialement aux États-Unis, notamment grâce à l'acquisition de plusieurs laboratoires indépendants dont le groupe Omega en 1996.

Deux partenariats majeurs ont également marqué les quinze dernières années : le premier en 1990 avec le groupe américain PPG pour la fabrication des verres à teinte variable Transitions® et le second en 1999 avec le groupe japonais Nikon donnant naissance à la joint venture Nikon-Essilor Co Ltd. La nouvelle société regroupe les activités d'Essilor au Japon, dont les droits de la marque Varilux® pour le Japon, ainsi que toutes les activités existantes de Nikon en optique ophtalmique, en incluant les droits mondiaux de la marque Nikon® dans ce domaine.

En 2001, Essilor a cédé son activité de lentilles de contact pour achever son recentrage sur le verre correcteur. Puis, Essilor a renforcé sa présence au Royaume-Uni en acquérant des laboratoires de prescription appartenant à la chaîne de distribution optique Dollond & Aitchison.

En 2002, Essilor s'est associé au groupe sud coréen Samyung Trading Co. Ltd au sein d'une joint venture Essilor Korea Ltd. pour devenir un acteur majeur du verre ophtalmique en Corée du Sud, le second marché de l'Asie.

Essilor a également poursuivi une politique de croissance externe avec l'acquisition de trois laboratoires aux États-Unis appartenant à la société CSC Group et d'un laboratoire, Aries Optical Ltd., au Canada. Une filiale a été créée au Mexique à partir de l'achat d'un laboratoire. Essilor Instruments a renforcé son activité de dépistage avec l'acquisition de l'américain Stereo Optical, spécialiste des équipements de dépistage visuel.

En Europe, Essilor a ouvert un premier laboratoire en Pologne et a pris une participation majoritaire dans la société Jacques Denis (France), spécialiste du montage des verres dans les montures.

L'actionnariat salarié, un principe fondateur

L'actionnariat des salariés du groupe Essilor est issu de la Société Civile Valoptec, fondée lors de la création d'Essilor. Valoptec regroupait à l'époque les actions de tous les cadres de la nouvelle entreprise et possédait 50 % du capital. Ce mouvement de participation fut suivi en 1979 par l'ouverture d'un Plan d'Épargne Entreprise dans les sociétés françaises, puis de l'ouverture de Valoptec à l'international tout au début des années 1980 et enfin de la création d'un Essilor Shareholding Plan aux États-Unis en 1997.

Aujourd'hui Valoptec est une association qui rassemble tous les salariés actionnaires qui veulent participer de manière active à la dynamique du groupe Essilor. Les actions de ces salariés sont placées dans divers Fonds Commun de Placement d'Entreprise et au nominatif et sont issues de mécanismes d'épargne salariale avec une participation de l'entreprise (abondement) ou de stock options.

Valoptec Association est dirigé par un Conseil d'Administration international composé de représentants régionaux (France, Europe, Asie et Amériques) et de représentants des diverses catégories de salariés. Les membres de l'association se réunissent deux fois par an en Assemblée Générale pour être partie prenante dans la vie, les décisions et la stratégie long terme du groupe.

Valoptec Association a pour vocation de participer aux décisions majeures grâce à la présence de trois administrateurs au Conseil d'Administration d'Essilor.

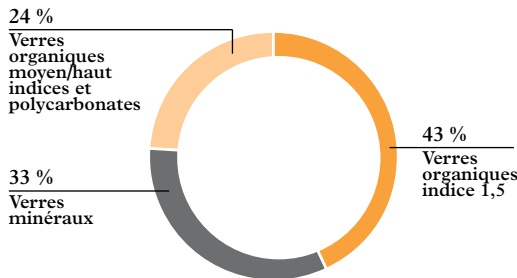
L'association joue le rôle de ciment de la culture d'entreprise fondée sur les valeurs humaines et l'esprit d'entrepreneur individuel de chaque salarié. Par ailleurs le mode de management participatif de l'entreprise permet à chacun de se sentir salarié et investisseur.

LE MARCHÉ MONDIAL DES VERRES CORRECTEURS

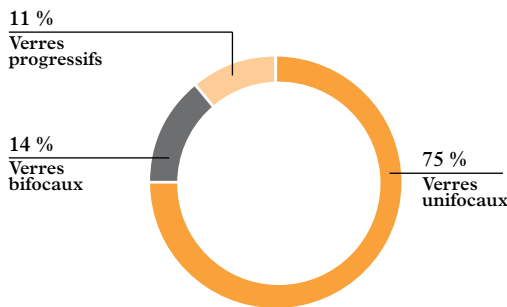
Le marché mondial des verres correcteurs représente de 800 à 850 millions de verres pour un chiffre d'affaires de 7 à 8 milliards d'euros environ. La périodicité du renouvellement est de 3 à 4 ans.

Les segments du marché des verres correcteurs

Répartition du marché en fonction du type de matériau



Répartition du marché en fonction de la surface optique



Potentiels de croissance

Le développement du marché de l'optique ophtalmique est fondé sur une croissance en volume et une croissance en valeur. La croissance annuelle du marché est estimée à 1 à 2 % en volume et 3 à 4 % en valeur.

En volume

La croissance en volume se définit en fonction des besoins en corrections de vue dans le monde. Les potentiels de croissance dépendent donc des évolutions de la population et du développement des pays.

Sur 6 milliards d'êtres humains, on estime que 4 milliards d'individus, soit 65 %, auraient besoin d'une correction visuelle. Or, seulement 1,3 milliards de la population, soit 22 %, portent des lunettes.

De plus, la tranche des plus de 45 ans qui constitue aujourd'hui 23 % de la population mondiale devrait représenter 31 % en 2025.

La croissance de la population est estimée* à 1,1 % par an.

La part de la population portant des lunettes diffère selon les zones géographiques. En Amérique du Nord, elle correspond à 60 % de la population, en Europe, elle représente 35 % alors que la part en Asie-Pacifique et en Amérique latine est respectivement de 16 % et 19 %.

En valeur

La croissance en valeur est définie par l'évolution technologique du verre correcteur. Celle-ci résulte des progrès et des innovations réalisés dans les 3 segments du verre correcteur : les surfaces optiques, les matériaux et les traitements.

Le contenu technologique des verres augmente. Les verres deviennent de plus en plus sophistiqués, technologiques et avec de fortes valeurs ajoutées.

L'INDUSTRIE DE L'OPTIQUE OPHTHALMIQUE

L'industrie des verres ophtalmiques est organisée en 4 métiers distincts. Ces métiers correspondent aux phases de la transformation du produit : les fabricants de matières premières, les fabricants de verres, les laboratoires de prescription et la distribution.

Fournisseurs de matières premières	Chimistes et verriers <i>PPG, Corning, Schott...</i>		
Production des verres	Fabricants intégrés avec laboratoires <i>Essilor, Hoya, Sola...</i>	Fabricants non intégrés <i>Vision-Ease...</i>	
		Laboratoires indépendants	Chaînes intégrées avec laboratoires <i>Lenscrafters, Wal-Mart...</i>
Finition des verres			
Distribution de détail	Opticiens indépendants Chaînes non intégrées		
Client final	Consommateurs		

Les chimistes et verriers

Les matières premières sont mises au point et fabriquées par des verriers pour les verres minéraux et par des entreprises de chimie pour les résines thermodurcissables polymérisables ou les résines thermoplastiques injectables pour les verres organiques.

Les fabricants de verres

À partir des matières premières, les fabricants de verres produisent dans les usines des verres finis (unifocaux) et des verres semi-finis.

* source World Bank.

Les laboratoires de prescription

Les laboratoires de prescription transforment les verres semi-finis en verres finis pour fournir des verres aux caractéristiques précises de la commande. Ce travail "sur-mesure" permet de répondre au très grand nombre de combinaisons optiques qui existent notamment pour corriger la presbytie.

Les laboratoires réalisent le surfaçage (meulage et polissage) des verres ainsi que l'ensemble des traitements (coloration, anti-rayures, antireflets, anti-salissures...).

Les détaillants et chaînes

Il existe plusieurs formes de distribution : les opticiens/optométristes indépendants, les groupements coopératifs, les centrales d'achat, les chaînes de distribution d'optique...

Le rôle principal des professionnels de la vue est de conseiller les clients dans le choix de leurs verres, selon la prescription de l'ophtalmologiste, et de leurs montures.

Ils transmettent ensuite les données de la prescription au laboratoire. Ils reçoivent des verres ronds qu'ils taillent, montent et ajustent dans la monture.

L'interaction des différents acteurs varie d'un pays à l'autre. Par exemple, aux États-Unis et en Grande-Bretagne, les laboratoires procèdent le plus souvent à l'assemblage complet du verre et de la monture et livrent des lunettes prêtes à porter aux opticiens. Dans les autres pays, comme en France ou en Allemagne, les laboratoires livrent des verres ronds aux opticiens qui adaptent le verre à la monture.

LES PRODUITS

Le verre correcteur est la combinaison à la fois de matériaux, de surfaces optiques et de traitements.

Les matériaux

Le matériau est, soit en verre minéral, soit en verre organique. Les verres organiques sont divisés en deux catégories : les thermodurcissables et les thermoplastiques (polycarbonate). Les propriétés des matériaux sont la légèreté, la minceur, la transparence, la résistance aux chocs et la protection contre les rayons ultraviolets.

Matériau	Indice de réfraction*
Verre minéral	1,5 à 1,9
Verre organique bas et moyen indices	1,5 1,56
Polycarbonate	1,59
Verre organique haut et très haut indices	1,6 1,67 1,74

* L'indice de réfraction traduit l'angle de déviation de la lumière qui passe à travers le matériau. Plus l'indice est élevé, plus l'angle de la lumière est fort. En conséquence, pour une correction donnée, on pourra faire un verre plus mince avec un matériau à indice plus élevé.

Au commencement était le verre minéral qui représente encore une grande partie des verres vendus dans le monde, essentiellement dans les pays émergents. Une innovation majeure d'Essilor a consisté à concevoir le verre organique, c'est-à-dire plastique, dès les années 1960, à partir d'un monomère, le CR39, mis au point par le groupe américain PPG.

Dans les pays développés, le verre organique augmente sa pénétration : 90 % des verres vendus aux États-Unis et au Japon sont des verres organiques. L'apparition, depuis quelques années, d'indices plus élevés contribue à la réalisation de verres plus minces et plus légers.

Le verre en polycarbonate, parce qu'il est naturellement un haut indice et qu'il est incassable, renforce ses positions, partout dans le monde. La mise au point par Essilor d'un vernis durcissant a enlevé à ce verre son principal défaut, la rayabilité. Le polycarbonate détient plus de 25 % du marché nord-américain avec une progression annuelle supérieure à 10 %. Essilor y occupe une place privilégiée tout comme sur les marchés européens, grâce à Airwear®, le verre qui offre la meilleure combinaison en matière de minceur, de légèreté et de résistance aux chocs et à la rayure.

En 2001, Essilor a lancé Styliis®, verre à très haut indice 1,67 et plus récemment le verre le plus fin du monde, Fusio™, d'indice 1,74.

La surface optique

La surface optique ou design donne la correction optique au matériau. Il existe un nombre quasiment infini de designs car il existe un nombre infini de corrections visuelles.

La propriété apportée par la surface optique est l'acuité visuelle

Surface optique	Description	Correction
Verre unifocal ou simple foyer	La correction est la même quelle que soit la distance de vision.	Myopie Hypermétropie Astigmatisme
Verre bifocal ou à double foyer	Le verre offre deux zones de corrections distinctes. Le segment de la partie inférieure permet de voir de près ; le reste du verre, de voir de loin.	Presbytie
Verre progressif	La puissance varie progressivement entre la vision de loin pour la partie supérieure du verre et la vision de près pour la partie inférieure, sans rupture optique. Il permet de voir à toutes les distances avec une seule paire de lunettes. C'est la correction de la presbytie la plus efficace.	Presbytie

Traditionnellement, la correction des défauts de vue se faisait avec des verres simples foyers, c'est-à-dire unifocaux. Les doubles et même triples foyers étaient également utilisés pour la correction de la presbytie. Grâce à Bernard Maitenaz, Essilor dans les années 1950 a mis au point le verre progressif Varilux® qui permet une vision nette à toutes les distances.

Essilor est *leader* mondial incontesté en verres progressifs, dont le développement pour la correction de la presbytie constitue un enjeu majeur.

En 2002, Essilor a lancé Varilux® Panamic®. Ce verre progressif apporte un champ de vision "panoramique" et une vitesse d'adaptation record de nature à encourager l'adoption de verres progressifs en remplacement des verres simples foyers ou doubles foyers.

Dernier de la gamme des verres progressifs, Varilux® Ipseo™ est le premier verre progressif qui intègre dans sa conception et sa réalisation les critères physiologiques et les habitudes comportementales spécifiques de chaque porteur.

Les traitements de surface

Le verre ophtalmique est aujourd'hui un produit très élaboré et complexe puisqu'il résulte de l'imbrication de matériaux variés et de nombreux traitements aux fonctions spécifiques.

Sous l'impulsion d'Essilor, avec les verres antireflet Crizal® notamment, le marché des traitements constitue l'un des segments du marché en fort développement, et représente un fort potentiel de développement du groupe pour les prochaines années.

Les traitements sont appliqués sur la face avant et la face arrière du verre pour augmenter le confort de vision et la protection du verre.

Les traitements permettent l'allongement de la durée de vie des verres, la facilité d'entretien, le confort de vision, la protection des yeux et la réduction de la fatigue visuelle.

Traitement	Description
Antireflet	Couche mince qui supprime le reflet de la lumière réfléchi sur les verres. Améliore aussi bien l'esthétique que l'acuité visuelle (vision de nuit) et les contrastes.
Anti-rayures	Traitement durcisseur qui protège le verre contre les rayures.
Anti-salissure	Couche supérieure hydrophobe qui empêche la salissure de se déposer sur le verre et facilite son nettoyage.
Photochromique	Traitement en profondeur qui permet au matériau de foncer à la lumière et de s'éclaircir en zone ombragée.
Anti-ultraviolets	Traitement qui renforce la protection des yeux contre les ultraviolets A et B nocifs pour le cristallin, la rétine...
Polarisé	Verre équipé d'un filtre éliminant la réverbération et l'éblouissement due à la lumière réfléchi sur les surfaces planes (eau, routes, neige).
Coloration	Verres teintés pour l'esthétique et la réduction de l'éblouissement solaire.

En 2003, Essilor a lancé Crizal® Alizé™, un verre antireflet revêtu d'une couche anti-salissure utilisant des techniques issues des nanotechnologies. Ce verre répond à l'une des attentes principales des consommateurs en mettant fin aux difficultés de nettoyage.

Les verres à teinte variable Transitions®

La faculté pour un verre de passer du clair au foncé, et inversement, est appelée photochromisme. Derrière cette apparente facilité se cache une technologie très complexe. Les verres organiques doivent réagir rapidement à toutes les conditions de lumière à l'intérieur comme à l'extérieur et procurer simultanément un grand confort de vision au porteur, en toutes circonstances.

Pour l'élaboration des verres Transitions®, une technologie particulièrement sophistiquée a été développée par Essilor et le groupe américain PPG, l'un des premiers groupes chimiques mondiaux.

La plus récente génération de verres Transitions®, la "Next Generation", lancée au début de l'année 2002, incorpore les toutes dernières innovations en matière de pigments photochromiques : accélération de l'obscurcissement et de l'éclaircissement, protection à 100 % contre les UVA et les UVB.

Les verres solaires

Essilor propose depuis 2003 une nouvelle gamme de verres : les verres solaires correcteurs. Cette offre permet de répondre à une forte demande pour des verres solaires qui corrigent et/ou protègent les yeux de façon efficace.

PROCÉDÉS DE FABRICATION

La fabrication du verre organique

Le procédé le plus utilisé consiste à couler une résine thermodurcissable entre deux moules en verre respectivement polis aux courbures convexe et concave du verre à fabriquer. Un joint périphérique ou un ruban adhésif assure l'étanchéité de l'ensemble.

La polymérisation s'opère suivant un cycle thermique précisément régulé en durée et en température, selon le type de résine et la masse du verre à polymériser.

La fabrication du verre en polycarbonate

Le polycarbonate appartient à la famille des matières organiques thermoplastiques. Le matériau de base se présente sous la forme de granulés qui, après avoir été ramollis par chauffage, sont injectés dans des moules à la forme du verre.

Cette technologie permet de fabriquer des verres de toutes géométries en fonction des moules qui sont insérés. Ces verres peuvent être soit finis, soit semi-finis pour être surfacés ultérieurement sur leur face arrière par des techniques similaires à celles utilisées pour les autres matériaux.

L'ORGANISATION D'ESSILOR

Pour fabriquer et personnaliser les verres correcteurs, Essilor dispose d'un réseau mondial d'usines et de laboratoires de prescription dans le monde. Cette organisation est adaptée aux besoins des marchés et diffère selon les zones géographiques.

Les usines de production

Pour produire 180 millions de verres de 200 000 références différentes environ en 2003, Essilor possède 18 usines réparties dans le monde.

Le rôle des usines est d'approvisionner les marchés et les filiales en verres finis et semi-finis avec le meilleur taux de service, au meilleur coût et aux spécifications demandées par les clients tout en garantissant la sécurité d'approvisionnement des verres.

Implantation des usines

(ville, date de création)

Amérique du Nord / Amérique du Sud	Europe	Asie-Pacifique
États-Unis ● Saint Petersburg, Floride - 1972 ● Carbondale, Pennsylvanie - 1995 ● Dudley, Massachusetts - 1995 Mexique ● Chihuahua - 1985 Porto Rico ● Ponce - 1986 Brésil ● Manaus - 1989	Irlande ● Ennis - 1991 ● Limerick - 1974 France ● Dijon - 1972 ● Ligny en Barrois (Les Battants) - 1959 ● Mouy - 1972 ● Sézanne - 1974	Philippines ● Marivelès - 1980 ● Laguna - 1999 Thaïlande ● Bangkok - 1990 Chine ● Shanghai - 1997 Inde ● Bangalore - 2000 Japon ● Usine de Nikon-Essilor - Nasu - 1979

Les laboratoires de prescription

Les laboratoires de prescription transforment les verres semi-finis en verres finis. Ils doivent fournir des verres aux caractéristiques précises de la commande et répondre à la multiplicité des combinaisons optiques possibles.

Les laboratoires de prescription se définissent par leur activité de transformation sur le verre telle que le surfaçage, la coloration, le traitement antireflet et/ou le taillage montage.

Les laboratoires de prescription Essilor doivent pour cela maîtriser les nouvelles technologies nécessaires à l'élargissement du catalogue des produits du groupe.

Fin 2003, 173 laboratoires de prescription couvrent la quasi-totalité des marchés des verres ophtalmiques. Le nombre de laboratoires évolue en fonction des aménagements relatifs à leurs activités.

À fin 2003, la répartition du réseau de laboratoires Essilor et de la joint venture Nikon-Essilor s'établit comme suit :

États-Unis	Canada	Europe	Asie Océanie	Amérique latine
81	27	34	28	3

À ce réseau s'ajoutent de nombreux laboratoires indépendants qui distribuent les produits Essilor. Au total, Essilor dispose d'un réseau de proximité pour tous les opticiens du monde.

Les centres de distribution

Les centres de distribution assurent la réception des verres finis et semi-finis et l'envoi aux filiales de distribution et aux laboratoires. 12 centres sont répartis dans le monde : 6 en Asie, 2 en Europe, 2 en Amérique du Nord et 2 en Amérique du Sud.

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Le département de recherche et développement d'Essilor a représenté en 2003 près de 5 % du chiffre d'affaires du groupe. Le budget est réparti entre la recherche et le développement pour environ 3 % et le reste pour l'ingénierie et le soutien technique.

Ce département comprend 480 personnes basées dans 4 centres de recherche : 330 à Saint-Maur (France), 90 en Floride (États-Unis), une trentaine au sein de la joint venture Nikon-Essilor (Japon) et une dizaine de personnes dans le nouveau centre créé à Singapour en 2003. Ce nouveau centre de recherche permettra de développer des compétences scientifiques locales pour intégrer à terme les besoins spécifiques de l'Asie. De plus, une vingtaine d'autres personnes travaillent dans les services de recherche et développement disséminés dans les usines et les laboratoires.

La recherche et développement s'organise autour des activités de l'Optique et des Matériaux (substrat et traitement de surface) soutenues par la Direction de la Qualité. La Direction des Projets Nouveaux Produits est rattachée à la Direction de la R&D, qui a ainsi la responsabilité de la gestion transversale du développement des nouveaux produits.

Deux innovations majeures de la recherche et développement ont marqué l'année 2003 :

- en surface optique : Varilux® Ipseo™, le premier verre progressif qui intègre dans sa conception et sa réalisation les critères physiologiques et les habitudes comportementales spécifiques de chaque porteur ;
- en traitement : Crizal® Alizé™, le nouveau traitement qui offre la meilleure performance actuelle sur l'ensemble des bénéfices d'un verre antireflet résistant aux rayures, qui se nettoie mieux et se salit moins.

Essilor associe à ses propres technologies celles de ses partenaires : l'américain PPG pour les verres photochromiques et le japonais Nikon pour les matériaux et les traitements.

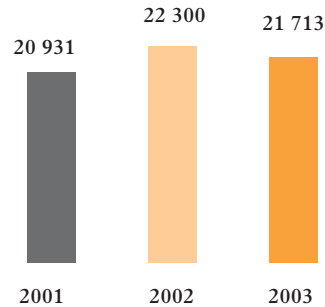
La recherche et développement développe également des partenariats avec des organismes extérieurs ou des universités pour mettre en place et suivre des études fondées sur des technologies nouvelles. En 2003, un accord cadre de collaboration a ainsi été signé avec le CNRS afin de développer des recherches innovantes dans le domaine de la vision et des composants optiques.

À la fin 2003, le groupe était titulaire de plus de 1 500 brevets et demandes de brevet en France et à l'étranger. Le nombre de dépôts de nouveaux brevets est en augmentation sensible depuis plusieurs années. Ce portefeuille brevets n'inclut pas ceux détenus par les joint ventures Transitions et Nikon-Essilor.

EFFECTIFS

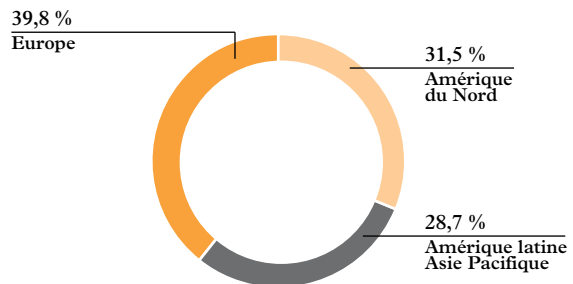
Au 31 décembre 2003, Essilor comptait 23 607 collaborateurs dans le monde dont 2 256 collaborateurs pour les sociétés de Transitions Optical, Nikon-Essilor et Essilor Korea.

Effectif moyen

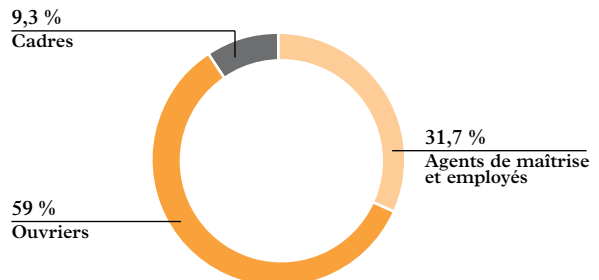


Répartition des effectifs

Répartition par zone géographique



Répartition par fonction



Bilan social

Un bilan social est établi chaque année pour l'ensemble des salariés de la société mère.

Il est diffusé à tous les salariés de l'entreprise et aux actionnaires convoqués à l'Assemblée Générale. Il est à la disposition de toute personne qui en fait la demande.

RISQUES

RISQUES DU MARCHÉ

La gestion des risques de marché est confiée à la Trésorerie Groupe. Le Directeur de la Trésorerie et des Financements est directement rattaché au Directeur Financier (membre du Comité Exécutif). La société est équipée de postes d'informations financières Reuters et du logiciel de gestion de trésorerie "Cash Flow" (groupe Reuters).

Financements

La politique du groupe en matière de financement est fondée sur la sécurité : sécurité dans le temps par la duration des lignes, et sécurité dans les montants disponibles.

Ainsi, malgré une baisse très sensible de la dette nette du groupe depuis 2001, Essilor a continué en 2003 à sécuriser ses financements disponibles par l'émission d'une obligation à option de conversion en actions nouvelles et/ou d'échange en actions existantes (océane) de 309 millions d'euros d'échéance 2010, avec option de remboursement anticipé en juillet 2008, ce qui augmente à la fois la durée moyenne des financements en place et leur montant global.

Les financements utilisés à la fin 2003 (obligation, crédit structurés) représentent un montant global de 641 millions d'euros et sont initialement tirés en euros. Le groupe dispose en outre de deux crédits syndiqués multi devises d'échéances 2005 et 2007 pour un montant de 770 millions d'euros. En 2003, ces deux lignes de crédit disponibles n'ont pas été utilisées.

Les divers crédits structurés et lignes syndiquées dont dispose le groupe sont assujettis au respect de certains ratios consolidés, notamment en matière de dette nette rapportée aux capitaux propres et de cash flow d'exploitation rapporté au total des intérêts d'emprunts. La situation financière du groupe au 31 décembre 2003 permet de respecter très largement l'ensemble de ces ratios.

De manière générale, la maison mère négocie avec ses partenaires bancaires les lignes nécessaires au bon fonctionnement de l'activité de l'entreprise, et refinance la grande majorité des filiales du groupe qui en ont besoin par le biais de prêts inter-compagnie.

Lorsque les prêts inter-compagnie sont en devises, le risque devise est systématiquement couvert.

Ainsi, au 31 décembre 2003, les prêts aux filiales en devises représentaient 300 millions d'euros, dont 232 millions d'euros faisaient l'objet de *cross currency swap* en USD (échéances 2004, 2006 et 2007), et 68 millions d'euros étaient couverts par des contrats à terme.

Risque de taux

La grande majorité des financements groupe étant concentrée sur la maison mère, la gestion du risque de taux y est aussi centralisée.

La politique suivie par le groupe en matière de gestion de risque de taux d'intérêt est de se protéger des effets d'une évolution défavorable des taux, mais aussi de profiter des situations favorables en les figeant.

Au 31 décembre 2003, et après la prise en compte de l'océane, 77 % des lignes confirmées utilisées sont à taux fixe. Sur l'ensemble des lignes confirmées utilisées, 28 % ont fait l'objet d'opérations de swap taux fixe.

Évaluation de la sensibilité aux variations de taux, en millions d'euros, au 31 décembre 2003

	JJ à un an	1 an à 5 ans	Au-delà
Passifs financiers à taux variable*	278	122	
Passifs financiers à taux fixe			309**
Actifs financiers à taux variable	612	0	
Position nette avant gestion	- 334	122	309
Hors bilan (swap payeur taux fixe / receveur taux variable)	60	122	0
Position nette après gestion	- 394	0	309

* y compris lignes locales et crédit baux (68 millions d'euros).

** obligation convertible.

Une variation des taux de 1 % aurait pour effet d'impacter le résultat financier du groupe de 3,9 millions d'euros.

Risque de contrepartie

Les excédents de trésorerie sont placés en respectant les deux règles du groupe que sont la sécurité et la liquidité.

La baisse continue de la dette ainsi que l'émission d'une obligation à option de conversion en actions nouvelles et/ou d'échange en actions existantes (océane) en 2003 ont fortement accru les excédents de trésorerie. Ainsi, le groupe a défini une politique de placement avec des limites définies, tant en terme de durée de placement, de contreparties que de risques.

Les banques contreparties doivent bénéficier des meilleures notations selon les agences spécialisées Moody's et Standard & Poor's et sont, pour la grande majorité, des partenaires du groupe.

Ainsi, au 31 décembre 2003, les liquidités étaient investies dans des SICAV ou Fonds Communs de Placement monétaires, ainsi que sur des Certificats de Dépôt bancaires.

Risque de change

La politique du groupe en matière de gestion du risque de change est de couvrir systématiquement le risque par les instruments de marché appropriés : achats et ventes de devises à terme ou au comptant, achat d'options de change et achat de tunnels.

La grande majorité du risque de change est centralisée par la maison mère et gérée par celle-ci. Toutes les opérations de change sont traitées à l'intérieur de limites de gestion prédéterminées dans le but d'optimiser la couverture du risque de change.

Ainsi, les risques de change induits par les opérations commerciales intra-groupe et hors groupe, le versement de dividendes ou de royalties en provenance des filiales sont systématiquement couverts, à l'intérieur d'une fourchette de 80 à 100 % de la position de risque identifiée.

Le risque de change généré par une opération financière (cession, acquisition, augmentation de capital) est géré au cas par cas, en fonction du degré de certitude de réalisation de l'opération, par les produits les plus appropriés.

Les flux commerciaux inter-compagnies (hors maison mère) générant un risque devise significatif sont de la même manière couverts localement (ou par l'intermédiaire de la Trésorerie Groupe) par la filiale qui en subit le risque, avec l'appui et la validation de la Trésorerie Groupe, par des achats et ventes de devises à terme ou au comptant, à l'intérieur d'une fourchette de 80 à 100 % de la position de risque identifiée. Les tableaux de bord de ces positions sont remontés à la Trésorerie Groupe de façon trimestrielle. Le montant global des couvertures de change logées dans les filiales et non gérées par la maison mère reste cependant marginal.

Certains risques locaux, et en particulier des risques de dépréciation du USD contre certaines devises asiatiques (hors Japon) où le groupe détient des usines, ne sont volontairement pas couverts (positions incluses dans le tableau ci-après).

Évaluation du risque de change consolidé sur les Actifs/Passifs présents au bilan au 31 décembre 2003 en milliers d'euros

DEV1 DEV2	EUR	GBP	JPY	USD	ZAR	Autres
AUD	- 158		- 156	443		- 3
BRL				831		
CAD				- 1 331		
CHF	- 358					
CNY	- 95		- 35	- 1 496		
EUR		480	1 001	4 949	692	1 263
GBP	122			- 36		
INR	- 4			19		
MXN				- 4 169		
MYR	- 3		- 7	- 72		
PHP	- 64		- 22	2 838		
THB	- 91		- 30	- 227		
ZAR	- 15		- 7	- 21		
PLN	- 108					
TOTAL	- 774	480	745	1 727	692	1 260

DEV1 : devise de risque ; DEV2 : devise de référence

Convention de signe : (-) Vente DEV1 contre DEV2, (+) Achat DEV1 contre DEV2

Note : ce tableau est une compilation des positions bilantielles nettes après gestion (actif - passif +/- hors bilan) dans les principales devises des sociétés consolidées au 31 décembre 2003. À titre d'exemple, le groupe a donc une position nette acheteuse USD contre EUR d'une contre valeur EUR de 4 949 milliers et nette vendeuse USD contre MXN d'une contre valeur EUR de 4 169 milliers. Enfin, la contre-valeur EUR de l'exposition nette globale au risque de change au 31 décembre 2003 est de l'ordre de 4 millions d'euros (4 130 milliers d'euros).

RISQUES JURIDIQUES

À la connaissance de la société, il n'existe pas de litige ou d'arbitrage susceptible d'avoir ou ayant, dans un passé récent, affecté substantiellement la situation financière, le résultat, l'activité, et le patrimoine de la société et du groupe.

RISQUES INDUSTRIELS LIÉS À L'ENVIRONNEMENT

Bien que la nature de l'activité d'Essilor ait des effets limités sur l'environnement, le groupe s'est engagé très tôt dans une démarche volontaire afin de connaître avec précision les conséquences, même légères, de ses différentes activités.

En effet, l'objectif constant d'Essilor a été d'engager une politique de prévention des risques industriels et environnementaux par la mise en place sur ses sites de production d'un système de management capable d'obtenir et de maintenir une certification ISO 14001.

Cette démarche permet d'identifier les risques spécifiques dans le domaine environnemental, de déterminer les aspects et les impacts environnementaux des activités et de fixer des objectifs concrets d'amélioration à atteindre.

Au 31 décembre 2003, huit des unités de production ont mis en place des systèmes de management de l'environnement certifiés ISO 14001, soit deux certifications supplémentaires en 2003. Les autres sont en cours de certification.

De la même manière, au cours de l'année 2003, Essilor a réaffirmé son engagement envers l'intégration de l'hygiène et de la sécurité dans ses sites. Des audits externes portant sur la situation du management de la santé et de la sécurité au travail ont été réalisés. Une démarche d'élaboration, de mise en œuvre et d'amélioration continue d'un système de management de la santé et de la sécurité au travail a été lancée dans l'ensemble des sites de production en France et dans le monde.

Au 31 décembre 2003, cinq des usines ont mis en place des systèmes de management de la santé et de la sécurité au travail certifiés OHSAS 18001, soit quatre certifications supplémentaires en 2003. Les autres sont engagées dans la démarche.

RISQUES TECHNOLOGIQUES

Dépendance à l'égard des brevets, contrats d'approvisionnement, principaux clients...

Le groupe n'est pas dépendant de brevets ayant une incidence significative sur son activité ou dont l'expiration pourrait avoir un impact particulier. Il en est de même en ce qui concerne les approvisionnements qui sont répartis sur plusieurs fournisseurs. Concernant la clientèle, les 200 000 professionnels du monde entier ont vocation à s'intéresser aux produits d'Essilor.

ASSURANCES

Afin de protéger son patrimoine et préserver sa pérennité et son développement, le groupe Essilor a mis en place :

- une politique de gestion des risques et de développement de la prévention-protection ;
- des couvertures de risques par des programmes mondiaux d'assurances.

La gestion des risques s'appuie sur des procédures d'analyse des risques, de contrôles internes, d'audits prévention et sécurité notamment des sites industriels, l'amélioration permanente des comportements, des procédures et des équipements, la participation de ses assureurs et courtiers aux projets d'investissements en matière de prévention-protection visant à réduire la probabilité de survenance de sinistres.

Des couvertures d'assurance sont souscrites auprès d'assureurs de notoriété mondiale pour compléter cette politique de maîtrise des risques.

Des programmes mondiaux, négociés au siège, procurent un niveau de couverture homogène des risques opérationnels à l'ensemble des sociétés du groupe en Dommages/Perte d'Exploitation, Responsabilité Civile et Transport de marchandises.

Les limites de garantie correspondent aux risques estimés.

Pour les programmes Dommages/Perte d'Exploitation et Transport de Marchandises, elles sont respectivement de 150 millions d'euros et 1,524 millions d'euros.

Le coût global de ces différents programmes a été de 3,4 millions d'euros pour le groupe en 2003.

Des polices d'assurances sont souscrites localement par les filiales pour des couvertures destinées à compléter les couvertures procurées par les programmes mondiaux et pour répondre aux obligations d'assurances locales.

Certaines autres polices sont mises en place au siège pour des risques pouvant concerner l'ensemble du groupe.

LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Composition et fonctionnement des organes d'administration et de direction *page 100*
Intérêts des dirigeants dans le capital *page 105* | Mention des schémas d'intéressement du personnel *page 107*

COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION Composition au 31 décembre 2003

<p>XAVIER FONTANET 55 ans</p> <p>Nombre d'actions détenues : 55 247</p>	Président-Directeur Général	<p>Date de la première nomination : 6 mai 1996</p> <p>Date d'échéance du mandat : Assemblée annuelle approuvant les comptes de l'exercice 2003</p>	<p>Autres fonctions et mandats Administrateur : ● Essilor International et filiales Essilor of America, Inc. (États-Unis), Transitions Optical, Inc. (États-Unis), Essilor Laboratories of America Holding Co, Inc. (États-Unis), EOA Holding Co, Inc. (États-Unis), Shanghai Essilor Optical Company Ltd (Chine), Transitions Optical Ltd (Irlande), Transitions Optical Holding B.V. (Pays-Bas), Nikon-Essilor Co. Ltd (Japon).</p>	<p>● Sociétés extérieures L'Oréal, Crédit Agricole SA, Chantiers Bénéteau, Association IMS - Entreprendre pour la Cité.</p>
<p>PHILIPPE ALFROID 58 ans</p> <p>Nombre d'actions détenues : 89 890</p>	Directeur Général Délégué	<p>Date de la première nomination : 6 mai 1996</p> <p>Date d'échéance du mandat : Assemblée annuelle approuvant les comptes de l'exercice 2004</p>	<p>Autres fonctions et mandats Président : Bacou-Daloz SA Administrateur : ● Essilor International et filiales Abrium, Christian Dalloz Sunoptics, Daloz Safety, Essidev, Essilor of America, Inc. (États-Unis), Gentex Optics, Inc. (États-Unis), Visionweb, Inc. (États-Unis), Essilor Laboratories of America Holding Co. Inc. (États-Unis),</p>	<p>EOA Holding Co. Inc. (États-Unis), EOA Investment, Inc. (États-Unis), Omega Optical Holding, Inc. (États-Unis), Essilor Canada Ltee/Ltd (Canada), Pro-Optic Canada, Inc. (Canada), Shanghai Essilor Optical Company Ltd (Chine), Bacou-Daloz AB (Suède).</p> <p>● Sociétés extérieures Faiveley S.A., Faiveley Transport.</p>
<p>ALAIN ASPECT 56 ans</p> <p>Nombre d'actions détenues : 500</p>	Administrateur indépendant	<p>Date de la première nomination : 16 juin 1997</p> <p>Date d'échéance du mandat : Assemblée annuelle approuvant les comptes de l'exercice 2004</p>	<p>Autres fonctions et mandats Directeur de Recherche au CNRS, Institut d'Optique d'Orsay, Professeur à l'École Polytechnique.</p>	
<p>MICHEL BESSON 69 ans</p> <p>Nombre d'actions détenues : 1 000</p>	Administrateur indépendant	<p>Date de la première nomination : 16 juin 1997</p> <p>Date d'échéance du mandat : Assemblée annuelle approuvant les comptes de l'exercice 2005</p>	<p>Autres fonctions et mandats Administrateur : ● Essilor International et filiales EOA, Inc. (États-Unis).</p>	
<p>JEAN BURELLE 64 ans</p> <p>Nombre d'actions détenues : 500</p>	Administrateur indépendant	<p>Date de la première nomination : 16 juin 1997</p> <p>Date d'échéance du mandat : Assemblée annuelle approuvant les comptes de l'exercice 2005</p>	<p>Autres fonctions et mandats Président-Directeur Général : Burelle S.A., Burelle Participations.</p> <p>Président du Conseil d'Administration : Sycovest 1</p>	<p>Administrateur : ● Sociétés extérieures Compagnie Plastic Omnium, Compania Plastic Omnium (Espagne), Plastic Omnium International AG (Suisse), Signal AG (Suisse), Sogec 2.</p> <p>Membre du Conseil de Surveillance : Lapeyre</p> <p>Représentant permanent de la société Burelle Participations : Sycovest 1</p>

ROBERT M. COLUCCI 51 ans	Administrateur représentant les actionnaires internes (États-Unis), <i>Senior Vice-Président</i> <i>Sales and Marketing Essilor Laboratories of America (États-Unis)</i>	<i>Date de la première nomination :</i> 23 décembre 1998 (cooptation par le Conseil d'Administration) / 26 avril 1999 (ratification par l'Assemblée Générale)	<i>Date d'échéance du mandat :</i> Assemblée annuelle approuvant les comptes de l'exercice 2003		
<i>Nombre d'actions détenues :</i> 1 785	Administrateur indépendant	<i>Date de la première nomination :</i> 31 janvier 2001 (cooptation par le Conseil d'Administration) / 3 mai 2001 (ratification par l'Assemblée Générale)	<i>Date d'échéance du mandat :</i> Assemblée annuelle approuvant les comptes de l'exercice 2005	<i>Autres fonctions et mandats</i> Directeur Général et Administrateur : Alcatel	Administrateur : ● Sociétés extérieures Ingenico, Atos Origin, Alcatel Usa, Inc. (États-Unis). Membre du Conseil de Surveillance : Alcatel Deutschland GmbH (Allemagne).
PHILIPPE GERMOND 46 ans <i>Nombre d'actions détenues :</i> 500	Administrateur indépendant	<i>Date de la première nomination :</i> 31 janvier 2001 (cooptation par le Conseil d'Administration) / 3 mai 2001 (ratification par l'Assemblée Générale)	<i>Date d'échéance du mandat :</i> Assemblée annuelle approuvant les comptes de l'exercice 2005	<i>Autres fonctions et mandats</i> Président du Directoire : Aventis	Administrateur : ● Sociétés extérieures Thomson Multimedia, C.C.F., I.D.I. (Institut de Développement Industriel), INSEAD, Aventis Pharma (UK) Investments Ltd, Aventis Behring Llc, Fisons Ltd, Rhône Poulenc Agco Ltd, Aventis, Inc. Membre du Conseil de Surveillance : Dresdner Bank AG Membre du Comité Consultatif : Banque de France
IGOR LANDAU 59 ans <i>Nombre d'actions détenues :</i> 1 000	Administrateur représentant les actionnaires internes <i>Responsable qualité Société BB GR, usine de Sézanne (51)</i>	<i>Date de la première nomination :</i> 26 avril 1999 <i>Date d'échéance du mandat :</i> Assemblée annuelle approuvant les comptes de l'exercice 2004	<i>Autres fonctions et mandats</i> Administrateur : ● Sociétés extérieures Rothschild Espana (Espagne), Rothschild Italia (Italie).	Membre du Conseil de Surveillance : Financière Rabelais, Rothschild GmbH (Allemagne). Gérant : Rothschild et Cie, Rothschild et Cie Banque.	
ALAIN-CLAUDE MATHIEU 41 ans <i>Nombre d'actions détenues :</i> 3 373	Administrateur indépendant	<i>Date de la première nomination :</i> 31 janvier 2001 (cooptation par le Conseil d'Administration) / 3 mai 2001 (ratification par l'Assemblée Générale)	<i>Date d'échéance du mandat :</i> Assemblée annuelle approuvant les comptes de l'exercice 2005	<i>Autres fonctions et mandats</i> Président : Valoptec Association, FCPE Valoptec International, Association Nationale pour l'Amélioration de la Vue (ASNAV).	Président Section Verres : Chambre Syndicale Verres et Montures Administrateur : ● Sociétés extérieures Association SILMO, GIFO. Gérant : VIP
OLIVIER PÉCOUX 45 ans <i>Nombre d'actions détenues :</i> 500	Administrateur représentant les actionnaires internes	<i>Date de la première nomination :</i> 3 mai 2001 <i>Date d'échéance du mandat :</i> Assemblée annuelle approuvant les comptes de l'exercice 2004			
BERTRAND ROY 48 ans <i>Nombre d'actions détenues :</i> 5 240	RENÉ THOMAS	<i>Décédé le 2 octobre 2003</i>			

Fonctionnement

Le Conseil d'Administration d'Essilor au 31 décembre 2003 est composé de onze membres, dont trois sont des représentants des actionnaires internes et deux des mandataires sociaux. Le Conseil d'Administration est renouvelé chaque année au cours de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice écoulé à concurrence d'un nombre de membres tel que le renouvellement intégral du Conseil soit assuré à l'issue de chaque période triennale. L'âge moyen des administrateurs est de 56 ans. Chaque administrateur doit être propriétaire de 500 actions de la société.

En 2003, le Conseil d'Administration a tenu cinq réunions dont la durée moyenne a été de deux heures trente. L'assiduité des administrateurs exprimée par le taux de présence effective à ces réunions, s'élève à plus de 86,5 %.

Attentif aux recommandations du rapport consolidé AFEP/MEDEF d'octobre 2003, le Conseil d'Administration a adopté lors de sa séance du 18 novembre 2003, un règlement intérieur qui régit son fonctionnement et incorpore l'essentiel des recommandations du rapport précité sur le gouvernement d'entreprise. Aux termes de ce règlement intérieur les critères suivants ont été retenus pour qualifier un administrateur "d'indépendant" :

"Est indépendant un administrateur qui n'a aucune relation avec la société, son groupe ou sa Direction, de nature à compromettre l'exercice de sa liberté de jugement.

Ne peut être qualifié d'indépendant, l'administrateur :

- salarié ou mandataire social de la société ou d'une société du groupe (ou l'ayant été au cours des cinq dernières années) ;
- mandataire social d'une société dans la quelle la société détient directement ou indirectement un mandat d'administrateur ou dans laquelle un salarié désigné en tant que tel ou un mandataire social de la société (actuel ou l'ayant été depuis moins de cinq ans) détient un mandat d'administrateur ;
- ayant la qualité de client, fournisseur, banquier d'affaires ou de financement, significatif de la société ou de son groupe, ou pour lequel la société ou son groupe représente une part significative de l'activité ;
- ayant un lien familial proche avec un mandataire social ;
- ayant été commissaire aux comptes de la société au cours des cinq dernières années ;
- ayant la qualité d'administrateur depuis plus de douze ans."

"Sont qualifiés d'indépendants, les administrateurs représentant des actionnaires ne participant pas au contrôle de la société.

Toutefois, si l'administrateur représente un actionnaire détenant plus de 10 % du capital ou des droits de vote, le Conseil d'Administration se prononce sur son "indépendance", après avis écrit du Comité des Mandataires Sociaux. Cet avis tient compte notamment de :

- la dispersion de l'actionariat de la société ;
- l'existence d'un conflit d'intérêt potentiel."

En regard des critères précités, le Conseil d'Administration d'Essilor est composé de six administrateurs indépendants soit plus du tiers, fixé à titre de minima par le règlement intérieur.

Le règlement intérieur du Conseil d'Administration prévoit que le Conseil procède une fois par an à une évaluation formalisée de son mode de fonctionnement, et prend le cas échéant, toute mesure de nature à l'améliorer. Le Conseil informera annuellement les actionnaires de ces mesures d'évaluation.

Une charte de l'administrateur a également été adoptée par le Conseil d'Administration le 18 novembre 2003, qui regroupe les droits et obligations touchant à la fonction d'administrateur d'Essilor, et rappelle notamment les règles applicables en matière de déontologie boursière. À ce titre la charte réitère que chaque administrateur qui dispose d'informations privilégiées doit s'abstenir d'effectuer, de faire effectuer ou de permettre à autrui d'effectuer des opérations sur les titres de la société sur les bases de ces informations, tant que celles-ci ne sont pas encore rendues publiques. Comme pour les cadres du groupe susceptibles de disposer d'informations privilégiées, la charte rappelle que les administrateurs, outre pendant la période précédant la publication de toute information privilégiée dont ils ont connaissance, sont tenus de s'abstenir de toute opération sur les titres pendant les 21 jours qui précèdent :

- le communiqué sur les résultats annuels ;
- le communiqué sur les résultats semestriels ;
- les communiqués sur le chiffre d'affaires trimestriels.

Conformément de la recommandation N° 2002-1 de la Commission des Opérations de Bourse (COB) relative "à la déclaration par les mandataires sociaux des transactions sur les titres de leur société" la société Essilor établit une déclaration globale semestrielle des transactions, effectuées par ses mandataires, qu'elle diffuse sur le site internet de la COB et maintenant de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous forme d'un tableau et ce, dans un délai maximum de deux mois à compter de la fin chaque semestre. La charte de l'administrateur préconise, pour tenir compte des dispositions de la loi N° 2003-706 du 1^{er} août 2003 sur la sécurité financière que les administrateurs déclarent spontanément à la société leurs éventuelles transactions sur les titres de la société tous les trimestres.

LES COMITÉS D'ADMINISTRATEURS

Depuis 1997, Essilor s'est doté de Comités d'administrateurs, dans le contexte des règles liées au gouvernement d'entreprise (Comité des Comptes, Comité des Mandataires et Comité Stratégique).

Le Comité des Comptes : composition et missions

Le règlement intérieur du Conseil d'Administration prévoit que le Comité des Comptes est composé de trois membres au moins, nommés par le Conseil d'Administration parmi les administrateurs d'Essilor International, dont deux tiers d'administrateurs indépendants. Les membres du Comité des Comptes ne peuvent exercer des fonctions de Direction Générale, ni être mandataires sociaux.

Le Comité des Comptes est actuellement présidé par Monsieur Olivier Pécoux nommé Président par intérim par délibération du Conseil d'Administration du 18 novembre 2003 en remplacement de Monsieur René Thomas décédé en octobre 2003 et est, par ailleurs constitué de Messieurs Alain Aspect, Michel Besson et Bertrand Roy. Le Comité est composé de plus de deux tiers d'administrateurs indépendants.

Aux termes du règlement intérieur du Conseil d'Administration, le Comité des Comptes a pour missions principales, dans le cadre des travaux du Conseil d'Administration :

- de s'assurer que la Direction Générale dispose des moyens lui permettant d'identifier et de gérer les risques d'ordre économique, financier et juridique auxquels le groupe, en France et à l'étranger, est confronté dans le cadre de ses opérations courantes ou exceptionnelles. Ceci afin d'éviter le possible et préjudiciable appauvrissement du patrimoine social.
- d'analyser, dans ce contexte, les procédures mises en place au sein du groupe qui permettent :
 - le respect des réglementations comptables et de la bonne application des principes sur lesquels les comptes de la société sont établis,
 - la remontée de l'information et son traitement à tous les niveaux,
 - l'identification, l'évaluation, l'anticipation, et la maîtrise des risques économiques, financiers et juridiques auxquels sont exposés la société et ses filiales en France et à l'étranger,
 - l'application des normes de contrôle interne destinées à l'établissement des éléments comptables et financiers, en vigueur à tous les échelons de l'organisation,
 - le respect des réglementations boursières, et plus précisément de la bonne application de la déontologie boursière en vigueur dans la société.

Ces travaux permettent au Comité d'émettre, si nécessaire, des recommandations quant à l'amélioration des procédures existantes, et éventuellement à la mise en place de nouvelles.

Le Comité des Comptes peut être consulté sur toute question relative aux procédures de contrôle de risques inhabituels, notamment quand le Conseil ou la Direction Générale jugent utile de lui soumettre.

Le Comité des Comptes s'est réuni deux fois pour se prononcer sur les comptes de l'exercice 2003 ; une première fois, le 8 septembre 2003 pour examiner les comptes consolidés semestriels, puis une seconde fois le 1^{er} mars 2004 pour examiner les comptes consolidés définitifs de l'exercice 2003. Pour chacune de ces réunions, le Comité a entendu Madame Fabienne Lecorvaisier, Directeur Financier ainsi que les Commissaires aux Comptes du groupe, qui ont commenté les comptes et répondu aux diverses questions.

Par ailleurs le Président du Comité des Comptes a souhaité s'entretenir avec Madame Lecorvaisier le 10 mars 2003 et le 1^{er} mars 2004 afin de revoir en détail les comptes des exercices 2002 et 2003.

Enfin, le Président du Comité des Comptes a reçu le Directeur de l'Audit Interne du groupe le 2 février 2004 afin de faire le point sur les différentes missions d'audit menées dans le monde en 2003, sur les travaux menés par le groupe dans le cadre de la Loi de Sécurité Financière, ainsi que sur les travaux des Commissaires aux Comptes dans les différents pays où le groupe est présent.

Le Comité des Mandataires : composition et missions

Le Comité des Mandataires est présidé par Monsieur Jean Burelle et est constitué de Messieurs Michel Besson et René Thomas (décédé en octobre 2003). Le Comité est intégralement composé d'administrateurs indépendants.

Aux termes du règlement intérieur du Conseil d'Administration, le Comité des Mandataires sociaux a pour mission principale, dans le cadre des travaux du Conseil d'Administration, de :

- faire des propositions sur la rémunération de la Direction Générale ;
- faire des propositions pour les attributions de stock-options ;
- s'enquérir des politiques générales de rémunération dans l'entreprise ;
- assister le Président et le Conseil dans leurs réflexions sur les plans de succession pour la Direction du groupe ;
- réfléchir sur la composition du Conseil d'Administration et son éventuelle évolution.

Au cours de l'année 2003, le Comité des Mandataires s'est réuni deux fois et s'est prononcé sur la nomination et la rémunération des mandataires sociaux, ainsi que sur l'attribution d'options de souscription et/ou d'achat d'actions aux dirigeants du groupe, en fonction des autorisations données par les assemblées générales d'actionnaires.

Pour les deux mandataires sociaux, le principe de la rémunération comporte une partie fixe et une partie variable liée aux résultats.

Le taux de bonus est fixé en pourcentage du salaire de base des dirigeants sociaux avec une possibilité d'évolution positive proportionnelle en cas de dépassement de l'objectif à l'intérieur d'un plafond. La règle de variabilité du bonus pour 2004 est la suivante :

- 100 % du bonus cible pour une réalisation à 100 % de l'objectif ;
- absence de bonus pour une atteinte à 80 % ou moins de l'objectif ;
- plafond égal à 150 % du bonus cible pour un objectif dépassé de 20 % ou plus ;
- proportionnalité appliquée au bonus pour des réalisations intermédiaires ;
- neutralisation des variations de parité monétaire dans le calcul du bonus.

Pour les deux mandataires, le principe de calcul de la partie variable est lié à la réalisation d'un objectif de résultat net consolidé, fixé hors acquisitions.

Le Comité Stratégique : composition et missions

Le Comité Stratégique présidé par Monsieur Xavier Fontanet est constitué de Messieurs Philippe Alfroid, Michel Besson, Jean Burelle, Philippe Germond, Igor Landau, Olivier Pécoux, Bertrand Roy et René Thomas, soit six administrateurs indépendants sur les neuf composant ce Comité.

Aux termes du règlement intérieur du Conseil d'Administration, le Comité Stratégique a pour mission principale, dans le cadre des travaux du Conseil d'Administration, de revoir régulièrement les stratégies du groupe tant sur les angles produit et technologiques que géographique et marketing.

Au cours de l'année 2003, le Comité Stratégique s'est réuni à trois reprises, et a été consulté plus particulièrement sur le budget et les prévisions d'activité de l'exercice 2003, le Plan à cinq ans de l'entreprise et la stratégie de croissance externe du groupe. Par ailleurs au cours de ces réunions, le Comité a été informé sur le détail des comptes consolidés trimestriels (non publiés) et a pu débattre de l'activité et la stratégie des zones États-Unis et Europe, en présence des Directeurs de ces deux zones géographiques.

Chaque comité informe le Conseil du déroulement de ses missions et des propositions qui en découlent.

LE COMITÉ EXÉCUTIF

Composition

Xavier Fontanet,	Président-Directeur Général
Philippe Alfroid,	Directeur Général Délégué
Bertrand de Limé,	Délégué Général - Directeur Europe
Claude Brignon,	Directeur des Opérations
Patrick Cherrier,	Directeur Asie
Didier Lambert,	Directeur des Systèmes d'Information
Fabienne Lecorvaisier,	Directeur Financier
Olivier Mathieux,	Directeur Amérique Latine
Thierry Robin,	Directeur Marketing Stratégique
Hubert Sagnières,	Directeur Amérique du Nord
Jean-Luc Schuppiser,	Directeur Recherche et Développement
Henri Vidal,	Directeur des Ressources Humaines
Carol Xueref,	Directeur des Affaires Juridiques et du Développement Groupe

Missions

Le Comité Exécutif se réunit une fois par mois pour examiner la marche du groupe et l'ensemble des activités du court terme. Il se prononce également sur la planification et les perspectives du moyen et long terme pour mettre en œuvre les plans d'actions de la stratégie. Présidé par Xavier Fontanet, il est composé des principaux responsables fonctionnels et opérationnels du groupe qui ont, soit une responsabilité mondiale, telle la production en série de verres, soit une responsabilité liée aux grands marchés (Europe, Amérique du Nord, Amérique latine, Asie).

INTÉRÊTS DES DIRIGEANTS DANS LE CAPITAL

Le pourcentage de capital détenu personnellement par les membres du Conseil d'Administration et par les membres du Comité Exécutif est inférieur à 0,5 %.

RÉMUNÉRATIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX⁽¹⁾

(en euros)	Rémunérations brutes hors jetons de présence	Jetons de présence	Total
Xavier Fontanet	659 659	8 800	668 459
Philippe Alfroid	472 923	19 954*	492 877
Alain Aspect		8 800	
Michel Besson		11 800	
Jean Burelle		9 800	
Robert Colucci	243 403	7 800	251 203
Philippe Germond		8 800	
Igor Landau		4 800	
Alain-Claude Mathieu	44 047	6 800	50 847
Olivier Pécoux		8 800	
Bertrand Roy	203 380	8 800	212 180
René Thomas		8 750	

⁽¹⁾ Il s'agit de montants bruts avant prélèvements sociaux et impôts et conformément à la loi, ces montants intègrent les avantages en nature.

* y compris des jetons de présence pour 11 154 euros reçus de Bacou-Dalloz, société détenue par Essilor International à hauteur de 15 %.

L'Assemblée Générale du 16 mai 2003 a voté un montant global de jetons de présence de 135 000 euros, que le Conseil d'Administration lors de sa séance du 11 juin 2003 a décidé de répartir selon les règles résumées dans le tableau ci-dessous.

Jetons de présence	Partie fixe	Partie variable en fonction de la présence
Tous les administrateurs	3 800 euros	1 000 euros par séance
Président du Comité des Comptes	7 700 euros	
Pour les seuls administrateurs indépendants, membres des Comités des Comptes ou des Mandataires		1 000 euros par séance

INFORMATIONS SUR LES OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS

Options de souscription ou d'achat d'actions consenties à chaque mandataire social et options levées par ces derniers	Nombre d'options attribuées / d'actions souscrites ou achetées	Prix (en euros)	Date d'échéance	Plan afférant
Options consenties durant l'exercice 2003 à chaque mandataire social par l'émetteur et par toute société du groupe (liste nominative)				
Xavier Fontanet	45 000	40,73	18/11/2010	18/11/2003
Philippe Alfroid	35 000	40,73	18/11/2010	18/11/2003
Options levées durant l'exercice 2003 par chaque mandataire social (liste nominative)				
Xavier Fontanet	38 073	32,78	25/11/2004	25/11/1998
Philippe Alfroid	20 000	32,78	25/11/2004	25/11/1998

MENTION DES SCHÉMAS D'INTÉRESSEMENT DU PERSONNEL

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES BÉNÉFICIAINT AUX SALARIÉS DE LA SOCIÉTÉ MÈRE FRANÇAISE ACCORD D'INTÉRESSEMENT

L'accord d'intéressement actuellement en vigueur correspond à l'accord renouvelé le 6 juin 2001 pour une durée de trois ans. Cet accord arrivera à échéance à la fin de l'exercice 2003.

Cet accord porte sur le système d'intéressement dans le cadre des articles L-441 et suivants du Code du Travail.

Facteur d'information économique et de sensibilisation aux résultats de l'entreprise, cet accord représente un moyen permettant de mobiliser l'entreprise et son personnel sur les objectifs de performances.

Il prévoit le versement d'une prime d'intéressement calculée sur la base du résultat d'exploitation réalisé et du résultat d'exploitation budgété. La formule de calcul retenue vise ainsi à sensibiliser l'ensemble des salariés à la nécessité d'améliorer les résultats de l'entreprise et d'atteindre les objectifs retenus dans les budgets.

À ce titre, l'intéressement prévu dans cet accord permet d'apporter une part variable aux salariés d'Essilor.

Son versement est subordonné au fait que l'intéressement est distribué à tous les salariés ayant au minimum trois mois d'ancienneté dans l'entreprise et fait l'objet de la répartition suivante : 25 % proportionnelle à la durée de présence dans l'exercice et 75 % au prorata du salaire de référence.

Le montant global distribué ne peut pas dépasser annuellement 20 % du total des salaires bruts versés aux personnels concernés.

Les montants des primes versées au cours des cinq derniers exercices sont :

2003 - 2 168 milliers d'euros au titre de l'exercice 2002

2002 - 1 538 milliers d'euros au titre de l'exercice 2001

2001 - 2 006 milliers d'euros au titre de l'exercice 2000

2000 - 1 673 milliers d'euros au titre de l'exercice 1999

1999 - 1 764 milliers d'euros au titre de l'exercice 1998

ACCORD DE PARTICIPATION

Les niveaux des capitaux propres de la maison mère française conduisent à une réserve de participation nulle pour les salariés bénéficiaires.

INFORMATIONS SUR LES OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS

Attribution et exercice des options de souscription ou d'achat d'actions aux salariés non mandataires sociaux	Nombre total d'options attribuées/d'actions souscrites ou achetées	Prix moyen pondéré (en euros)	Date d'échéance	Plan afférant
Options consenties durant l'exercice 2003 par l'émetteur et par toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options, aux dix salariés de l'émetteur et de toute société comprise dans ce périmètre, dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé (information globale)	127 750	40,73	18/11/2010	18/11/2003
Options détenues sur l'émetteur et les sociétés visées précédemment, levées durant l'exercice 2003, par les dix salariés de l'émetteur et de ces sociétés, dont le nombre d'options ainsi achetées ou souscrites est le plus élevé (information globale)	153 334	30,69	19/03/2003 11/03/2004 25/11/2004 14/11/2007	19/03/1997 11/03/1998 25/11/1998 14/11/2001

HISTORIQUE DES ATTRIBUTIONS D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS

1997 - 1999

Plan	19/03/1997	30/04/1997	11/03/1998	24/06/1998	16/09/1998	25/11/1998	24/11/1999
Date d'Assemblée Générale	15/06/1992	15/06/1992	16/06/1997	16/06/1997	16/06/1997	16/06/1997	16/06/1997
Date du Conseil d'Administration	19/03/1997	30/04/1997	11/03/1998	24/06/1998	16/09/1998	25/11/1998	24/11/1999
Type de plan	Souscription	Souscription	Souscription	Souscription	Souscription	Souscription	Souscription
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées	15 000	23 000	50 000	50 000	10 000	1 313 000	11 000
- par les mandataires sociaux	0	0	0	0	0	120 000	0
- par les dix premiers attributaires salariés	15 000	23 000	50 000	50 000	10 000	224 000	11 000
Point de départ d'exercice des options	19/03/1998	30/04/2002	11/03/1999	24/06/1999	16/09/1999	25/11/1999	24/11/2000
Date d'expiration	19/03/2003	30/04/2003	11/03/2004	24/06/2004	16/09/2004	25/11/2004	24/11/2005
Prix de souscription ou d'achat (en euros)	22,959	22,989	27,166	37,076	33,234	32,777	27,807
Modalités d'exercice	Interdiction d'exercer la 1 ^{re} année, ensuite 1/3 par an	Exerçable à partir du 30/04/02	Interdiction d'exercer la 1 ^{re} année, ensuite 1/3 par an	Non-résidents : interdiction d'exercer la 1 ^{re} année, ensuite 1/3 par an Résidents : exerçable à partir du 24/06/2003	Interdiction d'exercer la 1 ^{re} année, ensuite 1/3 par an	Non-résidents : interdiction d'exercer la 1 ^{re} année, ensuite 1/3 par an Résidents : exerçable à partir du 25/11/2003	Non-résidents : interdiction d'exercer la 1 ^{re} année, ensuite 1/3 par an Résidents : exerçable à partir du 24/11/2004
Nombre d'actions souscrites au 31/12/03 (options levées)	15 000	3 000	38 000	0	0	503 985	3 500
Options de souscription ou d'achat d'actions annulées	0	20 000	0	0	0	80 500	0
Options de souscription ou d'achat d'actions restantes	0	0	12 000	50 000	10 000	728 515	7 500

2000 - 2003

26/01/2000	15/03/2000	13/09/2000	15/11/2000	31/01/2001	14/11/2001	14/11/2001	20/11/2002	18/11/2003
16/06/1997	16/06/1997	16/06/1997	16/06/1997	16/06/1997	16/06/1997	18/01/2001	18/01/2001	16/05/2003
26/01/2000	15/03/2000	13/09/2000	15/11/2000	31/01/2001	14/11/2001	14/11/2001	20/11/2002	18/11/2003
Souscription	Souscription	Souscription	Souscription	Souscription	Souscription	Achat	Souscription	Souscription
142 280	65 000	25 000	141 000	20 000	160 660	670 250	812 580	804 570
0	0	0	120 000	0	0	80 000	101 000	80 000
18 080	65 000	25 000	21 000	20 000	51 120	115 000	146 000	127 750
26/01/2001	15/03/2001	13/09/2004	15/11/2004	31/01/2002	14/11/2002	14/11/2002	20/11/2003	18/11/2004
26/01/2006	15/03/2006	13/09/2006	15/11/2006	31/01/2007	14/11/2007	14/11/2011	20/11/2012	18/11/2010
28,800	25,800	31,483	28,763	32,780	31,240	31,240	40,670	40,730
Non-résidents : interdiction d'exercer la 1 ^{re} année, ensuite 1/3 par an	Non-résidents : interdiction d'exercer la 1 ^{re} année, ensuite 1/3 par an	Exerçable à partir du 13/09/2004	Exerçable à partir du 15/11/2004	Interdiction d'exercer la 1 ^{re} année, ensuite 1/3 par an	Non-résidents : interdiction d'exercer la 1 ^{re} année, ensuite 1/3 par an	Non-résidents : interdiction d'exercer la 1 ^{re} année, ensuite 1/3 par an	Non-résidents : interdiction d'exercer la 1 ^{re} année, ensuite 1/3 par an	Non-résidents : interdiction d'exercer la 1 ^{re} année, ensuite 1/3 par an
Résidents : exerçable à partir du 26/01/2005	Résidents : exerçable à partir du 15/03/2005				Résidents : exerçable à partir du 14/11/2005	Résidents : exerçable à partir du 14/11/2005	Résidents : exerçable à partir du 20/11/2006	Résidents : exerçable à partir du 18/11/2007
6 530	0	0	0	2 000	17 298	17 855	0	0
4 154	0	0	0	0	8 794	12 336	7 975	291
131 596	65 000	25 000	141 000	18 000	134 568	604 059	804 605	804 279

RESPONSABLES DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE ET DU CONTRÔLE DES COMPTES

NOM ET FONCTION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT

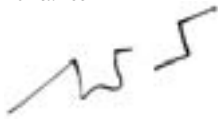
Xavier Fontanet, Président-Directeur Général

ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT

À ma connaissance, les données du présent document de référence concernant le groupe Essilor sont conformes à la réalité ; elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives du groupe ; elles ne comprennent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Fait à Charenton, le 20 avril 2004

Xavier Fontanet



CONTRÔLE EXTERNE DE LA SOCIÉTÉ COMMISSAIRES AUX COMPTES

TITULAIRES

PricewaterhouseCoopers Audit Tour AIG - 34, place des Corolles 92908 PARIS LA DÉFENSE 2 CEDEX	Cabinet DAUGE & ASSOCIÉS 22, avenue de la Grande Armée 75017 PARIS
--	--

Renouvelé dans ses fonctions
le 3 mai 2001 pour 6 ans.

Renouvelé dans ses fonctions
le 3 mai 2001 pour 6 ans.

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET DES MEMBRES DE LEURS RÉSEAUX PRIS EN CHARGE PAR LE GROUPE⁽¹⁾

Exercices couverts : 31 décembre 2003, 31 décembre 2002

(en milliers d'euros)

	PricewaterhouseCoopers				Cabinet Dauge			
	Montant		%		Montant		%	
	2003	2002	2003	2002	2003	2002	2003	2002
AUDIT								
Commissariat aux comptes, Certification, examen des comptes individuels et consolidés	2 150	1 780	79	68	271	222	94	100
Missions accessoires	54	62	2	2	18		6	
SOUS-TOTAL	2 204	1 842	81	70	289	222	100	100
AUTRES PRESTATIONS								
Juridiques, fiscal, social ⁽²⁾	482	617	18	24				
Technologies de l'information		171		6				
Audit interne								
Autres (à préciser si > 10% des honoraires d'audit)	23	2	1	NS				
SOUS-TOTAL	505	790	19	30				
TOTAL	2 709	2 632	100	100	289	222	100	100

⁽¹⁾ Ces honoraires concernent toutes les sociétés du groupe.

⁽²⁾ Ces honoraires se rapportent à des travaux réalisés dans les filiales étrangères du groupe.

**ATTESTATION DES RESPONSABLES
DU CONTRÔLE DES COMPTES**

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la société Essilor International et en application du règlement COB 98-01, nous avons procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes historiques données dans le présent document de référence.

Ce document de référence a été établi sous la responsabilité du Président du Conseil d'Administration. Il nous appartient d'émettre un avis sur la sincérité des informations qu'il contient portant sur la situation financière et les comptes.

Nos diligences ont consisté, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à apprécier la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes, à vérifier leur concordance avec les comptes ayant fait l'objet d'un rapport. Elles ont également consisté à lire les autres informations contenues dans le document de référence, afin d'identifier le cas échéant les incohérences significatives avec les informations portant sur la situation financière et les comptes, et de signaler les informations manifestement erronées que nous aurions relevées sur la base de notre connaissance générale de la société acquise dans le cadre de notre mission. Ce document de référence ne contient pas de données prévisionnelles isolées résultant d'un processus d'élaboration structuré.

Les comptes annuels et les comptes consolidés pour les exercices clos les 31 décembre 1997, 1998, 1999, 2000, 2001 et 2002 arrêtés par le Conseil d'Administration, ont fait l'objet d'un audit par nos soins, selon les normes professionnelles applicables en France, et ont été certifiés sans réserve ni observation.

Les comptes annuels et les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2003 arrêtés par le Conseil d'Administration, ont fait

l'objet d'un audit par nos soins, selon les normes professionnelles applicables en France. Ils ont été certifiés sans réserve avec les observations suivantes :

- pour les comptes annuels, une observation relative au changement de méthode comptable concernant les engagements en faveur des salariés décrit dans la note 1.10 de l'annexe ;
- pour les comptes consolidés, une observation relative au changement de présentation du compte de résultat décrit dans la note 1.1 de l'annexe.

En application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, qui s'appliquent pour la première fois à cet exercice, nous avons mentionné dans notre rapport général et notre rapport sur les comptes consolidés les justifications de nos appréciations suivantes, qui contribuent à l'opinion exprimée sur les comptes pris dans leur ensemble :

- au titre des comptes annuels :

La note 1.4 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux titres de participation. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

- au titre des comptes consolidés :

La note 1.5 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux écarts de première consolidation. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Sur la base de ces diligences, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes, présentées dans ce document de référence.

Paris, le 20 avril 2004

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit
Liliane Tellier



Cabinet Dauge et Associés
Gérard Dauge



Annexe : conformément aux dispositions légales en vigueur, le Document de référence inclut en page 20 le rapport des Commissaires aux Comptes établi au titre de l'article L225-235 du Code de Commerce (alinéa 6.1.1) sur les informations et déclarations contenues dans le rapport du Président du Conseil d'Administration concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

POLITIQUE D'INFORMATION

RESPONSABLE DE L'INFORMATION

Véronique Gillet
Essilor International
147, rue de Paris
94227 Charenton Cedex
Tél. : 33 (0)1 49 77 42 16 - Fax : 33 (0)1 49 77 43 24
invest@essilor.com

Calendrier des publications 2004 :

Chiffre d'affaires 1 ^{er} trimestre 2004	27 avril*
Chiffre d'affaires 1 ^{er} semestre 2004	21 juillet*
Résultats 1 ^{er} semestre 2004	9 septembre*
Chiffre d'affaires 3 ^{ème} trimestre 2004	21 octobre*

* publication avant ouverture de la Bourse.

INFORMER ET S'INFORMER

- Essilor édite un rapport annuel et un document de référence déposé à l'Autorité des Marchés Financiers.
- Essilor publie des avis financiers dans la presse lorsque l'information mérite d'être portée de manière fiable à la connaissance de tous.
- Essilor diffuse des communiqués de presse adressés à tous les relais d'information du groupe.

Depuis fin 2003, Essilor a mis à disposition une nouvelle version du site internet institutionnel et financier du groupe www.essilor.com. Tous les documents publiés sont disponibles sur simple demande et téléchargeables sur www.essilor.com.



ESSILOR INTERNATIONAL
Compagnie Générale d'Optique
147, rue de Paris
94227 Charenton Cedex
France

Tél. : +33 (0) 1 49 77 42 24 - Fax : +33 (0) 1 49 77 44 20

www.essilor.com

Société anonyme au capital de 35 959 037,80 euros - 712 049 618 R.C.S. Créteil